



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

42 COM

WHC/18/42.COM/5A
Paris, le 14 mai 2018
Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-deuxième session

Manama, Bahreïn
24 juin - 4 juillet 2018

Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapports du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives

5A : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Ce document présente, de manière synthétique, les résultats des activités menées à bien par le Centre du patrimoine mondial ainsi que les résultats obtenus suite à la mise en œuvre des décisions et des objectifs stratégiques du Comité du patrimoine mondial depuis sa 41^e session (Cracovie, 2017), notamment pour les activités qui ne sont pas couvertes par les autres documents de travail et d'information préparés pour la 42^e session, au regard du résultat escompté défini dans le Programme et budget approuvé 2016-2017 (38 C/5). Des informations complémentaires sur l'ensemble des activités du Centre du patrimoine mondial sont consultables à l'adresse <http://whc.unesco.org/fr/activites/>

Projet de décision : 42 COM 5A, voir Point VIII.

I. INTRODUCTION

1. Ce document présente un rapport sur les principales activités menées à bien par le Centre du patrimoine mondial et leurs résultats depuis la 41^e session du Comité du patrimoine mondial (Cracovie, 2017). Il suit le format requis par la 37^e session du Comité du patrimoine mondial (Phnom Penh, 2013), qui vise à mieux refléter le résultat escompté, défini dans le Programme et budget approuvé 2016-2017 (38 C/5).
2. Le rapport se compose d'une partie narrative, complétée par cinq annexes. La partie narrative présente la structure actuelle du Centre du patrimoine mondial, les progrès accomplis vis-à-vis des résultats définis dans le document 38 C/5, ainsi que le rapport sur les Initiatives et Programmes thématiques du patrimoine mondial demandé dans la décision **40 COM 5D** du Comité du patrimoine mondial (Istanbul/UNESCO, 2016). Le tableau de l'Annexe 1 recense les activités entreprises pour atteindre les « 5 C » (crédibilité, conservation, renforcement des capacités, communication et communautés) ainsi que les résultats obtenus, conformément à la décision **34 COM 5A** du Comité du patrimoine mondial (Brasilia, 2010). L'Annexe 2 indique le niveau de mise en œuvre des décisions adoptées à la 41^e session et l'Annexe 3 dresse la liste des réunions portant sur le patrimoine mondial. Un rapport sur l'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial figure à l'Annexe 4. L'Annexe 5 présente un inventaire des partenariats du patrimoine mondial.

II. OBLIGATIONS, STRUCTURE ET COMPOSITION DU CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL

3. Le Centre du patrimoine mondial (ci-après le « Centre » ou le « Secrétariat ») fait partie de la Division du patrimoine. Il est dirigé par une directrice (niveau D-2) qui est appuyée, au niveau de la Division, par un directeur adjoint de niveau D-1. Le Centre comprend cinq unités régionales, qui soutiennent la mise en œuvre de la Convention en Afrique, dans les États arabes, en Asie-Pacifique, en Europe-Amérique du Nord et Amérique latine-Caraïbes, ainsi qu'une unité responsable des politiques et des réunions statutaires. Une nouvelle unité, appelée Unité du patrimoine mondial pour la nature, le tourisme durable et la sensibilisation, a été mise en place début 2018 suite à la création d'un nouveau poste de niveau P-4 pour renforcer les capacités du Centre dans le domaine du patrimoine naturel. Comme toutes les autres conventions culturelles, pour la préparation de ses réunions, le Centre bénéficie du soutien logistique de l'Unité des partenariats, de la communication et des réunions (anciennement Unité des services communs des conventions). De plus, deux référents rattachés au Centre sont également intégrés à la structure de l'Unité administrative du secteur de la Culture.
4. À l'heure actuelle, le Centre comprend 28 postes établis, financés au titre du Programme ordinaire : un poste de Directeur et un poste de Directeur adjoint mentionnés ci-dessus, 17 postes professionnels et 9 postes de services généraux, y compris le nouveau poste de niveau P-4 pour le patrimoine naturel créé le 1^{er} janvier 2018. De plus, 26 postes sont financés par des ressources extrabudgétaires / en nature. Plusieurs de ces postes sont financés grâce au généreux soutien de l'Allemagne, de la Hongrie, du Japon, de la République de Corée, de la Suède et de la Turquie, sous forme de détachements, de jeunes professionnels/experts associés ou de prêts non-remboursables, entre autres.

5. Le document WHC/18/42.COM/14 contient des informations détaillées sur les comptes définitifs du Fonds du patrimoine mondial pour 2016-2017 et l'utilisation de ce Fonds pour l'exercice biennal 2018-2019.

III. RESULTAT ESCOMPTE

6. Les activités du Centre s'inscrivent dans l'actuelle Stratégie à moyen terme (2014-2021) et visent le résultat escompté 1 du Programme et budget approuvé pour 2016-2017 (38 C/5) : « **identification, protection, suivi et gestion durable du patrimoine matériel par les États membres, notamment par la mise en œuvre effective de la Convention de 1972** ».
7. Ce résultat escompté comporte cinq indicateurs de performance (IP) :
 - IP 1 La bonne gouvernance exercée par les organes directeurs de la Convention de 1972 grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires ;
 - IP 2 Nombre de biens du patrimoine mondial où les capacités du personnel sont renforcées, notamment en collaboration avec des instituts et centres de catégorie 2 ;
 - IP 3 Nombre d'États parties qui élaborent ou révisent les listes indicatives et pourcentage de propositions d'inscription conformes aux prescriptions ;
 - IP 4 Nombre de biens du patrimoine mondial dont la conservation contribue au développement durable ;
 - IP 5 Nombre de parties prenantes contribuant à la conservation, aux priorités thématiques et à la sensibilisation ;
8. Une attention particulière est portée aux deux priorités globales de l'UNESCO, l'Afrique et l'égalité des genres, dans toutes les activités du Secrétariat, ainsi qu'aux jeunes et aux petits États insulaires en développement (PEID).

Indicateur de performance 1 : Organes directeurs

9. Il n'y a pas eu de nouvelle ratification de la Convention depuis la 41^e session.
10. Le Centre a assuré l'organisation de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial (Cracovie, 2017). Quarante-sept documents ont été préparés par le Secrétariat (32 documents de travail et 15 documents d'information) et distribués dans les délais réglementaires.
11. Durant la 41^e session du Comité, le groupe de travail sur la révision des *Orientations* a discuté de la proposition de révision des dispositions concernant initialement les Listes indicatives, parallèlement aux conclusions du groupe de travail ad hoc créé par la 38^e session du Comité du patrimoine mondial et dont le mandat a été prolongé lors des sessions suivantes. La révision proposée a été adoptée par le Comité. Le groupe de travail sur le budget a discuté des problèmes liés à la durabilité du Fonds, suite à la proposition par le groupe ad hoc d'une Feuille de route pour la durabilité du Fonds du patrimoine mondial, qui a été adoptée par le Comité.
12. 21 nouveaux biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et 154 rapports sur l'état de conservation des biens ont été examinés.
13. Le Rapport des décisions adoptées a été mis en ligne le 28 juillet 2017 à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/sessions/41COM>. Les enregistrements vidéo de la session sont également disponibles sur le site Internet du Centre.
14. Par sa décision **41 COM 12A**, le Comité a décidé de prolonger le mandat du groupe de travail ad hoc, qui devra être composé de membres du Comité et de deux non-membres au maximum par groupe électoral, pour élaborer une stratégie complète

de mobilisation des ressources et de communication ; examiner la proposition visant à établir un groupe informel restreint sur la mobilisation des ressources ; trouver un moyen d'optimiser l'impact et la portée du Forum des partenaires ; analyser les recommandations émises par le Service d'évaluation et d'audit (IOS) dans son étude comparative et formuler des propositions en vue d'optimiser l'utilisation des ressources du Fonds du patrimoine mondial, et se pencher sur la définition du processus en amont et l'efficacité de la Stratégie globale pour élaborer une Liste du patrimoine mondial équilibrée et représentative.

15. Le groupe ad hoc a été constitué fin 2017. Le Centre lui a fourni des informations générales avant la première réunion de travail et lui a, par la suite, apporté son aide lorsque cela était nécessaire. Le rapport du groupe ad hoc, avec notamment ses recommandations, est présenté dans le document de travail WHC/18/42.COM/12A.
16. Durant la 12^e session extraordinaire du Comité, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO le 15 novembre 2017, il a été décidé que la 42^e session du Comité se déroulerait à Manama (Bahreïn), sous la présidence de S.Exc. Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa.
17. En organisant des réunions d'orientation pour les membres du Comité et des réunions d'information pour tous les États parties, le Centre continue d'aider les membres du Comité et les États parties à se préparer pour les sessions du Comité (Décision **35 COM 12B**) et leur permet de mieux comprendre les questions relevant des principales procédures statutaires comme les processus de proposition d'inscription, le suivi réactif et les questions de procédure. Une courte réunion d'orientation destinée aux membres nouvellement élus du Comité a été organisée immédiatement après la 21^e session de l'Assemblée générale, en novembre 2017. La première véritable réunion d'orientation pour la 42^e session du Comité, qui sera présidée par le Président du Comité, est prévue le 17 mai 2018, comme la réunion d'information. Des informations sur le budget seront également présentées, à la demande du Comité. La deuxième réunion d'orientation est prévue le 23 juin 2018, juste avant la 42^e session.
18. Un numéro spécial de la revue Patrimoine Mondial sur la Pologne a été publié en amont de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial, en collaboration avec les autorités polonaises, et largement diffusé. Un numéro spécial de la revue Patrimoine Mondial consacré à Bahreïn est en préparation, en vue de la 42^e session. Une nouvelle édition de la carte du patrimoine mondial a été publiée en mars 2018.

Indicateur de performance 2 : Renforcement des capacités

19. Les capacités des États parties et des autres parties prenantes dans le domaine du patrimoine mondial ont été renforcées au moyen d'activités mises en œuvre dans toutes les régions, en coopération avec les centres de catégorie 2 compétents et les bureaux hors-siège de l'UNESCO, les Organisations consultatives et d'autres partenaires. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le tableau de l'Annexe 1 au présent document et dans le document WHC/18/42.COM/6.
20. En Afrique, le Centre a renforcé son partenariat avec le Fonds du patrimoine mondial africain (AWHF, un centre de catégorie 2 de l'UNESCO) grâce à différentes activités de renforcement des capacités qui ont eu lieu sur tout le continent. Pour faire suite à la série d'activités de préparation et de gestion des risques de catastrophes organisée en collaboration avec l'AWHF et l'ICCROM depuis 2012, un atelier de préparation aux risques s'est tenu au Cameroun en octobre 2017, en présence de 20 participants venus de pays d'Afrique francophone. Vingt participants de pays anglophones d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Liberia, Sierra Leone) ont également bénéficié d'un renforcement des capacités en mai 2018, pour la mise en œuvre efficace de la Convention.

21. Dans le but de renforcer les capacités des communautés locales pour la sauvegarde des biens du patrimoine mondial, un atelier destiné à 20 participants a été organisé conjointement par le Centre, l'AWHF et l'École du patrimoine africain (EPA) en vue d'impliquer les communautés locales dans la sauvegarde des Palais royaux d'Abomey. Cet atelier s'est penché sur les moyens d'assurer des interactions harmonieuses entre les communautés et le site.
22. Lors d'une réunion sur la mise en place d'un programme d'études sur le patrimoine mondial dans les établissements éducatifs africains, organisée en avril 2018 au Zimbabwe, plus de 30 participants venus d'universités de pays d'Afrique anglophones ont réfléchi à l'implication des universités dans les questions liées au patrimoine mondial et au renforcement durable des capacités par le biais de programmes pédagogiques.
23. Dans la région Asie-Pacifique, le Centre a mis en œuvre des initiatives de renforcement des capacités, en étroite collaboration avec des centres de catégorie 2, à savoir l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique en Chine (WHITR-AP) et le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique (Dehradun, Inde). La Conférence générale de l'UNESCO, à sa 39^e session (UNESCO, novembre 2017) a approuvé la création d'un autre centre de catégorie 2 à Jakarta, le Centre régional pour l'évolution, l'adaptation et la dispersion humaines en Asie du Sud-est (CHEADSEA), qui contribuera au renforcement des capacités pour la conservation et la gestion du patrimoine culturel dans la région.
24. Les activités de renforcement des capacités ont été axées sur les priorités définies par le Comité, notamment au cours du deuxième cycle de rapports périodiques. Les professionnels du patrimoine chargés de la gestion et du suivi des biens du patrimoine mondial dans les petits États insulaires en développement (PEID) ont bénéficié d'un renforcement des capacités axé sur les processus de planification et de gestion, à l'occasion d'un atelier régional sur les « Évaluations des impacts sur le patrimoine et l'environnement dans les États insulaires du Pacifique » organisé conjointement par le Centre et le WHITR-AP, en coopération avec le Département du patrimoine et des arts des Fidji et le Pôle du patrimoine du Pacifique, du 20 au 28 novembre 2017 à Suva et Levuka, aux Fidji.
25. Une réunion de consultation a été organisée le 9 décembre 2017 au India Habitat Centre de New Delhi afin de discuter du renforcement des capacités pour les paysages culturels en Asie, et une publication sur les paysages culturels d'Asie est parue à l'occasion du Parcours nature-culture du 13 décembre 2017, dans le cadre de la 19^e Assemblée générale de l'ICOMOS à New Delhi, en Inde.
26. Dans la région des États arabes, des activités de renforcement des capacités ont été développées et mises en œuvre par le Centre aux niveaux régional et national, le plus souvent en coopération avec les bureaux hors siège de l'UNESCO, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), les Organisations consultatives et d'autres partenaires concernés. Ces activités portaient sur trois grandes thématiques : la sauvegarde du patrimoine culturel dans les situations de conflit (mesures d'urgence, évaluation des dommages, suivi, etc.), le renforcement des capacités vis-à-vis du processus de proposition d'inscription et des exigences de conservation et de gestion, et l'intégration de politiques de développement durable dans la conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial.
27. Dans la région Europe-Amérique du Nord, la stratégie de renforcement des capacités a été testée dans le cadre des Services d'assistance technique pour le patrimoine culturel fournis par l'UNESCO à la Géorgie. Les activités de renforcement des capacités ont essentiellement porté sur la planification urbaine axée sur le patrimoine, à l'intention des autorités locales et nationales de Géorgie. Dans ce

cadre, des décideurs et du personnel technique ont fait une visite d'étude en France. L'objectif était d'améliorer les capacités institutionnelles et techniques des autorités locales et nationales afin d'assurer la protection et la gestion durables des biens du patrimoine mondial.

28. Le Centre et l'ICOMOS ont collaboré avec les autorités ukrainiennes afin de renforcer les capacités des autorités nationales concernées et ont fourni une assistance sous forme de conseils pour la préparation d'amendements à leur loi sur la protection du patrimoine culturel.
29. Le Centre, par l'intermédiaire de deux experts, a contribué au séminaire de renforcement des capacités des gestionnaires de sites organisé par la Commission nationale lituanienne. Ce séminaire se composait de conférences thématiques données par les experts du Centre, de l'ICOMOS et de l'ICCROM, d'ateliers et d'études de cas présentées par les gestionnaires de sites de pays d'Europe de l'Est (Lettonie, Lituanie, Estonie, Pologne, Ukraine). Le but de ce séminaire était d'avoir une vue globale du champ d'activités des gestionnaires de sites, de leurs obligations et de leurs partenariats aux niveaux national et international, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et de ses Orientations. Les résultats et les observations de ce séminaire ont été suivis d'une recommandation.
30. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, une stratégie de renforcement des capacités a été adoptée par le Mexique et les États parties d'Amérique centrale concernant différentes priorités définies dans le *Plan d'action pour le patrimoine mondial au Mexique et en Amérique centrale (PAMAC) 2018-2023*, adopté à Zacatecas, au Mexique, en avril 2018. Afin d'atteindre les objectifs de renforcement des capacités dans cette sous-région, un programme sur deux ans a été adopté et sera coordonné par le centre de catégorie 2 régional situé à Zacatecas, au Mexique. Ce programme est divisé en modules thématiques sur les communautés, le tourisme, la coordination inter-institutions et les approches durables de la gestion du patrimoine, entre autres. Grâce à ces outils, la sous-région a pu définir et engager des actions collectives de renforcement des capacités qui porteront des avantages locaux, nationaux et régionaux.
31. L'élaboration du plan de gestion de la *Ville de Potosi* (Bolivie) a démarré, avec le soutien d'ICOMOS International et du Centre, suivant la demande formulée par le Comité du patrimoine mondial et en tenant compte des mesures correctives approuvées. Trois missions techniques ont été menées en 2017 et 2018 afin de définir la méthodologie et ont permis d'améliorer considérablement les capacités des acteurs locaux et nationaux qui interviennent dans la conservation et la gestion de ce bien.
32. Dans le cadre du projet de coopération binationale Mexique-Chili, "Développement d'une méthodologie de travail en vue de l'élaboration des Plans de conservation et suivi des résultats en sites Patrimoine mondial ». un atelier « Echange d'expériences entre le Chili et le Mexique dans le domaine de la gestion et la conservation des biens Patrimoine mondial » a été organisé en mai 2018 à Santiago (Chili). Ce séminaire a été organisé par le Centre national des sites du patrimoine mondial du Service national du patrimoine culturel (Chili), avec la Direction du patrimoine mondial de l'Institut national d'anthropologie et d'histoire du Mexique, et financé par le Fonds de coopération Chili-Mexique. Le projet, développé avec le soutien du Centre du patrimoine mondial, a proposé le développement d'une méthodologie impliquant des institutions, des spécialistes et des gestionnaires de sites des deux pays, avec une structure flexible applicable dans différents scénarios, avec la participation de la société civile. Le site du patrimoine mondial « [Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura](#) » (Chili) a été pris comme étude de cas.

33. En raison de la vulnérabilité de la région face aux catastrophes naturelles et aux menaces d'origine humaine, différentes activités de renforcement des capacités en matière de gestion des risques de catastrophes ont été entreprises. Un projet pilote sur la gestion des risques de catastrophes, financé par le fonds-en-dépôt espagnol, a été exécuté pour la *Ville de Quito* (Équateur). Il comprenait différentes activités, dont un séminaire-atelier technique destiné à fournir aux autorités locales et aux acteurs concernés les outils et la formation nécessaires à l'élaboration d'un Plan de gestion des risques de catastrophes pour ce bien. Un atelier de renforcement des capacités a également été organisé, avec le soutien du bureau de l'UNESCO à Lima, sur la gestion des risques de catastrophes pour les *Centres historiques de Lima* et d'*Arequipa*.
34. La première phase du projet « Préservation du patrimoine et appui au secteur touristique » (PAST), financé par la Banque mondiale en Haïti, s'est achevée et un nouveau calendrier a été établi pour la deuxième phase d'activités (2018-2020). Une partie de ce projet concerne le *Parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers*. Il prévoit une série d'activités visant à renforcer les capacités des institutions ayant trait au patrimoine en matière de plans de gestion et de conservation, et notamment des stratégies de tourisme durable pour ce bien.

Indicateur de performance 3 : propositions d'inscription

35. La Liste du patrimoine mondial compte actuellement 1 073 biens dont 832 biens culturels, 206 biens naturels et 35 biens mixtes.
36. À l'occasion de sa 41^e session (Cracovie, 2017), le Comité a inscrit 21 nouveaux biens sur la Liste du patrimoine mondial, dont 18 culturels et 3 naturels. Le Comité a également approuvé des modifications importantes des limites pour 5 biens déjà inscrits sur la Liste. Parmi les nouveaux biens inscrits, on compte 4 paysages culturels, ce qui porte à 102 le nombre de biens reconnus comme paysages culturels sur la Liste du patrimoine mondial, soit 9,5 % des biens inscrits. Sur les 21 nouveaux biens inscrits, 4 se trouvent dans des pays membres du Comité.
37. Le Comité du patrimoine mondial a également décidé de renvoyer 4 propositions d'inscription et d'en différer 2. Six propositions d'inscription ont été retirées. Dans 14 cas, les recommandations des Organisations consultatives n'ont pas été suivies :
- 7 examens différés ont abouti à une inscription
 - 1 renvoi a abouti à une inscription
 - 1 examen différé a abouti à un renvoi
 - 4 non-inscriptions se sont traduites par un renvoi
 - 1 non-inscription s'est traduite par examen différé
38. La répartition régionale des biens inscrits à l'occasion de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial est la suivante :
- Afrique : 3
 - États arabes : 1
 - Asie et Pacifique : 7
 - Europe et Amérique du Nord : 8
 - Amérique Latine et Caraïbes : 2
39. L'Angola et l'Érythrée ont vu leurs premiers biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

40. En septembre 2017, l'AWHF a organisé à Midland (Afrique du Sud), en collaboration avec le Centre pour le développement du patrimoine en Afrique (CHDA) et l'École du patrimoine africain (EPA), une réunion d'évaluation du Programme de soutien en amont en Afrique, pour faire suite au Programme de soutien aux propositions d'inscription au patrimoine mondial en Afrique et terminer la sélection des sites envisagés pour de futures propositions d'inscription, avec la participation des Organisations consultatives.
41. Dans le cadre d'une demande d'Assistance internationale déposée par le Kenya en 2016, l'ICOMOS a effectué une mission de conseil en amont en octobre 2017 afin d'aider l'État partie pour la révision de la proposition d'inscription de Thimlich Ohinga. Le dossier a été transmis au Centre en janvier 2018 et sera examiné par le Comité à la présente session.
42. Un atelier national de formation sur les processus en amont et l'élaboration de listes indicatives a eu lieu à Mbabana, au Swaziland, les 1 et 3 novembre 2017. Il a réuni 27 participants provenant de différents ministères, agences / départements, universités, communautés locales, agences des Nations Unies et ONG.
43. Dans la région Asie-Pacifique, plusieurs activités de formation et de renforcement des capacités ont été organisées pour aider les États parties dans le processus de proposition d'inscription, notamment concernant les biens des Routes de la soie.
44. Dans le cadre du projet extrabudgétaire « Assistance préparatoire pour les anciennes capitales du Royaume des Tonga », financé par les Fonds-en-dépôt UNESCO /Pays-Bas, une aide a été fournie en vue de consulter différentes parties prenantes et de constituer le dossier de proposition d'inscription ainsi que le plan de gestion.
45. Le travail de développement et de mise en œuvre des activités d'assistance technique des États parties pour la préparation des dossiers de proposition d'inscription s'est poursuivi dans la région des États arabes. Un « Atelier régional sur le processus de proposition d'inscription de sites culturels » a été organisé à Djerba (Tunisie). Le travail se poursuit concernant les catégories sous-représentées du patrimoine dans la région, notamment celles qui sont dans un état de conservation préoccupant ou qui sont menacées. Par ailleurs, une attention particulière a été portée au patrimoine moderne, avec l'organisation, au Liban, d'une conférence intitulée « Le patrimoine moderne au Liban : opportunité ou menace ».
46. Dans la région Europe-Amérique du Nord, un atelier sur la révision de la Liste indicative de la Géorgie (Tbilisi, septembre 2017) a réuni des experts du patrimoine culturel et naturel afin de faire état du profil actuel du patrimoine culturel et naturel en Géorgie, de sa gestion et de sa protection, et d'améliorer le processus de proposition d'inscription dans l'avenir pour les sites dont l'importance et la valeur universelle exceptionnelle (VUE) auront été correctement définies et présentées. Les prochaines étapes ont été définies et des recommandations opérationnelles ont été émises concernant les objectifs à fixer pour le processus préalable à la révision de la liste indicative, la planification stratégique et les autres possibilités de collaboration en vue du processus global de proposition d'inscription de sites dans l'avenir. Les étapes d'une éventuelle proposition d'inscription concernant les opérations de vinification traditionnelle en Géorgie ont également été définies, pour examen par les autorités géorgiennes.
47. Le Centre et les Organisations consultatives ont continué d'apporter un soutien dans le cadre du projet pilote en amont « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid » (Albanie et ex-République yougoslave de Macédoine), avec un financement de 2,4 millions de dollars EU (co-financement UE et Albanie pour un projet sur 3 ans), démarré en 2014 pour une fin prévue en 2018. Depuis la dernière session du Comité, le Centre et les Organisations consultatives ont maintenu leur

appui technique en vue d'étendre le bien mixte du « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid » à la partie albanaise du lac Ohrid. Une réunion du groupe transfrontalier a été organisée afin de faire le point sur l'avancement des documents relatifs aux plans de gestion de ce bien du patrimoine mondial et de l'extension proposée, en particulier concernant la consultation publique et l'évaluation environnementale stratégique. Des activités préparatoires à la campagne de sensibilisation en matière de gestion et de réduction des déchets urbains, ainsi qu'une sensibilisation des autorités nationales et locales aux avantages et aux obligations découlant de la Convention du patrimoine mondial, ont été organisées. En février 2018, l'Albanie a remis au Centre du patrimoine mondial le dossier de proposition d'inscription du « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid », extension du bien existant du patrimoine mondial « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid » (ex-République yougoslave de Macédoine).

48. Une série d'activités a été mise en œuvre avec les autorités locales du Paraguay, dans le cadre d'un projet pilote mené en Amérique du Sud et financé par le Fonds-en-dépôt espagnol, pour le développement d'un système de gestion durable et participative de la zone du Pantanal, dans le but d'étudier ses valeurs patrimoniales éventuelles. Ce projet entend renforcer les capacités des acteurs concernés en vue d'élaborer un plan de gestion du site. La mise en œuvre de ce projet nécessite une collaboration inter-institutions, la participation d'acteurs de la société civile, d'ONG et des communautés autochtones de la région.
49. En étroite collaboration avec plusieurs États parties, comme le Pérou et le Honduras, le Centre et les Organisations consultatives ont participé à la définition d'un processus adapté et participatif pour l'élaboration et la mise à jour des listes indicatives.
50. Suivant les objectifs et les stratégies établis dans le Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2014-2024 (PARALC), différentes actions ont été encouragées afin de dresser une liste plus représentative du patrimoine culturel et naturel de la région et d'y inclure les catégories de patrimoine sous-représentées. Dans ce sillage, le Mexique et la Colombie ont achevé et présenté des propositions d'inscription de deux biens mixtes.
51. Le Centre a également appuyé le projet d'identification de sites marins potentiels de valeur universelle exceptionnelle dans la région Arctique de l'UICN. La publication « Patrimoine mondial marin naturel dans l'océan Arctique » est parue en 2017 (<http://whc.unesco.org/fr/arctique/>).

Indicateur de performance 4 : développement durable

52. La 20^e Assemblée générale des États parties a adopté la politique sur l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la *Convention du patrimoine mondial* (Résolution **20 GA 13**), ci-après dénommée WH-SDP.
53. Le Centre s'efforce d'intégrer le développement durable dans toutes ses activités, selon les cas, y compris dans les procédures règlementaires, les projets opérationnels et les activités de renforcement des capacités. Plus précisément, le nouveau format de présentation des rapports périodiques (voir document WHC/17/41.COM/10A) intègre les principes de la WH-SDP et de l'Agenda 2030 qui sont inclus, de manière appropriée, dans l'ensemble du questionnaire, la liste proposée d'indicateurs de suivi et le cadre analytique.
54. Suite au Plan d'action opérationnel consécutif à la conférence internationale « La sauvegarde du patrimoine mondial africain, moteur de développement durable » organisée à Arusha en 2016 et à la Déclaration de Ngorongoro, plusieurs projets communautaires de conservation du patrimoine ont été développés en Afrique pour

des sites tels que la Ville de Saint-Louis (Sénégal), le site des Falaises de Bandiagara du pays dogon (Mali) et les Palais royaux d'Abomey (Bénin).

55. En février 2018, faisant suite à la conférence d'Arusha, l'UNESCO a publié une publication bilingue (anglais/français) de 280 pages intitulée « Le Patrimoine mondial pour un développement durable en Afrique » (<http://whc.unesco.org/fr/actualites/1794/>), qui présente et analyse différents exemples tirés de l'expérience de sites du patrimoine mondial africain et qui montre dans quelle mesure ils impulsent le développement du continent.
56. La coopération de longue date avec le Programme de micro-financements du PNUD/FEM sur l'initiative conjointe COMPACT (gestion communautaire des zones protégées pour leur conservation) se poursuit, avec des programmes de subventions pour les communautés qui sont en cours sur les sites classés du Parc Maloti-Drakensberg (Lesotho/Afrique du Sud) et du Delta de l'Okavango (Botswana), avec le soutien des Fonds en dépôt UNESCO/Flandres et UNESCO/Pays-Bas).
57. Dans la région Asie-Pacifique, le projet « Patrimoine mondial, développement durable et participation des communautés », financé par le Fonds-en-dépôt République de Corée/UNESCO, a contribué à revitaliser, dans les communautés locales, des artisanats lucratifs et des techniques de construction en lien avec la conservation de sites du patrimoine. Trois biens du patrimoine mondial (un au Bangladesh et deux au Pakistan) ont été sélectionnés pour ces activités pilotes, qui ont eu lieu de mars 2016 à décembre 2017. Ces activités ont en outre révélé le lien essentiel entre les communautés et leur patrimoine et ont montré que la participation des communautés locales à l'entretien et à la restauration des sites pouvait donner lieu non seulement à d'importants avantages matériels, mais aussi à un sentiment d'utilité et d'appartenance, en renforçant ou en recréant le lien entre la population et le bien du patrimoine mondial (voir <https://whc.unesco.org/en/activities/887>).
58. Dans la région des États arabes, les politiques et les approches de développement durable ont été intégrées aux activités du Centre en lien avec la gestion du patrimoine urbain inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, avec le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion et de la préparation des dossiers de proposition d'inscription, ainsi qu'avec les plans de redressement après un conflit. Il s'est agi pour cela de soutenir des approches intégrées axées sur les personnes, de permettre une planification participative et inclusive, et de favoriser la création d'emplois. On a notamment veillé à intégrer des politiques de développement durable dans la gestion des sites confrontés à une forte croissance urbaine, comme Petra en Jordanie ou le site de Djerba en Tunisie, et à celle des sites faisant face à des difficultés sociales et économiques. Dans ce but, une « Réunion internationale d'experts sur la conservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger » a été organisée en Algérie (<https://whc.unesco.org/fr/evenements/1422/>).
59. Dans la région Europe-Amérique du Nord, dans le cadre du Programme de l'UNESCO sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, suite à l'évaluation de la stratégie touristique de la Géorgie à l'horizon 2025, le Centre a donné des orientations pour appliquer une stratégie et une approche de tourisme durable aux biens du patrimoine mondial de Géorgie, ce qui pourrait conduire à réviser la stratégie touristique nationale de la Géorgie. Le Plan d'action pour 2018-2019 a notamment été mis à jour à la suite des discussions qui ont eu lieu pendant l'atelier de septembre 2017 à Tbilisi.
60. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, dans le cadre du projet sur trois ans financé par l'UNESCO/fonds-en-dépôt japonais pour la préservation du patrimoine mondial culturel et qui entend renforcer le système de gestion participative du *Qhapaq Ñan, réseau de routes andin*, plusieurs ateliers

internationaux et activités de coopération ont été organisés, sur des thèmes relatifs à la conservation, à un système de suivi pour les éléments matériels et immatériels, à la gestion des risques de catastrophes et aux évaluations de l'impact sur le patrimoine, en collaboration avec les six États parties concernés (Argentine, Bolivie [État plurinational de], Chili, Colombie, Équateur et Pérou). Ces activités ont permis d'impliquer les communautés locales dans la gestion des biens et de répondre à leur aspiration de longue date à un développement durable.

61. À un niveau plus général, à travers ses programmes thématiques, comme le Programme marin et le Programme sur le tourisme durable, le Secrétariat intègre le développement durable dans les conseils qu'il fournit aux biens du patrimoine mondial.
62. Les activités du Programme marin entendent favoriser le développement durable sur tous les sites du patrimoine mondial marin. La communication au sujet de la contribution de la Convention à l'ODD 14 (océans) est essentielle si l'on veut accroître son potentiel de concourir à la conservation des océans.

Indicateur de performance 5 : Conservation, priorités thématiques et sensibilisation

a) Conservation

63. Un total de 154 rapports sur l'état de conservation, dont 55 concernant des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, ont été préparés par le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives et examinés par le Comité du patrimoine mondial à sa 41^e session (Cracovie, 2017). Le dialogue et les échanges constants entre le Centre, les Organisations consultatives et les États parties ont permis de réduire le nombre de cas qui auraient pu constituer une menace pour la valeur universelle exceptionnelle de certains biens.
64. Suite aux décisions concernant l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste et l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial, le Comité a décidé d'inscrire 2 biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril lors de sa dernière session.
65. Dans le même temps, 3 biens (Monastère de Ghélati [Géorgie], le Parc national de la Comoé [Côte d'Ivoire] et le Parc national du Simien [Éthiopie]) ont été retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril. A la lumière de ces décisions, cinquante-quatre biens sont donc actuellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.
66. Il convient de noter que, sur les 154 rapports sur l'état de conservation examinés en 2017, onze ont été demandés par le Comité, principalement en raison de l'absence de plan ou de système de gestion adéquat, lors de ses précédentes sessions, au moment de l'inscription des biens en question sur la Liste du patrimoine mondial. Cette tendance a déjà été observée à la précédente session et s'avère lourde de conséquences, autant pour la crédibilité de la Liste que pour la charge de travail du Centre, des Organisations consultatives et du Comité. À la 42^e session, 17 rapports de ce type, qui découlent directement des décisions d'inscription, seront examinés par le Comité.
67. Le Comité a également examiné un document qui soulignait les facteurs spécifiques affectant la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial et qui abordait les problèmes urgents de conservation au niveau mondial (document WHC/17/41.COM/7). Durant la discussion à ce sujet, le Comité a rappelé l'importance du paragraphe 172 des *Orientations* et de sa mise en œuvre adéquate par les États parties. Le Comité a également déploré la situation de conflit qui régnait dans plusieurs pays, la perte de vies humaines ainsi que la dégradation des conditions humanitaires, et a exprimé sa plus vive inquiétude face aux préjudices

subis et aux menaces qui pesaient sur le patrimoine culturel et naturel en général. Vis-à-vis de l'une des principales menaces pour le patrimoine mondial, le Comité a demandé au Centre du patrimoine mondial et aux Organisations consultatives de faire rapport sur les progrès réalisés en matière d'action sur le patrimoine mondial et le changement climatique et de présenter, sous réserve du temps et des ressources disponibles, une proposition de mise à jour du « Document d'orientation sur les effets du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial ». Enfin, il a encouragé les États parties et les organisations de la société civile à continuer d'étudier les pistes par lesquelles la société civile pourrait encore contribuer à améliorer la conservation du patrimoine aux niveaux national et des sites et à alimenter les débats sur le patrimoine au niveau mondial. Un rapport sur le suivi de la décision par le Centre du patrimoine mondial et les autres parties prenantes figure dans le document WHC/18/42.COM/7.

68. La décision **41 COM 7** a ensuite été diffusée auprès de tous les États parties afin de la faire traduire dans les langues nationales et de la communiquer aux parties prenantes.
69. Les 154 rapports ont également été téléchargés sur le système d'information en ligne sur l'état de conservation du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/soc>), qui propose plus de 3 470 rapports sur l'état de conservation et reçoit de plus en plus d'attention. Au moment de la rédaction du présent document, il venait juste de dépasser 1 000 000 de vues.
70. Compte tenu du nombre important de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril sur le continent africain, et après consultation du Centre et des Organisations consultatives, le Fonds du patrimoine mondial Africain (AWHF) a appelé à la réalisation d'une étude approfondie sur les raisons de cette situation et les menaces / problèmes soulevés dans les rapports sur l'état de conservation depuis 2006. L'idée est de recenser les menaces afin de réfléchir à l'amélioration de l'état de conservation des biens. Les résultats de cette étude devraient être publiés fin 2018 par l'AWHF.
71. Des projets opérationnels de conservation sont en cours dans de nombreux États parties africains, comme le projet de consolidation et de protection d'urgence de l'Île de Gorée au Sénégal, avec l'appui financier du gouvernement japonais. Le gouvernement hongrois a quant à lui financé en partie la mise en œuvre d'un plan d'intervention d'urgence pour restaurer les valeurs culturelles associatives et matérielles du Paysage culturel de Sukur (Nigeria). Le Paysage culturel de Sukur (Nigeria), le Parc naturel du Niokolo-Koba (Sénégal), Cidade Velha, centre historique de Ribeira Grande (Cabo Verde) et l'Île Kunta Kinteh et sites associés (Gambie) ont bénéficié d'une assistance internationale pour la conservation et la gestion. Par ailleurs, le cinéma Majestic, dans la Ville de pierre de Zanzibar, en Tanzanie, a été rénové avec le soutien financier du gouvernement japonais. D'autres projets de sauvegarde de sites importants de la Ville de pierre de Zanzibar sont en préparation.
72. Le projet financé par l'Union européenne sur l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI) a bien progressé, avec l'allocation de fonds à Lopé-Okanda (Gabon), au Trinational de la Sangha (Congo, Cameroun et République centrafricaine) et à la Réserve de faune du Dja (Cameroun) afin d'améliorer la gestion de ces biens naturels.
73. Compte tenu de la nature transfrontalière de nombreuses menaces qui pèsent sur le patrimoine mondial en Afrique, comme le braconnage, le trafic illicite d'espèces sauvages ou des projets de développement à grande échelle, une réunion sur la coopération transfrontalière est en préparation.

74. Dans la région Asie-Pacifique, la 12^e session extraordinaire du Comité a accordé une assistance d'urgence au « Lagon sud des îles Chelbacheb » (Palaos) afin d'aider l'État partie à contrer les menaces associées aux chats errants. Plusieurs activités de contrôle de la population sont mises en œuvre depuis le printemps 2018, en collaboration avec des experts internationaux, pour une durée d'un an.
75. Pour poursuivre les travaux réalisés ces dernières années, des activités ont été mises en œuvre au Népal, dans le cadre du projet financé par l'UNESCO / fonds-en-dépôt japonais pour la conservation et la gestion efficaces de « Lumbini, lieu de naissance du Bouddha ». D'autres activités de conservation ont pu être déployées dans la Vallée de Kathmandu (Népal) grâce à l'assistance d'urgence (74 940 dollars EU) accordée au titre du Fonds du patrimoine mondial et de plusieurs projets extrabudgétaires pour la sauvegarde, la conservation et la réhabilitation d'urgence post-séisme du bien et de ses environs.
76. En septembre 2017, l'UNESCO a organisé à Tokyo, au Japon, une réunion technique de trois jours suivie d'un symposium public intitulé « L'avenir des statues de Bouddha de Bamiyan : considérations techniques et effets potentiels sur l'authenticité et la valeur universelle exceptionnelle ». Co-organisé par le gouvernement afghan et l'Université des arts de Tokyo, ce symposium a été financé par les Fonds-en-dépôt japonais/UNESCO dans le cadre du projet pour la sauvegarde des niches de Bouddha de Bamiyan (phase V). Cette réunion a permis de discuter de la reconstruction éventuelle des statues de Bouddha et de clarifier les pratiques et théories existantes concernant la reconstruction des biens culturels et les principes de restauration, tout en abordant les questions d'authenticité et d'impact potentiel sur la valeur universelle exceptionnelle de ce bien du patrimoine mondial. Si aucune décision définitive n'a été prise au sujet de l'éventuelle reconstruction des statues de Bouddha, cette réunion a marqué une avancée importante dans la réflexion technique internationale sur la reconstruction des biens du patrimoine mondial délibérément endommagés.
77. La conservation des sites culturels et naturels dans un certain nombre de pays de la région arabe touchés par des conflits reste très problématique, du fait qu'ils ont occasionné un niveau record de dommages, y compris sur des biens du patrimoine mondial. Dans ce contexte, plusieurs mesures d'urgence ont été prises, comme des travaux de consolidation et de restauration, en coopération avec les bureaux hors siège de l'UNESCO et d'autres partenaires internationaux. La conservation des sites confrontés à des pressions urbaines apparaît désormais comme une préoccupation majeure dans la région ; pour y répondre, des activités de renforcement des capacités ainsi qu'un appui et des conseils techniques incitant les États parties à intégrer le développement durable dans l'aménagement du territoire sont proposés.
78. La conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial restent problématiques dans plusieurs pays d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, en raison de nombreux projets de développement. Dans ce contexte, le Centre joue un rôle essentiel en assurant une coordination permanente et en conseillant les États parties pour les activités de planification et de gestion, en collaboration avec les Organisations consultatives et le bureau de l'UNESCO à Venise. Une assistance internationale a été accordée à des projets de conservation déployés en Bulgarie, au Monténégro, en Ukraine et en Arménie, et plusieurs projets extrabudgétaires de l'UNESCO ont été élaborés dans la région. Le Centre du patrimoine mondial a fourni une assistance technique et consultative sur site pour l'élaboration d'un plan directeur urbain destiné aux Monuments historiques de Mtskheta, dans le cadre des Services d'assistance technique pour le patrimoine culturel fournis par l'UNESCO à la Géorgie, intervention qui a engendré une dynamique très positive et qui a permis de canaliser les efforts sur la protection du patrimoine culturel. Selon le Secrétariat, les résultats de ce projet entraîneront des changements structurels à long terme au

niveau des mécanismes de gouvernance et de gestion du patrimoine mondial en Géorgie.

79. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, suite aux violents séismes de septembre dernier au Mexique, trois demandes d'assistance internationale d'urgence ont été approuvées afin de faciliter les mesures de conservation urgentes sur trois des biens les plus affectés du pays : le Centre historique de Puebla, le Centre historique de Mexico et Xochimilco, et les Premiers monastères du XVI^e siècle sur les versants du Popocatepetl.
 80. Le financement par les Fonds-en-dépôt japonais/UNESCO a permis de lancer le projet « Conservation de l'acropole nord de Tikal », au Guatemala. Ce projet consiste à appliquer des mesures de conservation aux structures les plus vulnérables, tout en constituant des archives numériques qui serviront ultérieurement pour la conservation et l'éducation du public. Le fonds-en-dépôt japonais a également été utilisé pour le site de *Tiwanaku : centre spirituel et politique de la culture tiwanaku*, en Bolivie, avec le projet « Préservation et conservation de Tiwanaku et de la pyramide d'Akapana », qui a permis de réaliser des études détaillées de conservation sur les principaux éléments conférant une valeur universelle exceptionnelle à ce bien.
 81. Le Programme marin du patrimoine mondial dispose d'un réseau opérationnel de 49 gestionnaires dans 37 pays. Ses activités spécifiques en 2017 ont été : 1) une réunion d'experts au Parc national de Komodo en décembre 2017, avec des spécialistes de Glacier Bay et de la Grande barrière de corail venus aider le site à élaborer son plan de gestion de la partie marine du bien ; 2) une contribution programmatique à la première réunion régionale des gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial dans le Pacifique tropical oriental en août 2017 (Guanacaste, Costa Rica).
 82. Le Programme marin du patrimoine mondial a fait appel aux meilleurs experts scientifiques pour réaliser la première évaluation mondiale des effets du changement climatique sur les récifs coralliens inscrits au patrimoine mondial et en a communiqué les résultats à la 41^e session du Comité (juillet 2017), au 4^e Congrès international des aires marines protégées (IMPAC, septembre 2017), à la COP23 (novembre 2017) ainsi que dans les médias, notamment numériques.
 83. Le Programme marin du patrimoine mondial a obtenu un financement pour aider le Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize à atteindre l'état de conservation souhaité pour retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR) en mettant en place une protection juridique contre l'exploration pétrolière, une réglementation sur la mangrove et un arrêt définitif des ventes et locations de terrains sur le bien.
- b) Priorités thématiques
84. Suite à la réunion d'experts sur le critère (vi) et les valeurs associatives (Varsovie, Pologne, 2012), le Comité, dans sa décision **36 COM 13.I**, a noté les recommandations de cette réunion et sa contribution à l'évaluation de l'intégrité des valeurs associatives ainsi que « la nécessité d'études thématiques sur certains types de sites possédant des valeurs associatives ». Un certain nombre de réunions d'experts et de réflexions ont été organisées à cet égard en 2016 et 2017.
 85. À la suite de la décision **41 COM 5A**, qui a noté les résultats des réunions d'experts concernant le critère (vi) et les sites de mémoire et a salué le soutien financier apporté par les autorités allemandes et coréennes à ces études thématiques, les études suivantes ont été mises au point avec des groupes de travail comprenant des experts de différentes régions du monde et de différents domaines :

- **Préconisations et renforcement des capacités pour la reconnaissance des valeurs associatives au moyen du critère (vi) du patrimoine mondial**, rapport final, janvier 2018 (Prof. Christina Cameron et Judith Herrmann, Université de Montréal, Canada). Soutien de l'État fédéral de Rhénanie-Palatinat et de l'organe de coordination du ministère allemand des Affaires étrangères, en partenariat avec un groupe de travail. Cette étude contient une analyse du critère (vi) du patrimoine mondial ainsi que des recommandations pour en améliorer l'application. Elle décrit l'évolution du critère (vi) depuis 1977 et présente des tableaux statistiques sur son utilisation. Après avoir rappelé la corrélation d'associations et de thèmes évoquée dans le compendium 2007 de l'ICOMOS, le rapport fait une analyse approfondie de 240 déclarations de valeur universelle exceptionnelle permettant de déterminer des thèmes et des attributs pour le critère (vi). Rappelant que la Convention du patrimoine mondial s'appuie sur des biens, le rapport s'intéresse à l'évolution de la notion de valeur associative et à la relation entre le critère (vi) et les autres critères d'inscription, la Stratégie globale et le patrimoine culturel immatériel. Les points clés identifiés dans cette étude sont la formulation du critère (vi), les préconisations actuelles, le renforcement des capacités, l'utilisation du critère (vi) avec les critères relatifs aux aspects naturels et les autres programmes internationaux.
- **Interprétation des sites de mémoire**, préparée par la Coalition internationale des sites de conscience (Washington, États-Unis) sous la direction de Jean-Louis Luxen, avec l'aide de Christopher Young, en partenariat avec un groupe de travail, rapport final, 31 janvier 2018. Cette étude passe en revue les théories et modèles existants d'interprétation du patrimoine et se penche sur l'élaboration de méthodes efficaces d'interprétation du patrimoine pour les générations futures qui aideraient les États parties et le Comité du patrimoine mondial dans leurs délibérations. Le rapport tente de clarifier dans quelle mesure et en quoi l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial peut affecter l'interprétation des sites culturels pour les générations actuelles et futures, en soulignant également les éventuels défis et opportunités de l'interprétation des sites culturels sensibles liés à la mémoire pour les visiteurs et le public en général, y compris la nécessité, dans certains cas, de faire face à des avis divergents quant aux valeurs d'un site. Tout en s'intéressant aux meilleures pratiques d'interprétation sur les sites de mémoire, l'étude expose les considérations éthiques de l'interprétation et de la présentation des sites culturels de mémoire, étant donné la diversité des approches existantes, et note que la question de l'interprétation se pose non seulement pour les biens du patrimoine mondial mais aussi pour tout site culturel important.

86. Les rapports sont consultables en ligne, sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial : <http://whc.unesco.org/fr/nominations/>, et seront présentés le 17 mai 2018 à l'occasion de la réunion d'information et d'orientation préalable à la 42^e session du Comité du patrimoine mondial, et éventuellement lors des manifestations parallèles à la 42^e session du Comité (Manama, juin-juillet 2018).
87. Toujours sur ce thème et en réponse aux questionnements selon lesquels, dans un avenir proche, un certain nombre de propositions d'inscription au patrimoine mondial pourraient être soumises concernant des sites associés aux mémoires de conflits relativement récents, et en l'absence de paramètres clairs sur la manière dont de tels sites se rapportent à la Convention du patrimoine mondial, l'ICOMOS a préparé un document de réflexion sur les **Évaluations de propositions d'inscription au patrimoine mondial concernant les sites associés aux mémoires de conflits récents**. Ce document est disponible en ligne, à l'adresse

https://www.icomos.org/images/DOCUMENTS/World_Heritage/ICOMOS_Document_de_reflexion_Sites_associes_aux_memoires_de_conflits_recents.pdf (voir aussi le document WHC/18/42.COM/5B).

88. Ce document analyse les points sensibles que soulèvent les sites associés à des mémoires de conflits récents, en particulier pour ce qui est de la partialité et des idées nationales ou politiques, et de la difficulté à réaliser des analyses comparatives valables des tragédies et des pertes, qui donnent toute leur dimension à ces sites. Ces points sensibles ont été reconnus à plusieurs reprises par le Comité du patrimoine mondial, notamment en 1979, 1991 et 1996, qui s'interrogeait sur la manière de traiter des biens du patrimoine mondial importants pour l'ensemble de l'humanité lorsque certains événements historiques pouvaient être « profondément influencés par des nationalismes ou d'autres particularismes en contradiction avec les objectifs de la Convention du patrimoine mondial » (CC-79-CONF.003-13/35). Le cadre d'évaluation de ces sites soulève encore des questions, en particulier quant à l'objectif et à la portée de la Convention, à la manière dont la notion de communalité peut être abordée, à la difficulté d'établir des comparaisons entre des conflits qui ont entraîné la mort de milliers voire de millions de personnes, et à la cohérence entre la VUE fixée au moment de l'inscription et la dynamique plus large, complexe et évolutive des processus de réconciliation post-conflit.
89. Faisant suite à la précédente expérience d'élaboration d'orientations pour les paysages culturels, le document de l'ICOMOS suggère au Comité du patrimoine mondial d'envisager de convoquer une réunion d'experts (ou une série de réunions) consacrée aux sites associés aux mémoires de conflits récents, afin de pouvoir mener des réflexions philosophiques et pratiques sur la nature de la commémoration, la valeur des mémoires évolutives, l'interdépendance des attributs matériels et immatériels vis-à-vis de la mémoire et la question de la consultation des parties prenantes.
90. Les autres priorités et études thématiques qui sont en cours de traitement sont décrites dans les rapports correspondants des Organisations consultatives, dans le document WHC/18/42.COM/5B.
91. Le Conseil exécutif, à ses 201^e et 202^e sessions, a examiné le projet de Politique de l'UNESCO sur l'engagement auprès des peuples autochtones. Cette Politique a été préparée sous la direction de la Directrice générale, au terme de consultations menées avec les États membres et des observateurs afin d'aller dans le sens de l'article 41 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). À sa 202^e session, le Conseil exécutif a pris note avec satisfaction de la Politique de l'UNESCO sur l'engagement auprès des peuples autochtones en tant que document appelé à évoluer. Cette Politique mentionne la Convention du patrimoine mondial ainsi que plusieurs dispositions adoptées par le Comité du patrimoine mondial et l'Assemblée générale. La publication de cette Politique est en préparation et il sera nécessaire de trouver un financement, en particulier pour sa traduction en espagnol (<http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002627/262748f.pdf>).
92. En ce qui concerne la priorité Jeunesse, la campagne de volontariat pour le patrimoine mondial 2017, sous le thème « Le patrimoine entre nos mains », a organisé 45 chantiers d'activités de mars à novembre 2017, sur 44 biens du patrimoine mondial et sites des listes indicatives, dans 27 pays, chantiers auxquels ont participé 41 organisations et institutions locales. Le succès de cette initiative ne se dément pas, s'agissant de mobiliser les jeunes en faveur de la préservation et de la promotion du patrimoine mondial auprès de leurs pairs et des communautés locales. Les chantiers d'activités sont l'occasion pour les bénévoles de découvrir le quotidien sur un site du patrimoine mondial, d'acquérir des compétences de base

en matière de préservation et de conservation, et de s'engager dans des échanges interculturels. La campagne de Volontariat pour le patrimoine mondial 2018 prévoit une prévention de l'extrémisme violent en employant des jeunes en Jordanie, en Libye et au Maroc. Une publication intitulée « Engagement des jeunes pour le patrimoine - 10 ans de Volontariat pour le patrimoine mondial » paraîtra en 2018.

93. Dans le cadre de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial, le Forum des jeunes sur le patrimoine mondial 2017, « Mémoire : patrimoine perdu, patrimoine retrouvé » s'est déroulé du 25 juin au 4 juillet 2017 à Varsovie et Cracovie, en Pologne. Réunissant 32 jeunes venus de 32 pays, il a permis aux participants de présenter les résultats de leur travail dans une déclaration à la 41^e session du Comité du patrimoine mondial.
94. Par ailleurs, la page web du Programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial continue de présenter les activités de ce programme. La mise à jour du kit « Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes » et la production d'un nouvel épisode des aventures de Patrimonito sont deux des projets immédiats qui nécessitent un financement.
95. L'épisode 14 des aventures de Patrimonito sur le tourisme durable, qui met en scène le site de la Réserve de faune du Dja, au Cameroun, est en cours de production et devrait sortir durant l'été 2018.
96. Le troisième Forum africain des jeunes sur le patrimoine mondial s'est déroulé du 30 avril au 3 mai 2018 sur l'île de Mozambique, à l'occasion de l'édition 2018 de la Journée du patrimoine mondial africain.

c) Sensibilisation

97. Les efforts soutenus du Secrétariat pour améliorer la diffusion des informations relatives au patrimoine mondial ont contribué à renforcer la visibilité des questions stratégiques concernant le patrimoine mondial et ont facilité le partage d'informations générales et de connaissances techniques avec le grand public et les parties prenantes. Le site Internet du patrimoine mondial a été consulté en moyenne par 1 038 194 visiteurs par mois en 2017, ce qui représente 39 % des visites totales sur le site Internet de l'UNESCO. La base de données du site Internet du Centre, avec les propositions d'inscription et les informations sur l'état de conservation, fait de ce site une référence mondiale sur le patrimoine. 113 909 visiteurs sont inscrits comme utilisateurs réguliers du site Internet du Centre.
98. Les réseaux sociaux sont de plus en plus intégrés aux activités de communication et de mobilisation du Secrétariat, qui utilise Twitter, Facebook et Instagram non seulement pour diffuser les actualités sur le patrimoine mondial, les activités, les concours et les appels à propositions, mais aussi comme plateforme de renforcement des capacités. Ainsi, le Programme marin du patrimoine mondial est actif sur les réseaux sociaux au vu de ses activités, qui sont entièrement financées par des ressources extrabudgétaires. À l'occasion de la Journée mondiale de l'océan (8 juin 2017) et dans le cadre du Programme marin du patrimoine mondial, 30 enfants venus de 12 sites marins du patrimoine mondial se sont rendus à l'Assemblée générale des Nations Unies pour demander aux dirigeants mondiaux de protéger les océans contre le changement climatique. Le pacte #MyOceanPledge a été signé par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco en présence de la Directrice générale de l'UNESCO et de l'Ambassadeur de bonne volonté des Nations Unies pour l'environnement, Adrian Grenier. Plus de 60 messages vidéo enregistrés sur 30 sites marins du patrimoine mondial ont été diffusés sur le site Internet de l'UNESCO, du patrimoine mondial et sur les réseaux sociaux (<http://whc.unesco.org/fr/myoceanpledge/>). Une grande exposition, organisée de septembre à décembre 2017 à l'Aquarium de Paris, a permis de sensibiliser les

visiteurs aux effets du changement climatique sur les sites du patrimoine mondial marin. Ces pratiques seront développées et renforcées.

99. La lettre d'information électronique sur le patrimoine mondial et les activités du Centre a été largement diffusée. 100 000 exemplaires de la carte du patrimoine mondial 2017-2018 ont été produits, en collaboration avec le National Geographic, en anglais, français, espagnol et arabe, avec l'appui de Bahreïn. Une lettre d'information annuelle préparée par le Programme marin du patrimoine mondial est également diffusée auprès de la communauté internationale de la conservation des océans.
100. Dans le cadre des activités de sensibilisation, le gouvernement hongrois a contribué financièrement à l'élaboration de Passeports du patrimoine pour les États parties du Burkina Faso, du Cameroun et du Ghana. Il s'agit d'une publication illustrée en petit format qui fournit des informations claires et précises sur les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ainsi que sur différents autres sites du patrimoine. Elle présente leurs valeurs historiques, culturelles, humaines et artistiques et donne des détails sur leur localisation (coordonnées GPS), leur origine et leur nature. Ce document a déjà prouvé son utilité au Mali, comme outil d'information et de sensibilisation d'une multitude de partenaires et de parties prenantes, et a contribué à la protection de sites dans un contexte de conflit armé.
101. Une assistance internationale a été accordée pour l'organisation d'un atelier de sensibilisation aux biens du patrimoine mondial médiéval en Bulgarie.
102. De nombreuses activités opérationnelles ont intégré des composantes de sensibilisation. Par exemple, au titre de la demande d'assistance internationale d'urgence approuvée pour le *Paysage culturel du café de la Colombie*, les travaux de restauration des lieux endommagés par l'incendie dans la ville de Salamina sont complétés par les efforts des autorités locales, qui organisent des ateliers avec les communautés voisines afin de les sensibiliser à la gestion des risques de catastrophes pour l'architecture traditionnelle emblématique de ce bien.

IV. PRIORITÉ GLOBALE ÉGALITÉ DES GENRES

103. La dimension de l'égalité des genres est systématiquement prise en compte dans toutes les activités du Centre, en encourageant la participation des femmes aux ateliers de formation et aux réunions d'experts, en tâchant d'équilibrer la sélection des participants (le cas échéant), etc. Exemple de cette démarche systématique, la parité entre les genres faisait partie des critères pour la constitution du groupe de travail sur le Compendium de politiques générales, en plus de l'équilibre dans la représentation géographique et l'expertise culture / nature. La même démarche est appliquée aux produits multimédia et d'animation, avec une représentation équilibrée des figures féminines et masculines ; c'est le cas, par exemple, des vidéos de formation pour le troisième cycle rapports périodiques.
104. La prise en compte de l'égalité des genres est particulièrement visible dans le Programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial. Par exemple, plus de 50 % de filles ont participé au Volontariat pour le patrimoine mondial et aux Forums des jeunes sur le patrimoine mondial. La dimension de l'égalité des genres est également prise en compte dans la production de films d'animation portant sur la préservation et la promotion du patrimoine, puisque l'on assure la participation de garçons et de filles à la création des scénarios et l'égale représentation de personnages masculins et féminins dans tous les épisodes.
105. Sur un plan plus opérationnel, les activités menées dans le cadre du projet Fonds-en-dépôt République de Corée UNESCO / « Patrimoine mondial, développement

durable et participation des communautés » ont tenu compte de l'égalité des genres et ont fait participer, chaque fois que cela était possible, des femmes et des jeunes des communautés locales. À Makli, au Pakistan, l'atelier de céramique créé grâce à ce projet, en partenariat avec la Fondation du patrimoine du Pakistan, a servi de centre de formation pour les femmes des villages voisins, qui ont appris différents aspects de la production de céramiques, allant des étapes individuelles de production des carreaux de céramique utilisés à des fins de conservation à la création de petites pièces à vendre aux visiteurs. Ces activités de sensibilisation ont considérablement changé la vie de ces femmes, qui jouent désormais un rôle essentiel dans la conservation de leur bien du patrimoine mondial et en retirent un sentiment de fierté, en plus des avantages matériels qui découlent de la production de céramiques.

V. SYNERGIES AVEC LES AUTRES CONVENTIONS

106. Les synergies avec les autres conventions et programmes ont été proactivement renforcées par le Centre.
107. À sa 41^e session (Cracovie, 2017), après consultation des Secrétariats de tous les programmes et conventions concernés, le Comité a adopté le nouveau format de présentation des rapports périodiques qui tient compte, pour la première fois, des synergies entre la Convention du patrimoine mondial et d'autres conventions et programmes portant sur la culture et la biodiversité, en intégrant des questions pertinentes à cet égard.
108. La nouvelle page Web développée par le Centre (<http://whc.unesco.org/fr/synergies/>) aide à mieux comprendre les synergies avec les autres conventions et programmes portant sur la culture et la biodiversité.
109. Les utilisateurs du site Internet ont également apprécié que les synergies concrètes entre les différents programmes et conventions ayant trait à des sites présentés en ligne (patrimoine mondial, Convention de La Haye, Ramsar, réserves de biosphère et géoparcs mondiaux UNESCO) puissent être facilement identifiées, suite à l'initiative du Centre de les identifier le cas échéant sur son site Internet (par ex. dans le système d'information sur l'état de conservation), comme des sites à désignations multiples.
 - a) Conventions culturelles
110. Le Groupe de liaison des conventions culturelles (GLCC), présidé par la directrice de la Division du patrimoine et du Centre du patrimoine mondial, a poursuivi ses efforts pour renforcer les synergies entre les six conventions culturelles. Le GLCC s'est réuni régulièrement pour revoir les méthodes de travail, organiser les réunions statutaires et coordonner le financement et la mobilisation des ressources.
111. À l'occasion de sa 11^e réunion en décembre 2016, le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé avait étudié un projet révisé de modification du format de proposition d'inscription au patrimoine mondial, proposé par la Belgique, et demandé au Secrétariat d'en informer le Comité du patrimoine mondial. Tenant compte de cette demande, le Comité a approuvé le nouveau format de présentation des rapports périodiques, qui inclut des questions spécifiques sur les synergies avec la Convention de 1954 et son deuxième protocole, tant au niveau général qu'à celui des sites, en abordant aussi l'intérêt éventuel de suggérer des sites pour une protection renforcée.
112. Concrètement, dans la région Europe et Amérique du Nord, une mission conjointe a été menée pour la première fois dans le cadre de deux conventions culturelles : la Convention du patrimoine mondial et la Convention sur la protection du patrimoine

culturel subaquatique. Cette mission, composée d'experts du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de l'UNESCO et de l'ICOMOS, organisation consultative de la Convention du patrimoine mondial, a été invitée par les autorités bulgares à l'« Ancienne cité de Nessebar » en novembre 2017. Elle a évalué l'état de conservation du bien, notamment des vestiges archéologiques sous-marins, et a dispensé une formation pour le renforcement des capacités des experts bulgares en matière de gestion côtière et de préparation d'évaluations d'impact sur le patrimoine pour les biens du patrimoine mondial. Les experts du STAB ont réalisé une inspection sous-marine des vestiges archéologiques et ont émis des recommandations en vue des recherches supplémentaires qui pourraient être nécessaires pour évaluer le potentiel archéologique des parties submergées de Nessebar ainsi que les mesures à prendre pour minimiser les incidences sur les vestiges engloutis, conformément à l'article 5 de la Convention de 2001.

b) Conventions ayant trait à la biodiversité

113. Depuis la 41^e session du Comité du patrimoine mondial (Cracovie, 2017), le Centre a continué de collaborer avec les autres conventions et programmes internationaux ayant trait à la biodiversité, notamment dans le cadre du Groupe de liaison sur la biodiversité (GLB) (<http://whc.unesco.org/fr/partenaires/271/>).
114. Le Centre a participé à la 12^e réunion du Groupe de liaison sur la biodiversité (GLB), organisée au siège de la L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) le 28 septembre 2017. Le GLB a accueilli la Commission baleinière internationale (CBI) parmi ses membres et a discuté des actualités des Conventions, notamment des conclusions de la 17^e Conférence des parties (COP) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), qui s'est réunie en Afrique du Sud en septembre 2016, de la COP 12 de la Convention sur les espèces migratrices (CMS), organisée en octobre 2017 aux Philippines, de la COP de la Convention de Ramsar, prévue pour octobre 2018 aux Émirats arabes unis, à Dubaï, et de la COP 14 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui doit avoir lieu en novembre 2018 en Égypte. Le GLB a également abordé le programme pour l'après 2020. L'intégration d'un grand nombre d'objectifs d'Aichi aux ODD a été très favorablement accueillie. Le fait que des objectifs associés à la biodiversité soient présents dans plusieurs ODD et pas uniquement dans l'ODD 15 (« Vie terrestre ») a notamment été considéré comme encourageant. Étant donné qu'il est peu probable que l'on puisse atteindre la plupart des objectifs d'Aichi, tous étaient d'avis qu'au lieu de lancer un nouvel exercice visant à revoir complètement les objectifs et le plan stratégique, il conviendrait plutôt d'intensifier les efforts si l'on voulait éviter une perte catastrophique de biodiversité. Il a également été suggéré que les prochaines réunions statutaires des différentes Conventions pourraient recueillir les idées de leurs parties respectives à ce sujet.
115. Le GLB a aussi évoqué la coopération et les synergies entre les Conventions. La décision XIII/24 de la CDB suggérait un certain nombre de mesures qui pourraient être prises au niveau national pour accroître les synergies dans la mise en œuvre des Conventions ainsi que d'autres au niveau international pour faciliter le processus. Il a été convenu que le travail sur les synergies entre les Secrétariats devrait se concentrer sur des actions concrètes sur le terrain, comme la coopération avec la CITES au sujet du commerce illicite de certaines espèces qui affecte directement certains biens du patrimoine mondial. Il est également ressorti que la plus grosse progression sur les synergies pourrait se faire au niveau national, où il est nécessaire d'accroître les interactions entre les référents nationaux des différentes Conventions - ce qui est reflété dans le nouveau format de présentation des rapports périodiques du patrimoine mondial.

116. Pour revenir au GLB, une réunion avec plusieurs agences a été organisée en réponse à la décision XIII/23 de la CDB, qui priait le Secrétaire exécutif d'inviter les organisations internationales compétentes à poursuivre les travaux visant à promouvoir une approche plus intégrée et coordonnée en matière de renforcement des capacités et de coopération technique et scientifique. La discussion s'est également penchée sur la création d'autres synergies dans les activités de renforcement des capacités. Il a été souligné qu'en dépit d'une volonté de progresser sur ce point, un grand nombre des activités de renforcement des capacités entreprises par les Secrétariats des Conventions étaient surtout axées sur des processus spécifiques de ces Conventions. Suite à cette observation, plusieurs réunions en ligne ont été organisées avec différents agents chargés de coordonner les activités de renforcement des capacités au titre des différentes Conventions afin de faire avancer la discussion. Le Centre a participé à ces réunions en ligne et a communiqué aux autres Secrétariats la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial ainsi que son rapport d'avancement.
117. Les chargés de communication des Secrétariats auprès du GLB continuent de coordonner les activités de communication conjointes au moyen de téléconférences régulières. Le Centre a apporté son soutien à la Convention de Ramsar sur les zones humides en participant, le 2 février 2018, à la Journée mondiale des zones humides 2018 sur le thème « Les zones humides pour un avenir urbain durable » (<http://whc.unesco.org/fr/actualites/1778>) et a collaboré avec le Secrétariat de la CITES en vue de célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage (<http://wildlifeday.org/>), le 3 mars, consacrée à la protection des grands félins (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/1789/>). La coopération entre la CITES et le Centre était également au cœur d'un article du numéro d'avril de la revue Patrimoine mondial consacré au trafic d'espèces (<http://whc.unesco.org/fr/revue/87/>). Comme les années précédentes, le Centre participera à la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique, le 22 mai 2018.
118. Le Centre a par ailleurs continué de coopérer activement avec le Secrétariat de la CITES au sujet de l'état de conservation des biens affectés par le commerce illicite d'espèces végétales sauvages. Voir le document WHC/18/42.COM/7 pour plus de détails sur cette coopération.
119. Le Programme marin a travaillé en étroite collaboration avec la CITES sur le marsouin du golfe de Californie, en danger critique d'extinction, a partagé ses enseignements avec la CDB pour l'identification des aires marines d'importance écologique ou biologique et a collaboré avec l'Organisation maritime internationale pour exécuter les décisions du Comité du patrimoine mondial le concernant.
120. Le Centre a continué de coopérer à un projet conjoint avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar, financé par le programme InforMEA du PNUE et le partenariat Ramsar pour la culture et les zones humides, financé par la fondation MAVA, qui s'est conclu par la publication du rapport « Ramsar et la Convention du patrimoine mondial : au confluent du succès » (<http://whc.unesco.org/fr/actualites/1709>). À l'occasion de la sortie du rapport en 2017, le Centre a créé une nouvelle page Web présentant sa coopération avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar (<http://whc.unesco.org/fr/actualites/920>). À travers des études de cas, ce rapport montre que les doubles désignations au titre des Conventions de Ramsar et du patrimoine mondial peuvent être bénéfiques pour la conservation des valeurs culturelles et naturelles et que la participation des communautés peut contribuer positivement à leur conservation. Ce projet conjoint est parti d'une récente étude de l'UICN, « Gérer les SDIM : harmoniser la gestion des sites à désignations internationales multiples : sites Ramsar, sites du patrimoine mondial, réserves de biosphère et géoparcs mondiaux de l'UNESCO », publiée en 2016 (<http://whc.unesco.org/fr/actualites/1550>) et s'est attaché à trouver des

moyens d'accroître les synergies aux niveaux local et régional, notamment en ce qui concerne les sites à désignations internationales multiples (SDIM), ce qui correspond également à la décision XIII/24B de la COP13 de la CDB.

121. Une réunion d'experts sur le thème de « L'importance culturelle et spirituelle des zones humides – Soutenir l'intégration de la nature et de la culture dans leur gouvernance et leur gestion » a été organisée sur l'île de Vilm, en Allemagne, par l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN), en coopération avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar et le Réseau culturel Ramsar, avec la participation de 18 experts internationaux, dont le Centre. Les résultats de cet atelier peuvent servir de base pour le renforcement de la coopération entre le Centre et le Secrétariat de la Convention de Ramsar, sous la forme de propositions de projets conjoints et de manifestations conjointes lors des prochaines sessions du Comité du patrimoine mondial et de la Conférence des parties contractantes de la Convention de Ramsar. Les thèmes traités lors de l'atelier ont également abordé les synergies possibles avec l'Initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux.
122. Au vu des synergies potentielles avec l'Initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux, d'autres possibilités de renforcement de la coopération entre le Centre et le Secrétariat de la Convention de Ramsar ont été examinées, comme une proposition conjointe de projet de recherche sur les sites sacrés dans le cadre de l'Initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux. À cet égard, il a été suggéré que le Réseau culturel Ramsar intègre le Réseau mondial établi en vue de définir des principes directeurs pour la gestion du patrimoine culturel et naturel d'intérêt religieux.
123. Le Centre participe aussi de manière active au projet « Programme sur les traités environnementaux - exploiter les synergies pour la biodiversité » financé par l'Union européenne et la Suisse et géré par le ONU environnement (PNUE). Ce projet a été lancé en novembre 2017 à partir d'un précédent projet sur les synergies et de la résolution 2/17 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Le Centre est membre du comité directeur de ce projet, qui a tenu sa première réunion en ligne en février 2018.
124. Toujours dans le domaine des synergies, le Centre continue de participer au travail sur InforMEA et, dans le cadre d'un examen entre pairs, a fait des propositions au sujet de la constitution par le WCMC de plusieurs résumés d'orientations sur les synergies entre les conventions relatives à la biodiversité (1. orientations sur les synergies entre les conventions relatives à la biodiversité au niveau national ; 2. orientations pour recueillir, gérer et utiliser des données et des informations ; 3. orientations concernant les principales bases de données mondiales associées aux conventions relatives à la biodiversité).
125. Le Centre a également coordonné avec le Secteur des Sciences exactes et naturelles son examen des premières évaluations de l'état de la biodiversité, préparées par la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Ces 4 évaluations régionales ainsi qu'une évaluation thématique sur la dégradation et la restauration des sols seront présentées à la 6^e session plénière de l'IPBES, qui aura lieu en mars 2018 en Colombie. Le Centre a également participé à une réunion d'information concernant la session plénière de l'IPBES, organisée par le Secteur des Sciences exactes et naturelles au siège de l'UNESCO le 22 février 2018.
126. Le Centre renforce aussi la coopération et les synergies avec le programme des Systèmes ingénieux du patrimoine mondial agricole (SIPAM) de la FAO sur des activités visant à sauvegarder le patrimoine agricole. Un atelier conjoint entre l'UNESCO et la FAO s'est tenu au siège de l'UNESCO le 25 janvier 2018, en

présence du Centre. Il a réuni des acteurs de différents secteurs qui contribuent à la sauvegarde du patrimoine comportant des valeurs agricoles / pastorales / sylvicoles à l'échelle mondiale, notamment des représentants de la FAO (SIPAM), de l'UNESCO (Convention de 1972 sur le patrimoine mondial, Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et programme des Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS) du Secteur des Sciences) et de deux Organisations consultatives (ICOMOS et UICN). La définition par les participants de points d'action concrets, comme la participation du Centre au Forum international du SIPAM qui doit se tenir au siège de la FAO, à Rome, le 19 avril 2018, en a été le résultat clé.

VI. PROGRAMMES THÉMATIQUES DU PATRIMOINE MONDIAL

127. Ce chapitre présente le rapport actualisé sur les résultats de la mise en œuvre des Initiatives et Programmes thématiques du patrimoine mondial demandé par le Comité (Décision **40 COM 5D**), dans un format standard harmonisé qui suit la structure « mission », « principales activités » et « voie à suivre » :

- Programme des villes du patrimoine mondial (2001) ;
- Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable (2012) ;
- Programme sur les petits États insulaires en développement (2005) ;
- Programme marin du patrimoine mondial (2005) ;
- Initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial » (2005) ;
- Initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux (2011).
- Programme du patrimoine mondial pour l'architecture en terre (WHEAP) (2007)

128. Les Initiatives et Programmes thématiques sont exécutés par le Centre, en étroite collaboration avec les Organisations consultatives, en vue d'identifier, de conserver et de gérer les catégories de biens sous-représentées et de répondre aux questions qui se posent dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

129. Depuis leur lancement, les Initiatives et Programmes thématiques ont produit d'excellents résultats. Ils ont sensiblement contribué à améliorer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et ont fourni aux États parties ainsi qu'à d'autres acteurs du patrimoine mondial des conseils précis, des outils ou encore une assistance technique.

130. Si un grand nombre d'Initiatives et de Programmes thématiques ont bénéficié de financements extrabudgétaires, d'autres sont mis en œuvre par le Centre et les Organisations consultatives avec un soutien financier minimal voire nul.

131. À sa 40^e session, le Comité a examiné les résultats et contributions de tous les Programmes et Initiatives et, par sa décision **40 COM 5D**, a décidé de mettre un terme au Programme Forêts ainsi qu'au Programme thématique sur la préhistoire renommé « Évolution humaine : adaptations, dispersions et développement sociaux (HEADS) ». En ce qui concerne certains autres Programmes et Initiatives, au vu des contraintes en matière financière et de ressources humaines, il a décidé d'en confier la mise en œuvre aux partenaires concernés, sous l'encadrement stratégique du Centre du patrimoine mondial.

a) Programme des villes du patrimoine mondial
[\(http://whc.unesco.org/fr/villes/\)](http://whc.unesco.org/fr/villes/)

Mission

132. Le Programme des villes du patrimoine mondial a été adopté par le Comité du patrimoine mondial à sa 25^e session (Helsinki, 2001) afin d'élaborer un cadre théorique pour la conservation du patrimoine urbain et d'offrir une assistance technique aux États parties leur permettant d'appliquer de nouvelles approches et méthodologies dans ce but.
133. Le Programme des villes du patrimoine mondial a joué un rôle majeur pour l'élaboration de la Recommandation concernant le paysage urbain historique (HUL), adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2011. Cette Recommandation trouve sa principale utilité dans le renforcement de l'action de l'UNESCO en matière de conservation du patrimoine urbain, qu'il s'agisse de patrimoine mondial ou non, et constitue aujourd'hui le cadre standard d'exécution du Programme des villes du patrimoine mondial.

Principales activités (juillet 2016 - aujourd'hui)

134. Le 26 et 27 janvier 2017, des représentants de haut rang de 25 villes de toute l'Europe se sont réunis à Sienne (Italie), à l'invitation du Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe, pour discuter de la gestion des zones urbaines à l'intérieur des limites historiques de biens du patrimoine mondial.
135. Un nouveau projet intitulé « Le patrimoine et la ville » a été lancé, en partenariat entre l'UNESCO et la municipalité de Nanjing (Chine). Il entend promouvoir des villes durables, sûres et résilientes grâce à la protection et à la conservation du patrimoine urbain, culturel et naturel, dans les villes. Sa mise en œuvre s'appuie sur la longue expérience de l'Organisation dans ce domaine ainsi que sur son important cadre normatif (en particulier les Conventions de 1972, de 2003 et de 2005 et la Recommandation de 2011 sur le paysage urbain historique). Des travaux de recherche et de documentation menés dans ce but, y compris des études de cas illustrant les bonnes pratiques, seront essentiels pour rédiger le document d'orientation sur l'approche du paysage urbain historique, recommandé par le Comité dans sa décision **39 COM 11.7**.
136. Conformément à ses obligations de suivi, le Secrétariat procédera à une consultation générale des États membres et des autres parties prenantes afin de recueillir des informations sur leur application de la Recommandation de 2011 et de repérer les difficultés. Les principes directeurs pour l'établissement de rapports et le sondage en ligne préparés par le Secrétariat ont été approuvés par le Conseil exécutif à sa 202^e session (202 EX / décision 24.VI).
137. La deuxième réunion de coordination avec les centres de catégorie 2 et les chaires UNESCO chargées de la culture (siège de l'UNESCO, novembre 2017) a été l'occasion pour le Centre d'organiser un atelier volontaire sur l'application de la Recommandation de 2011 concernant le paysage urbain historique. L'objectif de cette réunion était d'amener les chaires UNESCO et les centres de catégorie 2 à travailler de concert sur la réalisation d'études de cas.
138. Sous la coordination du Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe, le deuxième atelier annuel, intitulé « Villes fortifiées, sociétés ouvertes : deuxième réunion du réseau régional sur la gestion des murailles et fortifications historiques dans les biens urbains du patrimoine mondial en Europe », s'est déroulé à Šibenik, en Croatie, les 5 et 6 mars 2018. Il s'est intéressé en particulier à la Recommandation de 2011 concernant le paysage urbain historique.
139. Le Centre a également participé au 14^e Congrès mondial de l'OVPM, qui s'est déroulé à Gyeongju, en République de Corée, du 31 octobre au 3 novembre 2017.

140. Du 26 au 28 mars 2018, le Shanghai Tongji Urban Planning and Design Institute a accueilli à Shanghai (Chine) une réunion internationale d'experts organisée par l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique sous l'égide de l'UNESCO (WHIT-RAP). L'objectif de cette réunion était de faire un examen critique de l'application de la Recommandation concernant le paysage urbain historique et de souligner les difficultés et les possibilités que renferme le patrimoine urbain.

Voie à suivre

141. Le sondage en ligne sera accessible aux États membres jusqu'au mois d'août 2018. Ses résultats seront ensuite analysés et présentés à la 206^e session du Conseil exécutif, avant d'être examinés à la 40^e session de la Conférence générale en 2019 ; les renseignements obtenus seront utilisés pour élaborer le document d'orientation sur l'approche relative au paysage urbain historique.
142. Le Secrétariat est par ailleurs en train de préparer des orientations supplémentaires qui devraient permettre aux États parties d'actualiser leurs politiques urbaines nationales suivant cette approche.
143. Le Programme des villes du patrimoine mondial contribue sensiblement à la réalisation de l'objectif 11 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir « faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables », tout en contribuant aussi à d'autres ODD (4, 8, 10, 13, 17). La cible 11.4 tend à renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial. Étant donné que les principes de l'approche sur le paysage urbain historique sont intégrés au Nouvel agenda urbain, cette approche pourrait jouer un rôle déterminant dans l'amélioration des politiques urbaines nationales. Les principes de l'approche sur le paysage urbain historique sont également repris dans la Déclaration de Davos 2018 : Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe, adoptée à la Conférence des ministres de la Culture organisée par la Suisse (du 20 au 22 janvier 2018). Le caractère intégratif de cette approche permet aux villes d'améliorer leur inclusion sociale et économique, leur résilience face aux catastrophes et aux conflits ainsi que leur compétitivité. Ainsi, la bonne mise en œuvre du Programme exige des ressources financières supplémentaires, afin de permettre au Secrétariat de répondre aux attentes croissantes des États membres.

b) Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable (<http://whc.unesco.org/fr/tourisme/>)

Mission

144. Adopté en 2012 à la 36^e session du Comité à Saint-Pétersbourg (**36 COM 5E**), le Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable (WH+ST) a créé un cadre international pour la planification et la gestion durable du tourisme sur les biens du patrimoine mondial afin de protéger leur valeur universelle exceptionnelle et de parvenir à un développement économique durable. Ce Programme est mis en œuvre suivant un Plan d'action qui définit les activités favorables à la réalisation de ses objectifs généraux. La priorité a été donnée à la mise au point d'outils et de stratégies pour le renforcement des capacités, l'implication des parties prenantes et la gestion des destinations. La sensibilisation aux politiques et la mobilisation des parties prenantes sont d'autres priorités stratégiques, tout comme le développement et la promotion de produits et services touristiques de qualité qui encouragent les comportements responsables et favorisent la compréhension et l'appréciation des valeurs patrimoniales des biens. Ce Programme ne reçoit aucun soutien financier du Fonds du patrimoine mondial puisqu'il est entièrement financé par des fonds extrabudgétaires. Cela a posé de grosses difficultés et un temps non négligeable a été consacré à l'obtention de ressources permettant d'assurer la viabilité à long

terme de ce Programme. À ce jour, au total, près de 6 millions de dollars ÉU ont été collectés pour le Programme. Actuellement, les fonds proviennent du secteur privé (compagnie de croisières Seabourn), de bailleurs de fonds bilatéraux (République de Corée et Norvège) et de la Commission européenne.

Principales activités (juillet 2016 - aujourd'hui)

145. Routes européennes du patrimoine mondial. Soutenu par l'Union européenne, le Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable a défini des itinéraires transeuropéens qui regroupent des sites emblématiques et moins connus du patrimoine mondial autour de quatre thèmes : l'Europe romantique, l'Europe antique, l'Europe royale et l'Europe souterraine. Ce projet vise à développer le tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial tout en encourageant les visiteurs à y séjourner plus longtemps et à soutenir la culture locale ainsi que les industries créatives. Une série d'ateliers spécialisés a réuni des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, qui ont discuté des principales problématiques de gestion des visiteurs, de marketing, de promotion et de durabilité. Un site Internet accessible sur les téléphones portables est en cours de développement par le National Geographic. Ce sera un outil promotionnel important pour les Routes du patrimoine mondial. Ce projet a pour vocation d'attirer des marchés clés en Europe, comme la Chine et les États-Unis, en particulier dans le cadre de l'Année du tourisme UE-Chine (2018 - financement total à ce jour 3 millions d'euros). <http://whc.unesco.org/en/activities/875>
146. Outil d'évaluation du tourisme durable et de la gestion des visiteurs. Cet outil d'auto-évaluation permettra aux acteurs chargés de gérer des sites du patrimoine mondial d'évaluer rapidement dans quelle mesure l'activité touristique répond à un ensemble d'indicateurs de durabilité. En aidant les gestionnaires de sites à établir une référence en matière de gestion touristique, cet outil favorisera la proactivité de la gestion, ce qui permettra d'élaborer et d'appliquer des stratégies touristiques et d'autres cadres de gestion et de planification afin de préserver les valeurs du patrimoine. Cela fera appel à tout un ensemble de parties prenantes et bénéficiera aux communautés locales. Cet outil pourra être utilisé sur tout type de site du patrimoine mondial. Des experts se sont réunis au siège de l'UNESCO en janvier 2018 afin de le perfectionner. Cet outil va subir des tests supplémentaires sur deux sites du patrimoine mondial (Parc Maloti-Drakensberg, Lesotho / Afrique du Sud et Suomenlinna, Finlande) dans les prochains mois. Son lancement est prévu pour juin, avec une phase pilote qui débutera en septembre 2018 (voir Décision du Conseil exécutif 204/5.I.B).
147. Boîte à outils sur le tourisme durable. Ces ressources, premières du genre, fournissent aux gestionnaires de sites touristiques du patrimoine mondial et autres parties prenantes des orientations et des lignes directrices pour les aider à trouver les solutions les plus adaptées aux particularités de leur environnement local et à acquérir un savoir-faire général pour la gestion de chaque site. Ces guides font connaître les meilleures pratiques à toute la communauté du patrimoine mondial, de sorte que les gestionnaires de sites, les professionnels du tourisme, les professionnels de la conservation et les communautés du monde entier sachent quelles sont les possibilités offertes par le tourisme durable et quels sont les éléments clés qui ont déjà été abordés. Ces ressources constituent un outil précieux, en particulier pour les gestionnaires de sites, qui n'ont souvent pas les moyens ou le savoir-faire nécessaires pour assurer la gestion du tourisme et en optimiser les bénéfices tout en limitant les incidences négatives <http://whc.unesco.org/sustainabletourismtoolkit/fr>
148. Renforcement des capacités sur le site des Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe. Un atelier sur trois jours, axé sur le

développement du tourisme durable sur le site du patrimoine mondial des Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe, a été organisé en décembre 2017 par l'Agence nationale de conservation de la nature, le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Environnement de Slovaquie, la Commission slovaque pour l'UNESCO et la Fondation pour la conservation de la biodiversité des Carpates. Cet atelier, auquel ont assisté des représentants d'administrations autonomes, des propriétaires terriens, des propriétaires de monuments culturels, des entrepreneurs et des ONG, a offert l'occasion aux parties prenantes de discuter du potentiel du tourisme durable de contribuer à la conservation de ce bien du patrimoine mondial. L'un de ses principaux objectifs était de formuler des propositions constructives afin de tirer parti de la marque UNESCO pour faire du tourisme durable une source de revenus alternative pour les communautés locales et un moyen de protéger la nature. Il est cependant apparu d'importantes difficultés avec les communautés locales, qu'il faudra résoudre par la suite.

149. Partenariat entre l'UNESCO et l'organisateur de croisières Seabourn. Le partenariat Seabourn/UNESCO a été mis en place en 2014 afin de soutenir et de favoriser la compréhension de la mission d'identification, de protection et de promotion des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Des intervenants spécialisés dans le patrimoine mondial animent des conférences à bord des navires Seabourn afin de sensibiliser les passagers à la conservation, à la valeur universelle exceptionnelle et à la gestion du patrimoine. Ce partenariat unique dispose également d'un mécanisme de financement unique : le tarif de toutes les excursions de Seabourn sur des sites du patrimoine mondial inclut une part qui est reversée au Programme sur le tourisme durable de l'UNESCO. Ce partenariat devrait rapporter environ 1,5 million de dollars sur la période 2014-2020 et constitue le principal financement non affecté du Programme sur le tourisme durable. (<http://whc.unesco.org/fr/partenaires/472>)
150. Collaboration avec l'OMT pour la formation et le renforcement des capacités sur la Route de la soie. En collaboration avec la Fondation OMT.Thémis et l'université de Valence (Espagne), l'UNESCO a organisé une formation transfrontalière pour les représentants de douze pays de la Route de la soie. L'objectif était de développer le tourisme durable transfrontalier ainsi que la coopération et de faciliter les déplacements dans les pays s'étendant de la Mongolie, de la Chine et du Japon à l'est, à la Grèce, l'Italie et l'Espagne à l'ouest. Associant les atouts d'un savoir-faire multidisciplinaire à une démarche pratique qui vise à déployer des projets de tourisme durable d'attrait transnational, la formation s'est concentrée sur des exemples de meilleures pratiques et sur l'élaboration de projets visant à faire de la Route de la soie un circuit touristique continu de renommée internationale.
151. Collaboration avec l'OMT dans le domaine de la culture et du tourisme. Afin de renforcer les partenariats entre les secteurs du tourisme et de la culture et d'affermir leur rôle vis-à-vis du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, l'UNESCO et l'OMT ont conjointement organisé des conférences internationales sur le tourisme et la culture (première Conférence mondiale sur le tourisme et la culture organisée en 2015 à Siem Reap ; deuxième Conférence mondiale sur le tourisme et la culture organisée en 2017 à Mascate). Les conférences de 2018 et de 2019 auront lieu respectivement à Istanbul et à Kyoto. Ces événements sont le fruit de la collaboration inter-agences entre l'OMT et l'UNESCO. Voir également la [Déclaration de Mascate sur le tourisme et la culture - Favoriser le développement durable](#) (204 EX/5 Part 1.B).

Voie à suivre

152. Routes européennes du patrimoine mondial, phase II. La première phase du projet a montré qu'il existait de nombreuses possibilités pour les offices de tourisme locaux et nationaux d'améliorer le marketing et la promotion de leurs éléments du patrimoine mondial. Si certains offices de tourisme travaillent déjà en partenariat avec les sites du patrimoine mondial, ils pourraient mieux positionner le patrimoine mondial ainsi que les secteurs culturels et créatifs dans leur promotion. La présentation et la promotion du patrimoine mondial devraient refléter la valeur universelle exceptionnelle du bien ainsi que les points d'intérêt et points sensibles du site et des communautés locales. Pendant la première phase du projet, l'UNESCO a fait appel au National Geographic, l'une des marques les plus renommées au monde en matière d'exploration, de récits et de voyages culturels, pour effectuer des recherches sur le terrain, favoriser l'engagement des parties prenantes, tracer les itinéraires et développer la plateforme Internet ainsi que son contenu.
153. La deuxième phase du projet, en cours, vise à renforcer l'attrait et la visibilité des quatre routes. Les activités se dérouleront suivant les résultats de la phase I et de la consultation permanente avec les représentants du patrimoine et du tourisme des 34 sites du patrimoine mondial participants. Cette collaboration permettra aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial de consolider les partenariats avec leurs homologues, avec leurs organismes respectifs de marketing et de gestion des sites ainsi qu'avec le secteur touristique local. Des outils permettant de soutenir le développement économique, de promouvoir la culture locale et d'améliorer le bien-être des résidents à travers la gestion et le marketing du tourisme durable seront mis au point durant cette deuxième phase.
154. Route du patrimoine bouddhiste pour le développement du tourisme durable en Asie du Sud-Est. Soutenu par l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), ce projet a pour but : de tracer et de promouvoir des circuits et routes touristiques transfrontaliers sur le thème du bouddhisme en Asie du Sud afin de favoriser le tourisme durable et le développement inclusif sur les sites du patrimoine mondial en question de la Route du patrimoine bouddhiste ; d'augmenter la durée de séjour et les dépenses des visiteurs sur ces sites tout en soutenant les entreprises touristiques et les sites du patrimoine mondial présents sur la Route du patrimoine bouddhiste ; de contribuer à la conservation de certains sites du patrimoine mondial situés sur la Route du patrimoine bouddhiste. Ce projet s'inspire du projet européen. Il adoptera une approche contribuant à la gestion globale des visiteurs et à la planification touristique de la Route du patrimoine, en s'inspirant des meilleures pratiques pour donner des pistes et des stratégies pour la présentation et la promotion des sites, dans le cadre d'une démarche durable.
155. Gestion du tourisme et des visiteurs : stratégie, données, tendances et incidences. Dans le cadre du Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, une stratégie de gestion des visiteurs ainsi qu'un cadre de recherche et de suivi sont en cours d'élaboration. Ils permettront de générer des données et d'analyser les visites des sites du patrimoine mondial, leurs incidences et les tendances, tout en développant le savoir-faire et les bonnes pratiques grâce à l'échange et au partage d'informations.
156. Contrôler l'impact du tourisme et mieux gérer les visiteurs afin de créer une dynamique plus durable entre les visiteurs et les communautés hôtes est l'objectif de cette stratégie de gestion des visiteurs et du cadre de recherche et de suivi. Ces derniers devraient également donner un aperçu plus détaillé de la valeur de la désignation en tant que patrimoine mondial et de son incidence sur les destinations et les économies locales. L'élaboration de la stratégie et du cadre se fera sous le pilotage d'un groupe consultatif d'experts. Ils prendront la forme de ressources en ligne et d'un outil de référence global au sujet des sites et destinations du patrimoine

mondial. Un fonds-en-dépôt constitué par des donateurs est envisagé pour financer l'élaboration de la stratégie et du cadre, tout comme une conférence majeure qui serait organisée pour lancer l'initiative. Voir également le document WHC/18/42.COM/7.

c) Programme sur les petits États insulaires en développement (<http://whc.unesco.org/en/sids/>)

Mission

157. Le Programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID) a été adopté par le Comité du patrimoine mondial à sa 29^e session (Durban, 2005).
158. Ce Programme coordonne et développe des activités en lien avec le patrimoine mondial sur les îles des Caraïbes et des océans Atlantique, Indien et Pacifique. Il apporte une aide pour la préparation des listes indicatives et des nouvelles propositions d'inscription dans les PEID, dans le cadre de l'exécution de la Stratégie globale de 1994 pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible, fournit une assistance technique pour la conservation et la gestion des sites après inscription, et offre des possibilités de renforcement des capacités aux gestionnaires de sites et professionnels du patrimoine, dans l'optique du développement durable. Le financement du Programme, en 2016-2017, a été assuré essentiellement par le fonds-en-dépôt néerlandais et d'autres donateurs bilatéraux.

Principales activités (juillet 2016 - aujourd'hui)

159. Soulignant l'importance des Modalités d'action accélérées des PEID (Orientations de SAMOA), document final de la troisième Conférence internationale sur les PEID (1^{er}-4 septembre 2014), en tant que document de référence concernant les petits États insulaires en développement (PEID), le Programme a coordonné et fourni les éléments du Centre du patrimoine mondial pour le Plan d'action de l'UNESCO pour les PEID (2016-2021) et la stratégie pour la première phase de mise en œuvre de ce Plan d'action pour 2016-2017, adoptée en 2016 (199 EX/5.INF.REV). Les activités du Programme du patrimoine mondial pour les PEID sont conformes aux priorités énoncées dans le Plan d'action de l'UNESCO pour la culture ainsi que dans le Plan d'action régional du patrimoine mondial pour les Caraïbes (2015-2019) et le Pacifique (2016-2020).
160. Un nouvel État partie venant des PEID, Timor-Leste, a ratifié la Convention du patrimoine mondial en 2016. Deux biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (Chantier naval d'Antigua et sites archéologiques associés, à Antigua-et-Barbuda, et Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale, dans les États fédérés de Micronésie) en 2016. Afin de préparer de nouveaux dossiers de proposition d'inscription, des aides ont été fournies au titre du fonds-en-dépôt néerlandais. L'une concernait « La colonie de Joden Savanne et le cimetière de Cassipora » (Suriname) et a permis d'effectuer une inspection archéologique approfondie ainsi que des travaux de conservation visant à limiter la détérioration des pierres tombales historiques en bois du cimetière africano-surinamais de Jodensavanne, et l'autre a permis de constituer le premier dossier de proposition d'inscription des Tonga sur « Les anciennes capitales du royaume des Tonga ». Les ateliers de consultation des parties prenantes se sont déroulés aux Tonga en juillet 2016 et janvier 2017.
161. Le Programme du patrimoine mondial pour les PEID assure une assistance technique pour la conservation et la gestion de « Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale (États fédérés de Micronésie) » (<http://whc.unesco.org/en/news/1787/>). Une équipe multidisciplinaire de mission de

suivi réactif, composée d'un archéologue, d'un expert des pierres, d'un ingénieur en structures et d'un spécialiste de la gestion de projet a été constituée grâce au soutien financier du fonds-en-dépôt néerlandais. L'équipe a entrepris la mission en janvier 2018 de « convenir d'un État de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril, fondé sur les attributs culturels de la valeur universelle exceptionnelle et qui devra être atteint au moyen d'une étude détaillée de la stabilité des murs, servant de base pour définir une stratégie de conservation et des mesures correctives qui pourront alors être échelonnées et budgétées. Des actions seront ensuite entreprises avec l'aide de l'ICOMOS et de l'UNESCO pour trouver des partenaires et des donateurs qui soutiendront ce projet de conservation » (décision **40 COM 8B.22**).

162. Un atelier de renforcement des capacités sur les « Évaluations des impacts sur le patrimoine et l'environnement des États insulaires du Pacifique » a été organisé à Suva et Levuka, aux Fidji (novembre 2017) par le Centre et l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITRAP), en coopération avec le Département du patrimoine et des arts des Fidji et le Pôle du patrimoine du Pacifique (<http://whc.unesco.org/fr/evenements/1415/>). C'était la première fois que le Centre abordait la question des évaluations des impacts patrimoniaux et environnementaux dans les PEID du Pacifique. Ses objectifs étaient de renforcer la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel et la résilience des communautés des PEID du Pacifique, d'améliorer la compréhension des processus de planification de la gestion et de développer la capacité d'élaborer des politiques et des stratégies et de créer des plans de gestion. Cet atelier a bénéficié du soutien financier du Fonds du patrimoine mondial, du fonds-en-dépôt néerlandais au Centre et du WHITRAP.
163. En ce qui concerne la communication, un atelier sur le patrimoine du Pacifique a été organisé à Koror (Palaos) du 30 août au 1er septembre 2017 par l'UNESCO, en coopération avec le ministère des Affaires culturelles et communautaires des Palaos (<http://whc.unesco.org/en/events/1401/>). Cet atelier a permis de renforcer les capacités des parties prenantes en diffusant des informations sur l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action du patrimoine mondial pour le Pacifique 2016–2020 et d'acquérir une meilleure compréhension de la Convention de La Haye de 1954 et de la Convention sur le patrimoine culturel subaquatique, en promouvant une approche unifiée de la sauvegarde du patrimoine terrestre et subaquatique du Pacifique.
164. Le Programme a également coordonné et contribué à un séminaire sur le thème « Activités créatives et régénération des territoires : quels potentiels pour les actions culturelles et environnementales des PEID », qui a été organisé par le Groupe des petits États insulaires en développement de l'UNESCO et des instituts universitaires et scientifiques au siège de l'UNESCO en septembre 2017 (<https://fr.unesco.org/events/activites-creatives-regeneration-territoires-quels-potentiels-actions-culturelles>).

Voie à suivre

165. Le Programme du patrimoine mondial pour les PEID va continuer d'apporter une aide pour la conservation et la gestion des biens des PEID déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et de mettre en œuvre des activités portant sur le renforcement des capacités et la sensibilisation des professionnels du patrimoine, des parties prenantes et des organisations de la société civile qui interviennent dans le domaine du patrimoine, en coopération avec les antennes régionales du Centre, d'autres Programmes thématiques et les bureaux hors siège de l'UNESCO. Une attention particulière sera portée aux biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

166. Le Programme du patrimoine mondial pour les PEID va accroître sa coopération avec les centres de catégorie 2 et les instituts régionaux pour la mise en œuvre des activités régionales liées aux Plans d'action régionaux pour le patrimoine mondial. Par exemple, la coopération entre l'UNESCO et le programme UNITWIN « Environnement bâti durable dans les PEID / Paysage urbain historique » (SBESIDS-HUL), établi en 2016 et dirigé par l'Université de technologie de la Jamaïque, avec 5 autres universités, a été évoquée durant la préparation des activités de renforcement des capacités dans les Caraïbes. Une collaboration avec le Réseau du patrimoine caribéen, qui siège à l'Université des Antilles de la Barbade, est également envisagée pour des activités thématiques.
167. Le Programme et le suivi des plans d'action seront gérés au titre de projets extrabudgétaires. Le financement extrabudgétaire pour 2018 provient essentiellement du fonds-en-dépôt néerlandais.

d) Programme marin du patrimoine mondial
[\(http://whc.unesco.org/fr/programme-marin/\)](http://whc.unesco.org/fr/programme-marin/)

Mission

168. Ce Programme a été adopté à la 29^e session du Comité du patrimoine mondial (Durban, 2005) avec la mission d'assurer une conservation efficace des sites classés du patrimoine mondial marin et des zones marines de valeur universelle exceptionnelle susceptibles de l'être (**29 COM 5B**).

Principales activités (juillet 2016 - aujourd'hui)

169. Le Programme apporte chaque année une contribution technique à environ 10 rapports sur l'état de conservation. Il a joué un rôle fondamental pour le classement par l'Organisation maritime internationale du Parc naturel du récif de Tubbataha (Philippines) en tant que zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) (**35 COM 7B.17**), pour l'établissement d'un moratoire permanent sur les activités pétrolières dans le Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize (**39 COM 7A.18**) et les mesures finales pour l'obtention de l'état de conservation souhaité pour retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril, et pour l'adoption d'une feuille de route globale en vue du retrait de Rennell Est de cette liste (**39 COM 7A.16**).
170. Le Programme a lancé le rapport de l'UNESCO / UICN « Patrimoine mondial en haute mer : une idée qui fait son chemin », qui explore les différentes manières dont le concept de patrimoine mondial pourrait un jour s'appliquer à cette zone qui couvre 70 % de la planète (**29 COM 5B ; 18 GA 8**) (<http://whc.unesco.org/fr/highseas>).
171. Le Programme a réuni les gestionnaires des 49 sites marins du patrimoine mondial, répartis dans 37 pays, et des experts du milieu marin pour 4 jours d'échanges de qualité au sujet des meilleures pratiques et des exemples de réussite pour la conservation des sites marins du patrimoine mondial. Cette conférence s'est tenue aux Îles Galapagos du 27 au 31 août 2016 (<http://whc.unesco.org/en/future-marine-world-heritage-2016>). Le réseau est informé au quotidien par une lettre d'information électronique, une plateforme Internet et l'organisation d'échanges spécialisés sur un certain nombre de sites. Il en résulte une plus grande visibilité de la conservation des biens marins, un meilleur accès à l'expertise du milieu marin pour les équipes locales du patrimoine mondial qui en ont besoin, une assistance technique pour l'élaboration de plans de gestion, un détachement de personnel, de meilleurs échanges concernant les solutions de gestion et l'élaboration d'un guide de meilleures pratiques relatives au patrimoine mondial marin. Un sondage réalisé auprès de tous les gestionnaires participants concernant l'utilité et l'efficacité de cet atelier a révélé des impressions extrêmement positives.

172. Le Programme a dirigé la première évaluation scientifique mondiale des effets du changement climatique sur les récifs coralliens du patrimoine mondial et en a efficacement communiqué les résultats lors d'événements spéciaux durant la 41 COM, l'IMPAC4 et la COP23, ainsi qu'à l'occasion d'une grande exposition à l'Aquarium de Paris (**41 COM 7**).
173. Le Programme et son personnel sont entièrement financés par des fonds extrabudgétaires. Le Programme a connu une période difficile suite au départ de partenaires clés en 2017, mais il est parvenu à attirer de nouveaux partenariats qui lui permettront de continuer à exécuter son mandat sur le court terme. Un total de près de 1,3 million de dollars ÉU est en cours de levée auprès de 13 partenaires (en mars 2018). Ce financement résulte directement, entre autres, des activités de sensibilisation du Programme et de ses relations fortes avec les gestionnaires sur le terrain.

Voie à suivre

174. Le Programme va commencer à mettre en œuvre des projets afin d'élaborer des stratégies d'adaptation au changement climatique sur une première série de sites sélectionnés, en collaboration avec des partenaires externes spécialisés. Les réalités du changement climatique et la multiplication des nouvelles technologies, comme le suivi satellite des pratiques de pêche, exigent d'avoir un financement plus stable dans l'avenir, afin que le Programme puisse intensifier l'aide apportée aux États parties pour appliquer les décisions du Comité du patrimoine mondial et les mesures de conservation essentielles à la protection de la valeur universelle exceptionnelle des biens marins. De nouvelles perspectives sont également explorées, comme l'éventuelle protection de zones uniques en haute mer, qui s'inscrit dans l'intention de la communauté internationale d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées en-dehors des juridictions nationales.

e) Initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial »

(<http://whc.unesco.org/en/astronomy/>)

Mission

175. Une Initiative thématique visant à identifier les sites liés à des observations astronomiques sur l'ensemble des régions géographiques a été approuvée par le Comité en 2005 (**29 COM 5.1**, Durban, 2005). Celui-ci a demandé au Secrétariat d'examiner de manière plus poussée l'Initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial » en tant que moyen de promouvoir, entre autres, les propositions d'inscription qui reconnaissent et célèbrent des avancées scientifiques.
176. Cette Initiative a été développée grâce aux contributions volontaires et en nature d'États parties (Pays-Bas, Royaume-Uni, Italie, Chine, Allemagne, Fédération de Russie, Égypte, France) et d'organisations scientifiques (Société royale d'astronomie du Royaume-Uni, Union astronomique internationale [IAU], Comité pour la recherche spatiale [COSPAR]). L'UNESCO et l'IAU ont signé un mémorandum d'accord en 2008. Cet engagement, au titre duquel l'IAU a entrepris la mise en œuvre de l'Initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial » avec l'UNESCO, se poursuit aujourd'hui dans le cadre d'un partenariat officiel (statut consultatif) entre l'UNESCO et l'IAU établi en 2015.
177. Si l'Initiative est coordonnée par l'IAU, comme l'a demandé le Comité (**40 COM 5D**, Istanbul, 2016), le Secrétariat en supervise la mise en œuvre du point de vue statutaire. Le Secrétariat coordonne aussi, conformément à la décision du Comité (**36 COM 5D**, Saint-Pétersbourg, 2012), des études et des travaux de recherche sur le patrimoine technologique spatial en vue d'élaborer des mécanismes pertinents

et/ou un instrument spécifique pour protéger les sites technologiques terrestres d'exception ayant un lien avec l'exploration spatiale.

Principales activités (juillet 2016 - aujourd'hui)

178. L'IAU a fourni d'importantes contributions en nature, en réalisant et éditant la deuxième étude thématique IAU/ICOMOS intitulée *Heritage Sites of Astronomy and Archaeoastronomy in the context of the World Heritage Convention* (2017) ainsi que d'autres publications (par ex. *Astronomy in Focus*, IAU, 2016), et en organisant des activités opérationnelles. L'IAU a développé et met régulièrement à jour un portail sur le patrimoine astronomique (www.astronomicalheritage.net). En collaboration avec l'ICOMOS, il a également dispensé des conseils en amont à plusieurs États parties, suivant les recommandations de différentes réunions et publications comme, par exemple, le symposium de l'ICOMOS « Cultural Heritage of Astronomical Observatories: From Classical Astronomy to Modern Astrophysics » (Hambourg, 2008), la première étude thématique conjointe IAU/ICOMOS validée par le Comité (Brésil, juillet 2010), la première réunion thématique sur le patrimoine astronomique, organisée à l'Assemblée générale de l'IAU, ou encore une réunion internationale sur le patrimoine astronomique matériel et immatériel (Honolulu, Hawaï'i, États-Unis d'Amérique, 2015).
179. Par ailleurs, les États parties et les agences spatiales ont porté une attention particulière au segment d'activités spécifiquement développé par le Secrétariat concernant le patrimoine technologique spatial. L'organisation de consultations et de réunions d'experts thématiques, comme la Conférence internationale sur le patrimoine technologique spatial (Kazan, Fédération de Russie, 2016), la réunion internationale « World Heritage Potential of Testimonies to Aviation and Aerospace » (Berlin, Allemagne, mai 2017) et la Conférence internationale de l'ASE sur l'histoire spatiale (Padoue, Italie, novembre 2017), a donné lieu à d'importantes contributions en nature.

Voie à suivre

180. Le thème du patrimoine lié à la science et à la technologie exige que l'on y porte une attention plus spécifique, à la lumière des recommandations du Groupe d'experts de 2008, approuvées par le Comité (décision **32 COM 10A**, Québec, 2008), selon lesquelles la science et la technologie sont des caractéristiques distinctives de la culture humaine. Des recommandations de la Réunion internationale d'experts du patrimoine mondial sur le critère (vi) et les valeurs associatives (Varsovie, 2012) pour l'élaboration de nouvelles lignes directrices détaillées concernant la reconnaissance et la gestion des associations culturelles faisant partie de la valeur universelle exceptionnelle des biens, ont été également rappelées. La sensibilisation à ce sujet devrait être utilisée pour communiquer à propos des valeurs du patrimoine scientifique des sites, de la gestion et de la conservation de ces sites, de l'importance du patrimoine scientifique, et de questions plus générales comme le développement durable en lien avec ces sites.
181. À cet égard, l'exécution de la décision du Comité concernant l'élaboration d'une Étude thématique globale sur le patrimoine, les sciences et les technologies, y compris des études et des travaux de recherche sur le patrimoine technologique lié à l'exploration spatiale (**36 COM 5D**, Saint-Pétersbourg, 2012), exige des ressources financières extrabudgétaires et l'établissement de nouveaux partenariats. En ligne avec les recommandations et les décisions précédentes sur le patrimoine de la science et technologie et également afin d'assurer une meilleure visibilité et consistance dans la mise en œuvre des activités pertinentes par les États Parties et les organisations partenaires, le Comité souhaitera peut-être envisager de renommer cette Initiative en incluant les termes patrimoine scientifique et technologique dans son titre.

182. L'Initiative sur le patrimoine de l'astronomie, des sciences et de la technologie sera mise en œuvre conformément à la Stratégie globale et en coordination avec les Organisations consultatives et toutes les organisations internationales concernées, les agences des Nations Unies, les agences spatiales et d'autres partenaires éventuels. Il convient de noter que l'UNESCO a établi un partenariat avec le Conseil international pour la Science, qui pourrait servir de base à une collaboration plus poussée et à une promotion accrue du patrimoine lié à la science et à la technologie. En outre, une proposition de projet est élaborée à l'attention des États parties, des partenaires et des donateurs afin de soutenir les activités sur le patrimoine technologique spatial (voir le site de la Bourse aux projets sur <http://whc.unesco.org/en/activities/923/>).

f) Initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux
(<http://whc.unesco.org/fr/patrimoine-religieux-sacre/>)

Mission

183. L'Initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux, approuvée par le Comité en 2011, est un exemple d'approche thématique de la conservation du patrimoine proposant de nouvelles formes d'action afin de promouvoir la cohésion sociale et les interactions pacifiques entre cultures. Les biens d'intérêt religieux devraient être considérés comme des « sites aux valeurs transversales » et des « lieux éducatifs » potentiels pour favoriser le respect mutuel, la connaissance, la compréhension et le dialogue entre les communautés. Le rôle principal de l'UNESCO est de contribuer à ce dialogue, d'assurer les conditions permettant le développement d'une vision universelle pour la protection du patrimoine d'intérêt religieux et de coordonner la mise en œuvre des activités à travers le monde.
184. Cette Initiative joue un rôle important pour l'élaboration d'une publication thématique proposant aux États parties des lignes directrices générales quant à la gestion de leur patrimoine culturel et naturel d'intérêt religieux, comme l'a demandé le Comité (décision **35 COM 5A**). À long terme, elle vise à intégrer un certain nombre de principes directeurs aux politiques locales, nationales, régionales et internationales de manière à contribuer au rapprochement des cultures et à des relations harmonieuses entre les peuples.

Principales activités (juillet 2016 - aujourd'hui)

185. D'importantes contributions financières et en nature ont été fournies par la Bulgarie, la Thaïlande et l'Arménie, qui ont organisé ou apporté leur soutien à des réunions thématiques d'experts ciblant trois régions : l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est (UNESCO, 2016 <https://whc.unesco.org/document/140647>), l'Asie-Pacifique (Bangkok et province de Nakhon Phnom, Thaïlande, 2017 <https://whc.unesco.org/document/158441>) et l'Europe de l'Est (Erevan, Arménie, 2018). Ces réunions ont abordé les principes directeurs pour l'élaboration de la publication thématique et ont recommandé d'encourager la participation des communautés religieuses dans la gestion des biens d'intérêt religieux.
186. Tous les réseaux bien établis, dont le Comité scientifique sur les sites de religion et de rituels de l'ICOMOS (PRERICO) officialisé en 2017, le réseau monastique interculturel créé par les gestionnaires des sites de l'Abbaye et Altenmünster de Lorsch (Allemagne), du Monastère de Gherart (Arménie), du Temple d'Haeinsa Janggyeong Panjeon (République de Corée) et du Couvent bénédictin Saint-Jean-des-Sœurs à Münstair (Suisse), ainsi que le Groupe spécialisé sur les valeurs culturelles et spirituelles des aires protégées (CSVPA) de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, contribuent sensiblement aux recherches et à l'étude thématique globale pour l'élaboration de lignes directrices générales (<https://whc.unesco.org/en/activities/930/>). La collaboration inter-agences entre

l'UNESCO et l'OMT s'est vue renforcée à l'occasion du Congrès international de l'OMT sur le tourisme religieux et le pèlerinage (Fatima, Portugal 2017).

Voie à suivre

187. L'élaboration de lignes directrices générales passe par une étude thématique globale, une approche par étude de cas, des recherches et analyses de données associées, ainsi que par l'organisation, en étroite collaboration avec les États parties, les Organisations consultatives et tous les autres partenaires concernés, de réunions, de conférences, d'ateliers et d'activités connexes. L'approche par étude de cas vise à définir les grands principes, en cherchant à comprendre les besoins, les difficultés et les meilleures pratiques pour la reconnaissance et la gestion des biens ayant des valeurs associatives d'ordre sacré ou spirituel, y compris les sites où se déroulent des pratiques religieuses vivantes. Un questionnaire qui permettra de répertorier les bonnes pratiques de gouvernance, de gestion et d'utilisation des biens d'intérêt religieux est en cours de préparation. Les participants aux réunions de consultation thématique d'experts ont discuté de la première ébauche de recommandations concernant les lignes directrices pour la gestion des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux, qui sera examinée à la suite des consultations régionales multi-thématiques.
188. Les États parties pourraient être invités à contribuer activement à cette Initiative en identifiant les études de cas qui illustrent les interdépendances entre la valeur universelle exceptionnelle et les valeurs sacrées associatives, les interactions multi-thématiques entre les Programmes et les Initiatives du patrimoine mondial, ainsi que les synergies entre les conventions.
189. Sur la base des recommandations précédentes, le Secrétariat est en train de lancer une série d'études de cas multi-thématiques, comme des consultations sur le patrimoine mondial sacré et religieux vivant dans un cadre urbain historique (parallèlement au Programme des villes du patrimoine mondial), sur l'importance culturelle et spirituelle des zones humides (en collaboration avec la Convention de RAMSAR), ainsi que sur le patrimoine astronomique et les lieux sacrés (en collaboration avec l'Initiative Starlight, lancée par l'Espagne). Les résultats de ces consultations contribueront à l'élaboration de lignes directrices pour la reconnaissance et la gestion des associations avec le patrimoine culturel et naturel, suivant les recommandations de la Réunion internationale d'experts du patrimoine mondial sur le critère (vi) mentionnée ci-dessus.
190. Le Centre du patrimoine mondial assure la mise en œuvre statutaire et institutionnelle de l'Initiative, en coordination avec le Groupe de pilotage du Centre du patrimoine mondial / Organisations consultatives sur le patrimoine d'intérêt religieux, ainsi que les experts internationaux, les référents nationaux du patrimoine mondial et les représentants des communautés religieuses. La mise en œuvre efficace de l'Initiative exige donc des ressources financières supplémentaires. À cet égard, le Secrétariat a développé une proposition de projet à l'attention des États parties, des partenaires et des donateurs, consultable sur le site de la Bourse aux projets du patrimoine mondial, à l'adresse <https://whc.unesco.org/en/activities/909/>.

g) Programme du patrimoine mondial pour l'architecture en terre (WHEAP) (2007)

Mission

191. Le Programme du patrimoine mondial pour l'architecture de terre (WHEAP) vise à améliorer l'état de conservation et de gestion des sites architecturaux en terre à travers le monde. Ce Programme a été approuvé par le Comité du patrimoine mondial à sa 31^e session (Christchurch, 2007), pour une période de dix ans (2007-2017) (Décision **31 COM 21C**). La mise en œuvre des activités, structurées en

quatre phases. La phase préparatoire, achevée en 2008, a ainsi été suivie de trois phases, chacune se concentrant sur deux régions ou sous-régions : la phase 2 (2009-2011) s'est concentrée sur l'Afrique et les États arabes, la phase 3 (2012-2014) sur l'Amérique latine et l'Asie centrale, et la phase 4 (2015-2017) sur l'Europe et l'Asie. Le partenaire principal de ce Programme thématique est le Centre international de la construction en terre (CRATerre). Le comité par sa décision 40 COM 5D a demandé au Centre du patrimoine mondial de prendre les mesures nécessaires pour confier la mise en œuvre opérationnelle de ce Programme à son principal partenaire, le centre CRATerre, et d'assurer l'encadrement institutionnel nécessaire.

Principales activités (juillet 2016 - aujourd'hui)

192. Le congrès international « Terra 2016 » (le douzième d'une série de manifestations internationales organisées depuis 1972), a été en juillet 2016 à Lyon (France) sous l'égide du Comité ISCEAH (comité scientifique international chargé du patrimoine architectural en terre) d'ICOMOS International dans le cadre du WHEAP, et a rassembler 755 participants de 70 pays et a permis l'organisation de 70 événements associés dans le cadre de « Lyon, capitale de la terre ». Cela a principalement porté sur les questions liées au développement durable, notamment dans les zones urbaines. Pour plus d'information voir <https://terra2016.sciencesconf.org/>.

Voie à suivre

193. La mise en œuvre opérationnelle par CRATerre au cours de la période 2018-2028 se concentre sur trois axes de recherche principaux: le patrimoine architectural en terre dans les situations post-catastrophe, les centres historiques en terre, le patrimoine terrestre et le développement durable. Le programme sera structuré autour de 5 types d'actions: mise à jour régulière de l'inventaire des biens du patrimoine mondial et analyse de la situation; recherche de stratégies adaptées à des cas spécifiques; formation, pratique et académique, à différents niveaux; publications axées sur les meilleures pratiques; promotion et sensibilisation, si le financement le permet.

VII. PROJET DE DECISION

Projet de décision : 42 COM 5A

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné* le document WHC/18/42.COM/5A,
2. *Rappelant* la décision **41 COM 5A** adoptée à sa 41^e session (Cracovie, 2017) et la décision **40 COM 5D** adoptée à sa 40^e session (Istanbul/UNESCO, 2016),

Questions générales :

3. *Prend note avec satisfaction* des activités menées à bien par le Centre du patrimoine mondial au cours de l'année écoulée pour atteindre le résultat escompté, à savoir l'« identification, la protection, le suivi et la gestion durable du patrimoine matériel par les États membres, notamment par la mise en œuvre effective de la Convention de 1972 », et les cinq objectifs stratégiques présentés dans le document WHC/18/42.COM/5A ;
4. *Accueille* le rôle proactif du Secrétariat pour renforcer les synergies entre la Convention du patrimoine mondial et les autres conventions ayant trait à la culture et à la biodiversité,

notamment l'intégration de ces aspects dans le nouveau format de présentation des rapports périodiques et le lancement d'une page Web consacrée à ces synergies sur le site Internet du Centre ;

5. Accueille également le renforcement de la collaboration entre les conventions ayant trait à la biodiversité, par l'intermédiaire du Groupe de liaison sur la biodiversité et d'activités ciblées comme des ateliers, des déclarations communes et des actions de sensibilisation ;
6. Prend note des études thématiques sur la reconnaissance des valeurs associatives au moyen du critère (vi) du patrimoine mondial et sur l'interprétation des sites de mémoire, financées respectivement par l'Allemagne et la République de Corée, et encourage tous les États parties à tenir compte de leurs résultats et recommandations lors de l'identification des sites ainsi que lors de la gestion et de l'interprétation des biens du patrimoine mondial ;
7. Prenant note du document de réflexion de l'ICOMOS sur les Évaluations de propositions d'inscription au patrimoine mondial concernant des sites associés aux mémoires de conflits récents, décide de convoquer une réunion d'experts consacrée aux sites associés aux mémoires de conflits récents afin de mener des réflexions philosophiques et pratiques quant à la nature de la commémoration, à la valeur des mémoires évolutives, à l'interdépendance des attributs matériels et immatériels relatifs à la mémoire et à la question de la consultation des parties prenantes; et d'élaborer des lignes directrices pour déterminer si ces sites peuvent s'inscrire dans l'objectif et la portée de la Convention du patrimoine mondial et de quelle manière, sous réserve de disposer d'un financement extrabudgétaire, et invite les États parties à verser des contributions financières dans ce but ;
8. Invite les États parties à soutenir les activités menées à bien par le Centre du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention ;
9. Demande au Centre du patrimoine mondial de présenter, à sa 43^e session, un rapport sur ses activités.

Programmes thématiques :

10. Accueille le rapport d'avancement sur la mise en œuvre des Initiatives et Programmes thématiques du patrimoine mondial, note leur contribution importante à la mise en œuvre d'une Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, et remercie tous les États parties, donateurs et autres organisations de leur contribution à la réalisation des objectifs de ces Initiatives et Programmes thématiques ;
11. Prend note des résultats obtenus par le Programme des villes du patrimoine mondial et appelle les États parties et les autres parties prenantes à fournir des ressources humaines et financières permettant de poursuivre ce Programme, compte tenu de son importance cruciale pour la conservation du patrimoine urbain inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, pour l'application de la Recommandation sur le paysage urbain historique et sa contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable pour 2030 concernant les villes, ainsi que pour sa contribution à la préparation du Nouvel agenda urbain, et remercie par ailleurs la Chine et la Croatie pour leur soutien à la mise en œuvre de ce Programme ;
12. Prend également note des résultats obtenus par le Programme marin du patrimoine mondial, remercie la Flandre, la France et la Fondation Annenberg pour leur soutien, note l'accent mis par le Programme sur la constitution d'un réseau mondial de

gestionnaires, sur les stratégies d'adaptation au changement climatique et sur la pêche durable, et invite les États parties, le Centre du patrimoine mondial et les autres parties prenantes à continuer de fournir des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre de ce Programme ;

13. Prend note par ailleurs des résultats obtenus avec la mise en œuvre du Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, en particulier de l'élaboration de l'outil d'évaluation du tourisme durable et de la gestion des visiteurs, et encourage les États parties à participer à l'expérimentation de cet outil, se félicite du financement accordé par la Commission européenne et remercie par ailleurs la République de Corée, la Norvège et la compagnie Seabourn pour leur soutien à la réalisation des activités du Programme ;
14. Note en outre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme sur les petits États insulaires en développement, son importance pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible, et le renforcement des capacités des gestionnaires de sites et des parties prenantes afin de mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial, remercie par ailleurs le Japon et les Pays-Bas pour leur soutien ainsi que le Centre international sur les technologies spatiales au service du patrimoine culturel et naturel (HIST) et l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITRAP), en tant que centres de catégorie 2, pour leur appui technique et financier, et demande également aux États parties et aux autres parties prenantes de continuer à fournir des ressources humaines, financières et techniques pour la mise en œuvre du Programme ;
15. Prend note des activités mises en œuvre conjointement par l'Union astronomique internationale (IAU) et l'ICOMOS sous la supervision institutionnelle du Centre du patrimoine mondial conformément à sa Décision 40 COM 5D, demande au Centre du patrimoine mondial de transmettre aux États parties le deuxième volume de l'étude thématique IAU/ICOMOS sur le patrimoine astronomique et renomme cette initiative « Initiative sur le patrimoine de l'astronomie, science et technologie » ;
16. Prend note également du rapport d'avancement concernant l'Initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux, approuve les recommandations des réunions de consultation thématique d'experts concentrées sur l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est (UNESCO, 2016), la région Asie-Pacifique (Thaïlande, 2017) et l'Europe de l'Est (Arménie, 2018), remercie les États parties de leur généreuse contribution, et invite à nouveau les États parties et les autres parties prenantes à continuer de soutenir cette Initiative ainsi que les projets associés élaborés par le Centre du patrimoine mondial ;
17. Prends note des activités mises en œuvre par CRAterre dans le cadre Programme du patrimoine mondial pour l'architecture en terre, sous la supervision générale institutionnelle du Centre du patrimoine mondial et ces lignes d'actions proposées pour l'avenir, sous réserve de financement ;
18. Invite les États parties, les organisations internationales et les donateurs à apporter une contribution financière aux Initiatives et Programmes thématiques étant donné que la mise en œuvre des priorités thématiques ne pourra se poursuivre sans financement extrabudgétaire ;
19. Demande par ailleurs au Centre du patrimoine mondial de présenter un rapport actualisé sur les résultats des Initiatives et Programmes thématiques, sous le point 5A (Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités), pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 44^e session en 2020.

ANNEXE 1 : RAPPORT SUR LES RESULTATS DES ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL POUR ATTEINDRE LES 5 C (COUVRANT LA PERIODE DE JUILLET 2017 A JUIN 2018)

Voir aussi les documents suivants : « *Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial* » (WHC/18/42.COM/6), « *Rapport d'avancement sur la préparation du troisième cycle de rapports périodiques* » (WHC/18/42.COM/10A) et « *État de conservation des biens du patrimoine mondial* » (WHC/18/42.COM/7).

Abréviations : Organisations consultatives (**AB**), Afrique (**AFR**), Asie et Pacifique (**APA**), États arabes (**ARB**), Europe et Amérique du Nord (**EUR**), Monde (**GLO**), Amérique latine et Caraïbes (**LAC**), Centre du patrimoine mondial (**WHC**).

1C Activités pour rendre la Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible (Crédibilité)

RÉGION	ACTIVITÉS	DÉCISION	RÉSULTATS obtenus et DIFFICULTÉS rencontrées
GLO	Appui technique aux États parties dans le cadre de l'Inventaire rétrospectif : rédaction des Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle et clarification des limites présentées à la 42 ^e session du Comité du patrimoine mondial.	41 COM 8D 41 COM 8E	Adoption des Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle et clarification des limites des biens.
GLO	<p>Assistance aux États parties lors du processus de proposition d'inscription (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'évaluation du Programme de soutien en amont en Afrique, pour faire suite au Programme de soutien aux propositions d'inscription au patrimoine mondial en Afrique et terminer la sélection des sites envisagés pour de futures propositions d'inscription, à laquelle ont assisté des représentants des Organisations consultatives, de l'AWHF, du CHDA et de l'EPA (Midrand, Afrique du Sud, juin 2017) • Mission de conseil en amont à Thimlich Ohinga (Kenya) pour la révision de la proposition d'inscription du Paysage culturel de Thimlich Ohinga (octobre 2017). • Préparation d'une proposition de modification importante des limites du site classé du Parc national du Simien dans le cadre d'un projet d'assistance internationale approuvé en 2013 (achevé). • Atelier régional sur le processus de proposition d'inscription de sites culturels, en coopération avec l'ALECSO, (Djerba, Tunisie, 11-15 septembre 2017). • Services consultatifs fournis par l'UNESCO aux autorités géorgiennes concernant le patrimoine et atelier sur la révision des listes indicatives de la Géorgie (Tbilisi, septembre 2017) • Assistance technique fournie au Brésil afin de déterminer le potentiel du site de Roberto Burle Marx, à Rio de Janeiro, en vue de sa future proposition d'inscription. 	Stratégie globale 39 COM 8B.8	<p>Meilleure compréhension du mécanisme et du calendrier de proposition d'inscription.</p> <p>Identification de nouveaux sites pour une Liste du patrimoine mondial représentative et équilibrée.</p> <p>Achèvement des dossiers de proposition d'inscription.</p> <p>Soutien des États parties en amont avec un appui et des conseils techniques.</p> <p>Renforcement des capacités locales concernant les futures inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial.</p> <p>Révision des listes indicatives.</p> <p>Amélioration des capacités d'inventaire du patrimoine culturel et naturel.</p>

GLO	<p>Mise en œuvre de l'initiative thématique pilote « Astronomie et patrimoine mondial » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Union astronomique internationale (IAU), chargée de la mise en œuvre de l'Initiative pilote sur le patrimoine astronomique, a publié la deuxième étude thématique IAU/ICOMOS consacrée aux sites du patrimoine astronomique et archéo-astronomique dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial (2017) et continue d'alimenter le portail sur le patrimoine astronomique (www.astronomicalheritage.net) ; • L'IAU, en collaboration avec l'ICOMOS, a fourni un appui et des conseils aux États parties pour la révision des listes indicatives et l'élaboration de plusieurs propositions d'inscription ; • Concernant les activités spécifiques de suivi sur le patrimoine technologique spatial, le Secrétariat a élaboré une proposition de projet, consultable sur le site de la Bourse aux projets http://whc.unesco.org/fr/280/?id=923&, et a commencé à rechercher une organisation partenaire pour réaliser des études et des recherches, comme l'a demandé le Comité ; • Les activités organisées dans le cadre de cette Initiative étaient les suivantes : Conférence internationale sur le patrimoine technologique spatial (Kazan, Fédération de Russie, 2016), réunion internationale « World Heritage Potential of Testimonies to Aviation and Aerospace » (Berlin, Allemagne, mai 2017) et Conférence internationale de l'ASE sur l'histoire spatiale (Padoue, Italie, novembre 2017). 	<p>Stratégie globale</p> <p>40 COM 5D</p>	<p>Renforcement des capacités d'identification des sites scientifiques et technologiques.</p> <p>Échange d'expertise et de meilleures pratiques entre experts et universitaires.</p> <p>Consolidation des partenariats avec des institutions scientifiques.</p> <p>Services de soutien en amont et d'assistance consultative.</p>
GLO	<p>Élaboration et publication du rapport de l'UICN « Patrimoine mondial marin naturel dans l'océan Arctique ».</p> <p>http://whc.unesco.org/fr/arctique</p>	<p>28 COM 13.1</p> <p>32 COM 8B.13</p>	<p>Identification de sept sites marins d'importance mondiale dans l'océan Arctique qui pourraient potentiellement prétendre au statut de patrimoine mondial. http://whc.unesco.org/fr/actualites/1649/</p>
AFR	<p>Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI)</p>		<p>Deux études de faisabilité visant à évaluer la VUE potentielle sont en cours, dans le cadre du processus en amont, pour le Parc national de l'Ivindo (Gabon) et le Parc national d'Odzala (Congo).</p>
AFR	<p>Projet extrabudgétaire relatif à la proposition d'inscription de la Cité historique de Mbanza Kongo sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (Angola)</p>	<p>41 COM 8B.10</p>	<p>Inscription en tant que bien du patrimoine mondial de Mbanza Kongo, vestiges de la capitale de l'ancien Royaume du Kongo, d'après les critères (iii) et (iv)</p>
APA	<p>Atelier international d'experts sur les Mosquées en pierre de corail des Maldives - Détermination de leur valeur universelle exceptionnelle, organisé par le Département du patrimoine des Maldives, le bureau de l'UNESCO à New Delhi et le World Monuments Fund (8-13 janvier 2017)</p>		<p>Grande avancée dans les efforts du gouvernement des Maldives en vue de l'inscription.</p> <p>Première rencontre de grands experts nationaux sur ce thème.</p> <p>Premier examen des mosquées en pierre de corail des Maldives dans le contexte plus large de l'océan Indien, avec la participation d'experts internationaux.</p>

APA	Atelier sur le processus de proposition d'inscription transnationale en série des Routes de la soie en Asie du Sud à Xi'an (Chine), organisé par le Centre du patrimoine mondial, l'administration d'État du patrimoine culturel de la Chine (SACH), le gouvernement populaire municipal de Xi'an et le Centre international de conservation de l'ICOMOS à Xi'an (IICC Xi'an) (5-7 septembre 2017). 60 participants venus de Chine, du Népal, de l'ICOMOS et du Centre du patrimoine mondial se sont retrouvés pour cette activité de suivi du Plan d'action 2014 de Kathmandu, organisée conformément à l'Accord d'Almaty de 2015.		Plusieurs points d'action définis pour 2018. Trois corridors du patrimoine proposés par le Népal (couvrant le Népal, la Chine et l'Inde) Trois sections clés de corridors du patrimoine proposées par la Chine (couvrant l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, la Chine, l'Inde, le Myanmar, le Népal et le Pakistan).
APA	Troisième atelier de formation sur la documentation des sites archéologiques du Haut Syr-Darya (région de Djalal-Abad, Kirghizistan, 25-30 octobre 2017)		Établissement, par des participants issus de nombreux gouvernements et institutions publiques, ONG, instituts universitaires et du secteur privé, du plan d'action pour le musée d'Uzgen. Un plan d'action similaire doit être élaboré pour le Musée du complexe de Shakh-Fazil. Détermination des composantes de la proposition d'inscription d'Uzgen et de Shoro-Bashat. Établissement d'une version préliminaire de la liste des éléments naturels et culturels du complexe de Safid Bulan. Discussions entre des spécialistes d'Ouzbékistan et du Tadjikistan à propos de plusieurs segments du corridor de Ferghana des Routes de la soie.
ARB	Conférence sur « Le patrimoine moderne au Liban : opportunité ou menace » co-organisée par le bureau de l'UNESCO à Beyrouth et le Centre arabe d'architecture, afin de promouvoir l'amélioration du cadre juridique et administratif pour la protection du patrimoine moderne et d'encourager l'État partie à inclure dans l'avenir de potentiels sites du patrimoine moderne sur la Liste du patrimoine mondial (Beyrouth, Liban, 13 novembre 2017).		Meilleure compréhension du processus et du calendrier de proposition d'inscription. Identification de nouveaux sites pour une Liste du patrimoine mondial représentative et équilibrée. Difficultés : implication nationale dans le lancement des processus de proposition d'inscription du point de vue juridique, administratif et organisationnel. Renforcement du rôle des communautés locales dans le processus de proposition d'inscription.
EUR	Projet pilote en amont « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid » (Albanie et ex-République yougoslave de Macédoine) doté d'un fonds de 2,4 millions de dollars EU (co-financement UE et Albanie pour un projet de 3 ans), démarré en 2014 pour une fin prévue en 2018.	Processus en amont 35 COM 12 38 COM 7B.58	Assistance en amont aux autorités nationales pour l'extension du bien mixte du « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid ». Remise par l'Albanie au Centre du patrimoine mondial, en février 2018, du dossier de proposition d'inscription du « Patrimoine naturel et culturel de la région

	<p>Appui technique du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives pour l'extension le bien mixte du « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid » à la partie albanaise du lac Ohrid :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion du groupe transfrontalier visant à faire le point sur l'avancement des documents de planification de la gestion de ce bien du patrimoine mondial et de l'extension proposée, en particulier concernant la consultation publique et l'évaluation environnementale stratégique (SEA), à déterminer si une consultation transfrontalière supplémentaire était nécessaire avant la soumission du projet de proposition d'inscription de l'extension, et à définir les possibilités de coopération et de gouvernance transfrontalière pour ce bien ; • Appui aux Activités à la campagne de sensibilisation à la gestion et à la réduction des déchets urbains ; • Sensibilisation des collectivités locales et des autorités nationales aux avantages apportés par la Convention du patrimoine mondial et à leurs obligations en découlant. <p>Activités prévues jusqu'en 2018 : http://whc.unesco.org/fr/region-du-lac-Ohrid/</p>		d'Ohrid », extension du bien existant du patrimoine mondial « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid » (ex-République yougoslave de Macédoine).
LAC	Mise en œuvre de la première phase du projet du fonds-en-dépôt néerlandais « Aide préparatoire concernant Jodensavanne, Suriname (patrimoine commun) » démarré en octobre 2017 (achèvement prévu pour l'été 2019).		Recherches en vue de l'éventuelle proposition d'inscription de Jodensavanne.
2C Activités pour assurer la conservation effective des biens du patrimoine mondial (Conservation)			
RÉGI ON	ACTIVITÉS	DÉCISION	RÉSULTATS obtenus et DIFFICULTÉS rencontrés
GLO	Soutien au développement de plans de gestion des biens du patrimoine mondial dans toutes les régions.	38 COM 7B 38 COM 7A	Mise à jour et finalisation des plans de gestion.
GLO	Mise à jour régulière du Système d'information sur l'état de conservation (http://whc.unesco.org/fr/soc/) avec tous les rapports sur l'état de conservation examinés par le Comité à sa 41 ^e session, les rapports de mission, les rapports des États parties (intégraux ou résumés) afin d'améliorer le système de gestion des connaissances. Progression du travail de mise en ligne de l'ensemble des rapports de mission de conseil et de suivi réactif depuis 1979.	37 COM 7C	À la mi-mars 2018, plus d'un million de pages consultées (source : GoogleAnalytics)
GLO	Missions de suivi réactif effectuées conformément aux décisions prises par le Comité	41 COM 7B 41 COM 7A	Analyse détaillée de l'état de conservation du bien, avec des recommandations. Soutien à la mise en œuvre des recommandations par l'État partie.

GLO	Rencontre, le 17 janvier 2018 au Siège de l'UNESCO, entre la directrice du Centre du patrimoine mondial et le directeur général de l'APIECA, l'association mondiale du secteur pétrolier et gazier, au sujet de questions environnementales et sociales.		Discussion sur les moyens de renforcer la coopération, en particulier vis-à-vis de l'engagement pour les zones d'exclusion auprès du secteur pétrolier et gazier, et communication des meilleures pratiques concernant les évaluations des impacts pour les projets proposés dans ces secteurs à proximité de sites du patrimoine mondial.
GLO	Discours d'ouverture prononcé par la directrice du Centre du patrimoine mondial, le 16 mars 2018 à Londres, à l'occasion de la réunion annuelle de l'APIECA, l'association mondiale du secteur pétrolier et gazier chargée des questions environnementales et sociales.		Ce discours et les débats portaient sur le thème du patrimoine mondial et des industries extractives, et sur le respect de l'engagement pour les zones d'exclusion.
GLO	Mise en œuvre de l'Initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux : <ul style="list-style-type: none"> • Trois ateliers régionaux sur le patrimoine d'intérêt religieux, axés sur trois régions : l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est (UNESCO, 2016 https://whc.unesco.org/document/140647), l'Asie-Pacifique (Bangkok et province de Nakhon Phnom, Thaïlande, 2017 https://whc.unesco.org/document/158441) et l'Europe de l'Est (Erevan, Arménie, 2018) ; • Participation du Centre du patrimoine mondial au Congrès international de l'OMT sur le tourisme religieux et le pèlerinage (Fatima, Portugal 2017) ; • Études de cas multi-thématiques : patrimoine mondial sacré et religieux vivant dans un cadre urbain historique (parallèlement au Programme des villes du patrimoine mondial) ; importance culturelle et spirituelle des zones humides (en collaboration avec la Convention de RAMSAR) ; patrimoine astronomique et lieux sacrés (en collaboration avec l'Initiative Starlight, lancée par l'Espagne) ; • Proposition de projet élaborée par le Secrétariat et présentée pour financement sur le site de la Bourse aux projets https://whc.unesco.org/fr/280/?id=909& 	35 COM 5A 36 COM 5A.1 37 COM 5A 40 COM 5D	Contribution à l'élaboration du document thématique proposant des conseils sur la gestion du patrimoine d'intérêt religieux, suite à la décision du Comité du patrimoine mondial. Renforcement du réseau d'experts et de la coopération inter-agences des Nations Unies.
GLO	Activités de suivi du deuxième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques pour toutes les régions et réflexion générale sur les rapports périodiques.	40 COM 10B	Suivi des plans d'actions régionaux.
GLO	Réunion d'experts sur le développement d'un nouvel outil de gestion du tourisme et des visiteurs, organisée au siège de l'UNESCO à Paris, en présence de l'UNESCO, des Organisations consultatives (UICN, ICOMOS, ICCROM), des gestionnaires de sites et de professionnels du patrimoine (15-16 janvier 2018).		Outil de gestion du tourisme et des visiteurs, pour les autorités de gestion du tourisme et du patrimoine mondial, en cours de développement par le Programme de l'UNESCO sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, avec l'appui du gouvernement norvégien.
GLO	Soutien du Centre du patrimoine mondial, par l'intermédiaire du Programme marin, à l'approbation finale du classement du Parc naturel du récif de Tubbataha (Philippines) comme Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV) et à l'éventuel classement comme ZMPV du Parc national du Banc d'Arguin (Mauritanie), en coopération avec l'Organisation maritime internationale (OMI).	31 COM 7B.12 35 COM 7B.17 38 COM 7B.62 40 COM 7B.85	Approbation par l'OMI du classement comme ZMPV du Parc naturel du récif de Tubbataha, imposant aux grands navires internationaux d'éviter le site à compter du 1 ^{er} janvier 2018. http://whc.unesco.org/fr/actualites/1696/

			Mission d'enquête conjointe OMI-UNESCO en novembre 2017 afin de faire avancer le processus de la possible désignation comme ZMPV du Parc national du Banc d'Arguin et des eaux environnantes.
GLO	Nouveau partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité afin de renforcer la conservation des aires marines protégées de valeur universelle exceptionnelle.	41 COM 7	Lancement de la première évaluation scientifique mondiale des effets du changement climatique sur les récifs coralliens du patrimoine mondial, qui a montré que la majorité de ces récifs coralliens devraient être fortement affectés par le changement climatique. http://whc.unesco.org/fr/actualites/1676/ Adoption par les gouvernements de l'Appel à l'action en faveur de l'océan de l'IMPAC4, qui encourage les États à renforcer la protection des aires marines de valeur universelle exceptionnelle et à proposer de nouveaux sites du patrimoine mondial marin situés dans les eaux relevant de leur juridiction nationale.
GLO	<p>Activités de conservation menées à bien dans toutes les régions (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Missions de suivi réactif effectuées conformément aux décisions prises par le Comité. • Rénovation du cinéma Majestic dans la Ville de pierre de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie). • Consolidation du mur côtier du fort de Gereza sur le site de Kilwa Kisiwani, dans le cadre d'un projet d'assistance internationale approuvé en 2015 (République-Unie de Tanzanie) (achevé). • Rénovation du toit du bâtiment de la CFAO, dans le cadre d'un projet d'assistance internationale d'urgence approuvé en 2016, suite aux dommages causés par les fortes pluies et tempêtes d'août 2016 (Île Kunta Kinteh et sites associés, Gambie) (achevé). • Poursuite du projet de consolidation et de protection d'urgence du site de l'Île de Gorée (Sénégal), financé par le Japon. • Mise en œuvre d'un plan d'intervention d'urgence pour restaurer les valeurs culturelles, matérielles et immatérielles, du site du patrimoine mondial Paysage culturel de Sukur (Nigeria), financé par la Hongrie. • Soutien à une table ronde organisée en présence de ministères, de propriétaires et de communautés locales sur l'avenir de Rennell Est (Îles Salomon) et l'obtention de l'état de conservation souhaité pour retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR). • Mise en œuvre d'activités pour la conservation et la gestion efficaces du site de « Lumbini, lieu de naissance du Bouddha », dans le cadre d'un projet UNESCO / fonds-en-dépôt japonais. • Activités de conservation déployées dans la Vallée de Kathmandu (Népal) grâce à l'assistance d'urgence accordée au titre du Fonds du patrimoine mondial et mise en œuvre 	<p>Stratégie globale</p> <p>Décisions du Comité du patrimoine mondial dans le cadre des documents 7A et 7B</p>	<p>Amélioration de l'état de conservation des biens du patrimoine mondial.</p> <p>Renforcement des capacités de conservation, de protection et de gestion du patrimoine et développement de méthodologies.</p> <p>Soutien aux efforts de conservation et de gestion des institutions locales et nationales.</p> <p>Développement de systèmes de gestion améliorés pour les biens du patrimoine mondial.</p> <p>Assistance pour la finalisation des plans de gestion.</p> <p>Renforcement de la participation des communautés locales à la gestion du site du patrimoine mondial.</p> <p>Encouragement de la revitalisation urbaine.</p> <p>Intégration des mesures de développement durable dans les actions de conservation.</p> <p>Application de mesures d'urgence pour les sites en péril (exposés à des conflits), par exemple de documentation, de consolidation et de restauration.</p>

<p>de plusieurs projets extrabudgétaires pour la sauvegarde, la conservation et la réhabilitation d'urgence post-séisme du bien et de ses environs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance préparatoire pour la finalisation du plan de gestion des « Anciennes capitales du Royaume des Tonga » (Tonga) (financée par l'UNESCO / fonds-en-dépôt néerlandais et le Programme des petits États insulaires en développement). Atelier destiné aux parties prenantes (19-20 juillet 2016) et réunion de consultation (26 janvier 2017). • Projet d'assistance internationale pour aider à préparer les plans de gestion et de conservation des biens du patrimoine mondial « Palestine : terre des oliviers et des vignes – Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir » et « Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem ». • Rénovation de deux bâtiments situés sur la route de pèlerinage à Bethléem (création d'un centre d'étude et de recherche pour renforcer les liens avec la diaspora et d'un centre de formation aux artisanats locaux pour autonomiser les femmes) et rénovation d'un bâtiment dans la Vieille ville d'Hébron/Al-Khalil destiné à servir d'école primaire mixte, dans le cadre du projet de développement local par la rénovation et la revitalisation de l'environnement historique en Palestine. • Travaux de restauration et de consolidation réalisés sur le pont menant à la citadelle de l'Ancienne ville d'Alep. • Préparation de documents, à l'aide de la technique de lasergrammétrie, sur les bâtiments historiques de « Beit Ghazaleh » et « Beit Achiqbash » de l'Ancienne ville d'Alep, lourdement endommagés par le conflit. • Restauration de la statue du Lion d'Al-Lât dans la cité antique de Palmyre (31 mai-30 novembre 2017). • Assistance consultative pour la révision du plan de gestion de Kiev : cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques (laure de Kievo-Petchersk, Ukraine). • Mission consultative du Centre du patrimoine mondial / ICOMOS à Vilnius concernant les projets de développement sur le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon. • Soutien apporté aux autorités locales par le bureau de l'UNESCO à Quito, dans le cadre du projet UNESCO / fonds-en-dépôt japonais pour la préservation du patrimoine mondial « <i>Préservation et conservation de Tiwanaku et de la pyramide d'Akapana</i> », afin de répondre à différents besoins de conservation et de gestion sur le bien. • Mission internationale du Centre du patrimoine mondial / ICOMOS au Centre historique de Lima afin de dispenser des conseils techniques pour satisfaire aux demandes du Comité du patrimoine mondial, en particulier concernant les évaluations d'impact sur le patrimoine des projets de développement sur le site, actuels et potentiels (octobre 2017). • Mission consultative de l'ICOMOS sur le site du Port, forteresses et ensemble monumental de Carthagène afin de conseiller l'État partie au sujet des projets existants, des questions soulevées dans de précédentes décisions du Comité et des nouvelles préoccupations concernant des projets de développement urbain (décembre 2017). • Missions de suivi réactif du Centre du patrimoine mondial / UICN effectuées dans la Zone de conservation de Guanacaste, la Réserve de biosphère du papillon monarque, les Îles et aires protégées du Golfe de Californie et les Îles Galápagos. 		<p>Conseils à des experts sur la mise en œuvre d'initiatives relatives à l'intensité touristique afin d'accroître les connaissances et les capacités locales.</p> <p>Assistance aux États parties pour l'évaluation de leur progression dans l'application des mesures correctives adoptées dans de précédentes décisions du Comité et des actions appropriées pour obtenir l'état de conservation souhaité pour retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril.</p> <p>Difficultés :</p> <p>Assurer la mise en œuvre effective des plans de gestion dans certains pays.</p> <p>Manque de stratégies complètes et d'approches unifiées de redressement et de conservation en Syrie.</p>
---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Missions consultatives effectuées sur deux biens naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril : le Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize (mission UICN) et la Réserve de la biosphère Río Plátano (mission Centre du patrimoine mondial / UICN). • Évaluation des besoins après une catastrophe (PDNA) pour les biens du patrimoine mondial d'Antigua-et-Barbuda (Chantier naval d'Antigua et sites archéologiques associés) et de la Dominique (Parc national de Morne Trois Pitons) effectuée par le bureau multi-pays de l'UNESCO à Kingston, en consultation étroite avec le Centre du patrimoine mondial, après le passage des ouragans Irma et Maria, dans le cadre d'une évaluation plus vaste qui portait aussi sur le patrimoine immatériel (septembre-octobre 2017) • Finalisation du projet financé par le fonds-en-dépôt néerlandais <i>Conservation et gestion des biens du patrimoine mondial liés à l'architecture militaire aux Caraïbes</i>, à Saint-Kitts-et-Nevis, pour faire suite à l'atelier et à la mission d'experts de novembre 2016. • Lancement de la première phase d'un projet financé par le fonds-en-dépôt espagnol et destiné à mettre au point un plan de tourisme durable et participatif pour la Vallée de Viñales (Cuba), en étroite collaboration avec le bureau de l'UNESCO à La Havane. 		
AFR	Bonne progression du projet financé par l'Union européenne sur l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI). Démarrage des activités sur site en juillet 2016.		Fonds alloués à Lopé-Okanda (Gabon), au Trinational de la Sangha (Congo, Cameroun et République centrafricaine) et à la Réserve de faune du Dja (Cameroun) pour améliorer la gestion de ces biens naturels.
AFR	<p>Mise à jour des plans de gestion des sites du patrimoine mondial suivants, en Afrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réserve de faune du Dja (Cameroun) • Cercles mégalithiques de Sénégambie (Sénégal et Gambie) • Villes anciennes de Djenné (Mali) • Tombouctou (Mali) • Falaises de Bandiagara (pays dogon) (Mali) • Tombeau des Askia (Mali) <p>Mise à jour en cours des plans de gestion des sites suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc national de Lopé-Okanda (Gabon) • Île de Mozambique (Mozambique) • Parc national du Niokolo-Koba 	<p>40 COM 7B.9</p> <p>41 COM 7B.18</p> <p>40 COM 7B.13</p> <p>40 COM 7A.6</p> <p>40 COM 7B.64</p> <p>40 COM 7A.7</p>	<p>Mise à jour des plans de gestion de six biens du patrimoine mondial en Afrique et activités en cours pour mettre à jour trois autres plans de gestion.</p> <p>Prise de conscience du rôle et de l'importance de la planification de la gestion pour la conservation des biens du patrimoine mondial, pour l'implication des communautés locales et pour la gestion des risques.</p>
APA	<p>Projet de l'UNESCO / fonds-en-dépôt de la République de Corée sur le patrimoine mondial, le développement durable et la participation des communautés</p> <p>Trois biens du patrimoine mondial, un au Bangladesh et deux au Pakistan, ont été sélectionnés pour ces activités pilotes.</p>		<p>Revitalisation d'artisanats lucratifs et de techniques de construction en lien avec la conservation des sites du patrimoine dans les communautés locales.</p> <p>Démonstration de l'importance de l'implication des communautés locales dans la restauration des sites pour procurer non seulement des avantages matériels,</p>

			mais aussi un sentiment d'appropriation qui renforce le lien entre la population et le bien du patrimoine mondial.
APA	Réunion technique et symposium international sur « L'avenir des statues de Bouddha de Bamiyan : considérations techniques et effets potentiels sur l'authenticité et la valeur universelle exceptionnelle », financés dans le cadre du projet UNESCO / fonds-en-dépôt japonais pour la sauvegarde des niches de Bouddha de Bamiyan (phase V) (Tokyo, Japon, 27-30 septembre 2017).		<p>Clarification des méthodologies et théories existantes concernant la reconstruction de biens culturels et les principes de restauration, les incidences sur la VUE et l'authenticité du bien.</p> <p>Évaluation de la faisabilité technique de quatre propositions pour la reconstruction éventuelle d'une ou plusieurs statues de Bouddha sur le site classé de Bamiyan.</p> <p>Première étape d'une réflexion sérieuse à long terme sur l'éventuelle reconstruction / rénovation de la falaise des Bouddhas de Bamiyan.</p>
APA	<p>Réunion du Comité de pilotage international de Lumbini, financée par l'UNESCO / fonds-en-dépôt japonais pour la sauvegarde de Lumbini (Lumbini, Népal, 21–23 février 2018).</p> <p>A réuni de nombreuses parties prenantes internationales, nationales et locales, dont des représentants de nombreuses organisations bouddhistes.</p>		<p>Conseils adressés au gouvernement népalais et à l'UNESCO sur la progression technique des opérations réalisées dans le cadre du projet UNESCO / fonds-en-dépôt japonais sur Lumbini.</p> <p>Examen du travail effectué en 2017 et détermination et approbation des aspects techniques du programme pour l'année à venir.</p> <p>Accent mis sur la nécessité d'améliorer la coordination entre les différents projets de développement et d'infrastructure menés à bien par des agences internationales et des gouvernements à Lumbini.</p>
APA	<p>Coopération technique au sujet du bien « Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale » (États fédérés de Micronésie – inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril) afin de définir l'état de conservation souhaité pour retrait de cette Liste ainsi qu'une stratégie de conservation (DSOCR) (15-25 janvier 2018).</p> <p>Financée par le Fonds du patrimoine mondial, le fonds-en-dépôt néerlandais et le Programme pour les PEID.</p>	40 COM 8B.22	Analyse détaillée de l'état de conservation du bien, avec des recommandations.
APA	Atelier sur le patrimoine du Pacifique organisé par l'UNESCO à Koror (Palaos), en coopération avec le ministère des Affaires culturelles et communautaires des Palaos (30 août - 1 ^{er} septembre 2017).		<p>Échange de bonnes pratiques en matière de gestion et de conservation des sites du patrimoine mondial.</p> <p>Diffusion d'informations sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.</p>

APA	Organisation d'une réunion d'experts au Parc national de Komodo pour préparer un plan de gestion actualisé des zones océaniques de Komodo.		Traduction en indonésien du Guide de meilleures pratiques sur la gestion des sites marins du patrimoine mondial. Identification de domaines cibles dans lesquels le Programme marin peut contribuer à réunir l'expertise et les ressources financières requises pour élaborer un plan de gestion des zones marines du Parc national de Komodo.
APA	Atelier sur la planification et la gestion des Mosquées en pierre de corail des Maldives, organisé par le bureau de l'UNESCO à New Delhi, en coopération avec le Département du patrimoine des Maldives (5-7 décembre 2017)		Poursuite des efforts entrepris en janvier 2018 durant l'atelier international d'experts sur les Mosquées en pierre de corail des Maldives.
APA	Rencontre sous-régionale de l'Asie centrale sur l'élaboration de stratégies de gestion pour les corridors du patrimoine des Routes de la soie (Tachkent, Ouzbékistan, 13-14 septembre 2017).		Formation d'experts nationaux du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et d'Ouzbékistan, d'experts internationaux et régionaux, de représentants de l'UNESCO et d'autres partenaires concernant la préparation de systèmes de gestion.
ARB	Réunion internationale d'experts sur la conservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger, bien du patrimoine mondial, à Alger, en Algérie (20-23 janvier 2018).	41 COM 7B.73	Échange d'expertise et meilleure compréhension des défis à relever ainsi que des mesures à prendre pour la conservation et la revitalisation du patrimoine urbain.
ARB	Assistance technique pour la préparation d'une feuille de route et l'élaboration d'un plan de gestion intégrant la gestion des risques de catastrophes pour le site du patrimoine mondial de Petra.	41 COM 7B.80	Conservation et mesures d'atténuation des risques / actions pilotes entreprises à Petra. Difficultés : des financements importants sont nécessaires pour sécuriser le site contre les chutes de pierres et mettre en œuvre le projet sur l'ensemble du site.
ARB	Soutien apporté à des sites du patrimoine mondial au Liban, y compris des activités visant à suivre et appliquer des mesures de conservation à Tyr et à Baalbek, et exécution d'une mission technique internationale pour la valorisation des sites (11-15 septembre 2017).	41 COM 7B.83	Renforcement des capacités locales pour la protection, la présentation et la sauvegarde d'urgence des sites. Difficultés : Tyr n'a pas appliqué les décisions du Comité du patrimoine mondial en matière de conservation et de gestion du site ; Baalbeck est menacé par la croissance urbaine. Les deux sites ont besoin d'un engagement institutionnel plus fort pour leur protection.

ARB	Atelier organisé par le bureau de l'UNESCO à Beyrouth, en coopération avec la Direction générale des antiquités et des musées de Syrie, sur la reconstruction après une crise et la revitalisation des villes historiques, Damas (6-7 septembre 2017).	41 COM 7	Obtention de nombreuses informations sur les expériences de reconstruction après un conflit, pour orienter les politiques de redressement et de reconstruction post-conflit dans les villes du patrimoine mondial des États arabes. Échanges régionaux et expertise dans le domaine de la reconstruction de villes après un conflit.
ARB	Lancement d'un projet visant à favoriser les opportunités de création de revenus pour les jeunes du Yémen par des activités de revitalisation urbaine, notamment la restauration de certains bâtiments dans les centres urbains historiques, endommagés pendant le conflit.	41 COM 7A.51 41 COM 7A.52 41 COM 7A.53	Renforcement des capacités de conservation et création d'emplois pour les jeunes. Restauration des bâtiments endommagés. Difficultés : accès au Yémen dans les conditions actuelles de sécurité.
EUR	Assistance pour l'élaboration du plan directeur urbain du bien du patrimoine mondial « Monuments historiques de Mtskheta » et promotion du patrimoine culturel et du tourisme durable dans le cadre du projet « Services consultatifs en matière de patrimoine culturel fournis par l'UNESCO aux autorités géorgiennes ».	41 COM 7B.44 41 COM 8B.44	Renforcement de la collaboration entre les parties prenantes concernant la planification et la conservation urbaines. Approbation par le Comité de la nouvelle zone tampon élargie, y compris de l'ensemble du bassin visuel, en 2017. Révision des dispositions légales visant à protéger le patrimoine culturel dans la zone de Mtskheta. Adoption de mesures exceptionnelles pour la production des documents de planification urbaine de Mtskheta. Organisation d'un atelier dans le cadre du Programme de l'UNESCO sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, et mise à jour du Plan d'action 2018-2019 relatif à la stratégie touristique nationale.
EUR	Lancement d'un projet pour mettre en place une commande centralisée et un suivi à distance du système de climatisation dans l'Église de Boyana, en Bulgarie.		Rénovation de la commande automatique de l'équipement de climatisation de l'Église de Boyana, avec un suivi renforcé.
EUR	Synergie inter-conventions en action : première mission consultative conjointe STAB/ICOMOS sur un bien du patrimoine mondial, l'Ancienne cité de Nessebar (Bulgarie), effectuée dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial (1972) et de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001) (novembre 2017)	41 COM 7B.43	Évaluation de l'état de conservation actuel et des incidences positives et négatives que pourraient avoir une série de projets de développement sur la VUE, en portant une attention particulière au patrimoine culturel subaquatique de Nessebar.

EUR	Participation du Centre du patrimoine mondial à une réunion d'experts sur « L'importance culturelle et spirituelle des zones humides – Soutenir l'intégration de la nature et de la culture dans leur gouvernance et leur gestion », organisée sur l'île de Vilm, en Allemagne, par l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN), en coopération avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar et le Réseau culturel Ramsar.		Examen des possibilités de poursuite de la coopération entre le Centre du patrimoine mondial et le Secrétariat de la Convention de Ramsar afin d'exploiter d'autres synergies entre ces deux conventions et d'envisager les activités futures du Réseau culturel Ramsar.
EUR	Soutien technique apporté à la République Slovaque en matière de tourisme durable. Organisation par l'Agence nationale de conservation de la nature, le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Environnement de Slovaquie, la Commission slovaque pour l'UNESCO et la Fondation pour la conservation de la biodiversité des Carpates, d'un atelier sur trois jours axé sur le développement du tourisme durable sur le site du patrimoine mondial des Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe, auquel ont assisté des représentants d'administrations autonomes, des propriétaires terriens, des propriétaires de monuments culturels, des entrepreneurs et des ONG (décembre 2017).		Cet atelier a offert l'occasion aux parties prenantes de discuter du potentiel du tourisme durable de contribuer à la conservation de ce bien du patrimoine mondial. L'un de ses principaux objectifs était de formuler des propositions constructives afin de tirer parti de la marque UNESCO pour faire du tourisme durable une source de revenus alternative pour les communautés locales ainsi qu'un moyen de protéger la nature. Il est cependant apparu d'importantes difficultés avec les communautés locales, qu'il faudra résoudre par la suite.
LAC	Conseils techniques dispensés par le bureau de l'UNESCO à Montevideo concernant la valeur et la conservation du patrimoine, à l'occasion du forum sur le patrimoine industriel du XIXe siècle à nos jours et la réflexion sur les engagements et les actions en Amérique latine, qui s'est tenu à Buenos Aires (octobre 2017).	Stratégie globale	Cet atelier a permis d'échanger des idées, des propositions et des points de vue afin de répondre aux questions sur la conservation du patrimoine industriel et les possibilités de réutilisation du patrimoine moderne par les jeunes professionnels et les étudiants.
LAC	Soutien du Centre du patrimoine mondial en vue de l'obtention de l'état de conservation souhaité pour retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril du Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize, en mettant en place une protection juridique contre l'exploration pétrolière, en définissant une réglementation sur la mangrove et en mettant fin aux ventes et locations de terrains sur le bien.	40 COM 7A.32 41 COM 7A.2	Moratoire complet sur le pétrole pour toutes les eaux du large du Belize, y compris l'ensemble du site du patrimoine mondial de Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize. http://whc.unesco.org/fr/actualites/1764/
LAC	Soutien du Centre du patrimoine mondial à la première rencontre régionale des gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial dans le Pacifique tropical oriental (Guanacaste, Costa Rica, août 2017).		Échange de données scientifiques et détermination des difficultés communes de gestion et des priorités de financement grâce à la plateforme de financement PACIFICO http://whc.unesco.org/fr/actualites/1718/ Accord ministériel régional pour l'élaboration d'une Stratégie régionale de contrôle et de surveillance maritime.
LAC	Poursuite du projet de soutien au renforcement de la structure de gestion participative de Qhapaq Ñan, réseau de routes andin, financé par l'UNESCO / fonds-en-dépôt japonais.	40 COM 7B.1	Participation des États parties concernés à différents ateliers internationaux (sur le renforcement des capacités pour l'évaluation des impacts sur le

			patrimoine, l'élaboration d'une base de données pour suivre l'état de conservation du bien et des éléments du patrimoine immatériel, la gestion des risques de catastrophes et la conservation des structures en terre et en pierre) et activités de coordination définies dans le plan de travail.
LAC	Organisation d'ateliers de consultation pour la gestion future et la planification du paysage urbain du Centre historique de Puebla, en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Mexico, les autorités locales, les communautés et des universitaires.	Stratégie globale	Intégration des résultats des ateliers et des activités de consultation à la publication « <i>La Ciudad de los caminos cortos: Puebla en su paisaje urbano histórico</i> », consultable sur le site Internet du bureau de l'UNESCO à Mexico.
3C Activités pour encourager la mise en place de mesures efficaces de renforcement des capacités (Renforcement des Capacités)			
RÉGI ON	ACTIVITÉS	DÉCISION	RÉSULTATS obtenus et DIFFICULTÉS rencontrées
GLO	Forum des jeunes sur le patrimoine mondial 2017 « Mémoire : patrimoine perdu, patrimoine retrouvé », organisé à Varsovie et Cracovie (Pologne) avec la participation de 32 jeunes (19 filles, 13 garçons) venus de 32 pays (4 d'Afrique ; 5 des États arabes ; 6 d'Asie-Pacifique, 14 d'Europe, 3 d'Amérique latine et des Caraïbes) (25 juin-4 juillet 2017). https://whc.unesco.org/fr/280/?id=898&		Amélioration des connaissances des jeunes et de leur compréhension des défis et opportunités de la protection, de la conservation et de la restauration des sites du patrimoine mondial possédant des valeurs associatives. Présentation des résultats du travail des participants sous la forme d'une Déclaration à la 41 ^e session du Comité du patrimoine mondial.
GLO	Activités opérationnelles du réseau de gestionnaires des sites marins du patrimoine mondial, regroupant 49 sites marins dans 37 pays, avec le soutien de la Fondation Annenberg, du gouvernement de la Flandre et de l'Agence française pour la biodiversité. http://whc.unesco.org/en/future-marine-world-heritage-2016	29 COM 5B 37 COM 5E 40 COM 5D	Formation des gestionnaires au développement de stratégies d'adaptation au climat et d'approches commerciales pour renforcer la pêche durable. Renforcement de la visibilité du travail local de conservation des sites marins, amélioration de l'accès à l'expertise marine et échange important de solutions de gestion et de meilleures pratiques entre sites marins du patrimoine mondial. Positionnement du réseau de gestionnaires des sites marins du patrimoine mondial comme moteurs de

			changement dans le domaine de la conservation des océans.
GLO	Atelier sur le paysage urbain historique (PUH) organisé parallèlement à la deuxième réunion de coordination avec les centres de catégorie 2 de l'UNESCO et les chaires UNESCO/UNITWIN associées au secteur de la Culture de l'UNESCO (23-24 novembre 2017)	40 COM 5D	<p>Information des parties prenantes sur les initiatives de l'UNESCO, en vue des obligations de compte-rendu pour 2019.</p> <p>Nouveau modèle communiqué aux réseaux et chaires UNESCO appliquant déjà l'approche du paysage urbain historique afin qu'ils présentent leurs exemples d'application de cette approche. Cette méthodologie a offert une perspective comparative pour comprendre les défis à différentes échelles et dans différents contextes géographiques.</p>
GLO	<p>Organisation d'ateliers de formation dans toutes les régions (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier régional à Yaoundé (Cameroun) afin de lancer l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI), auquel ont participé 40 gestionnaires de sites et professionnels du patrimoine d'Afrique centrale (Congo, Cameroun, Gabon et République centrafricaine) (décembre 2017). • Organisation d'un atelier de préparation aux risques dans la Réserve de faune du Dja (Cameroun), en présence de 20 participants venus de pays d'Afrique francophone (octobre 2017). • Organisation d'un atelier régional à Masvingo sur « le patrimoine mondial et les Institutions éducatives en Afrique » ont participé 60 acteurs du milieu universitaire et experts du patrimoine venus de pays d'Afrique anglophone (Zimbabwe, avril 2018). • Organisation d'un atelier national de formation sur les processus en amont et l'élaboration de listes indicatives au Swaziland, avec 27 participants provenant de différents ministères, agences / départements, universités, communautés locales, agences des Nations Unies et ONG (Mbabane, Swaziland, 1^{er}-3 novembre 2017). • Atelier régional sur les « Évaluations des impacts sur le patrimoine et l'environnement des États insulaires du Pacifique », financé par le Fonds du patrimoine mondial, le fonds-en-dépôt néerlandais et le Programme pour les PEID (20-28 novembre 2017). • Organisation d'ateliers de formation professionnelle sur la maçonnerie en pierre et les techniques de restauration dans l'Ancienne ville d'Alep (Alep, 15 septembre-15 décembre 2017). • Réunion d'assistance d'urgence sur les techniques et matériaux de construction traditionnels (Alep, 10-11 août 2017). • Réunion d'assistance d'urgence concernant le Musée des mosaïques de Maarat Al-Nouman (qui présente des mosaïques provenant du site du patrimoine mondial des Villages antiques du nord de la Syrie) en collaboration avec l'association The Day After et le Centro di Conservazione Archaeologica (Italie, 12-13 septembre 2017). 	<p>Stratégie globale</p> <p>Décisions du Comité du patrimoine mondial dans le cadre des documents 7A et 7B</p>	<p>Renforcement des capacités des gestionnaires de sites, des fonctionnaires de l'État, des membres des communautés et des experts du patrimoine.</p> <p>Analyse et échange de bonnes pratiques concernant la gestion et la conservation des sites du patrimoine mondial.</p> <p>Diffusion d'informations sur la mise en œuvre de la <i>Convention du patrimoine mondial</i>.</p> <p>Création et renforcement des réseaux d'acteurs clés (par ex. réseau d'établissements éducatifs) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.</p> <p>Mise à jour des informations et des savoir-faire techniques actuels.</p> <p>Amélioration des capacités de protection et de conservation des biens du patrimoine mondial.</p> <p>Échange au sujet des expériences et des difficultés concernant la gestion et le développement durable des sites du patrimoine mondial.</p> <p>Renforcement des cadres institutionnels et administratifs pour la protection des biens du patrimoine mondial.</p> <p>Renforcement des capacités de préparation aux risques, en élaborant des plans de préparation aux</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation au Monténégro d'un atelier sur les évaluations des impacts sur le patrimoine (EIP). • Organisation d'un atelier par le bureau de l'UNESCO au Guatemala sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Convention dans le pays, destiné aux gestionnaires de sites et au personnel technique des trois biens inscrits du Guatemala. • Participation du bureau de l'UNESCO à Quito au forum international consacré à la gestion du patrimoine et à la vision des gouvernements locaux, organisé à Quito (septembre 2017). • Organisation par le bureau de l'UNESCO à Santiago d'un atelier sur le patrimoine culturel et les instruments internationaux au Chili (Chili, août 2017). 		<p>risques pour les sites du patrimoine mondial et en assurant la résilience des communautés.</p> <p>Renforcement des capacités et des compétences pour réaliser des évaluations des impacts sur l'environnement / le patrimoine (EIP) et assurer une prise de décision plus efficace concernant la conservation du patrimoine culturel et naturel.</p> <p>Renforcement de l'expertise locale sur les techniques de restauration d'urgence et la formation professionnelle afin de créer des emplois lors du processus de reconstruction.</p> <p>Difficultés : en Syrie, les activités de renforcement des capacités sont insuffisantes par rapport à l'ampleur des difficultés rencontrées.</p>
AFR	Troisième Forum africain des jeunes sur le patrimoine mondial organisé sur l'île de Mozambique à l'occasion des célébrations de la Journée du patrimoine mondial africain (29 avril-3 mai 2018)	36 COM 10D 38 C/68	18 participants venus de 6 pays d'Afrique ont participé à cette manifestation de 10 jours destinée à renforcer l'implication des jeunes Africains dans la protection du patrimoine culturel et naturel du continent.
AFR	Suivi du projet « Conservation de la biodiversité en zones de conflits armés : préserver les sites du patrimoine mondial en République démocratique du Congo »	41 COM 7A.7 41 COM 7A.8 41 COM 7A.9 41 COM 7A.10 41 COM 7A.11	<p>Renforcement des capacités des directeurs des Parcs et des réseaux de gestionnaires de sites : étroite collaboration entre les participants et l'UNESCO pour évaluer les mesures correctives sur chaque site.</p> <p>Amélioration de l'efficacité de la gestion grâce au renforcement des capacités et au partage de connaissances.</p>
APA	Atelier de formation à la documentation sur l'architecture et le paysage urbain des Routes de la soie, organisé avec des spécialistes de l'Université des femmes de Mukogawa et de l'Institut de recherche sur les biens culturels de l'Université Teikyo (Japon) (Tachkent, Samarkand et Khiva, Ouzbékistan, 12-19 septembre 2017)		Enseignement des méthodes modernes aux jeunes architectes, aux gestionnaires de sites et aux archéologues de la Commission des Monuments afin de préserver et d'utiliser les paysages et les bâtiments historiques grâce à la création de modèles 3D des bâtiments historiques.
APA	Atelier « Paysage culturel et pérennisation de son importance – Bhoutan 2017 », financé dans le cadre du projet de l'UNESCO / fonds-en-dépôt japonais « Initiatives sur le paysage culturel d'Asie du Sud » (Thimphou, Bhoutan, 22–27 octobre 2017).	41 COM 10B.1	Renforcement des capacités de la Division de la conservation des sites du patrimoine (DCSH) du département de la Culture du ministère des Affaires intérieures et culturelles du Bhoutan.

			<p>Élaboration de plans de gestion pour les sites culturels potentiellement importants du Bhoutan et meilleure compréhension par les autorités du pays de la méthodologie employée pour la gestion des paysages culturels.</p> <p>Discussion entre parties prenantes nationales et experts internationaux au sujet de la révision des systèmes de gestion applicables pour six sites / paysages culturels donnés, situés dans cinq districts du Bhoutan.</p>
APA	Réunion de consultation sur le renforcement des capacités dans le domaine des paysages culturels en Asie, organisée par le centre de catégorie 2 de l'UNESCO chargé de la formation et de la gestion du patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique à l'Institut indien de la faune sauvage (New Delhi, Inde, 9 décembre 2017).	41 COM 10B.1	Examen des activités entreprises par l'UNESCO en lien avec les paysages culturels et des difficultés associées à la préservation des paysages culturels en Asie.
APA	Réunion internationale d'experts sur l'application de la Recommandation concernant le paysage urbain historique (Shanghai, Chine, 26-28 mars 2018)	40 COM 5D	<p>La réunion s'est intéressée au pouvoir transformateur de l'approche sur le paysage urbain historique, qui doit être communiquée à un public plus large à travers de bonnes pratiques.</p> <p>La présentation de rapports sur le paysage urbain historique à la Conférence générale de l'UNESCO en 2019 sera une étape importante pour l'élaboration du manuel d'orientation sur l'approche relative au paysage urbain historique.</p> <p>Reconnaissance de l'aspect le plus important du paysage urbain historique, qui tient compte de différentes échelles et typologies urbaines, et de son rôle intégrateur entre différents réseaux des parties prenantes.</p>
ARB	Identification d'études de cas (Beyrouth, Sarajevo et Berlin) et commande de documents dans le cadre du projet sur la réconciliation à travers le rétablissement du patrimoine culturel.	41 COM 7	<p>Obtention de nombreuses informations sur les expériences de reconstruction après un conflit, pour orienter les politiques de redressement et de reconstruction post-conflit dans les villes du patrimoine mondial des États arabes.</p> <p>Développement des échanges régionaux et de l'expertise dans le domaine de la reconstruction de villes après un conflit.</p>

EUR	<p>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Géorgie / Services consultatifs en matière de patrimoine culturel fournis par l'UNESCO aux autorités géorgiennes.</p> <p>Atelier organisé dans le cadre de l'Accord signé entre l'UNESCO et la Géorgie pour la fourniture de services consultatifs sur le patrimoine culturel à l'Agence nationale pour la préservation du patrimoine culturel de Géorgie (PIAG), à la demande de cette dernière, qui souhaitait bénéficier de l'assistance technique du Centre du patrimoine mondial dans le domaine du tourisme durable (septembre 2017).</p>	41 COM 7B.44	Évaluation de la stratégie touristique de la Géorgie à l'horizon 2025 et Plan d'action dans le cadre du Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable.
EUR	<p>Mise en œuvre du projet « Voyages européens du patrimoine mondial de l'UNESCO » financé par la Commission européenne.</p> <p>Ce projet vise à créer une plateforme pratique sur le patrimoine culturel remarquable, reconnu par l'UNESCO, avec une série de routes thématiques pour le développement du tourisme durable en Europe. Ce projet mise sur le tourisme culturel pour favoriser l'investissement dans la culture et les industries créatives au sein des communautés, et proposer des produits durables et de qualité exploitant les atouts de l'Europe et la diversité de son patrimoine culturel.</p>	36 COM 5^E 40 COM 5D	Organisation de cinq ateliers de renforcement des capacités dans l'UE, pour les 34 sites du patrimoine mondial répertoriés selon quatre thèmes : Europe ancienne, Europe romantique, Europe royale et Europe souterraine, afin de permettre aux gestionnaires de sites et autres parties prenantes de définir les grandes priorités et la stratégie du projet, et de développer des plans de marketing et de gestion touristique durable.
EUR	Appui du Centre du patrimoine mondial, par l'intermédiaire de deux experts, au séminaire de renforcement des capacités des gestionnaires de sites de la sous-région (Vilnius, Lituanie).		<p>Renforcement des capacités des gestionnaires de sites et consolidation de leur position institutionnelle.</p> <p>Détermination de leurs fonctions, rôles et responsabilités.</p> <p>Développement de leurs compétences de coopération, de communication et de médiation.</p>
EUR	Services consultatifs en matière de patrimoine culturel fournis par l'UNESCO aux autorités géorgiennes / Activités de renforcement des capacités pour assurer une protection et une gestion appropriées des biens du patrimoine mondial	41 COM 7B.44	<p>Renforcement des capacités des autorités locales et nationales de Géorgie concernant la planification urbaine axée sur le patrimoine.</p> <p>Organisation d'une visite d'étude en France pour les décideurs et le personnel technique concernés.</p>
EUR	Assistance consultative pour la préparation d'amendements à la loi ukrainienne sur la protection du patrimoine culturel	41 COM 7B.53	Renforcement des capacités nationales.
EUR	Villes fortifiées, sociétés ouvertes : deuxième réunion du réseau régional sur la gestion des murailles et fortifications historiques dans les biens urbains du patrimoine mondial en Europe, à laquelle ont assisté les représentants de haut rang de 18 villes de 15 États membres, dont	40 COM 5D	La réunion s'est intéressée à la Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique (2011).

	des représentants des autorités nationales chargées du patrimoine et des personnes-ressources internationales (Šibenik, Croatie, 5-6 mars 2018)		Amélioration des connaissances des participants quant à l'approche relative au paysage urbain historique et son application dans les biens patrimoine mondial comportant un grand nombre de murailles, fortifications historiques et zones urbaines fortifiées. Partage d'expériences et renforcement des réseaux et de la coopération régionale en la matière.
LAC	Achèvement de la première phase du projet « Préservation du patrimoine et appui au secteur touristique » (PAST) en Haïti, financé par la Banque mondiale. Mission d'experts menée à bien en février 2018 et mise à jour du calendrier pour la phase II (2018-2020).	Stratégie globale 40 COM 7B.6	Le renforcement des capacités des institutions du patrimoine, l'amélioration des plans de gestion et de conservation ainsi que celle des stratégies de tourisme durable sont les principaux objectifs du projet.
LAC	Extension du programme IMPULSO pour le patrimoine afin d'y ajouter trois autres initiatives de renforcement des capacités, en étroite collaboration avec l'Uruguay et le bureau de l'UNESCO à Montevideo, à la demande de l'Uruguay, qui souhaitait bénéficier des conseils de l'UNESCO pour améliorer la gestion et la conservation des biens du patrimoine mondial sur son territoire.	Stratégie globale	En plus des différentes activités de renforcement des capacités, le projet prévoit des rencontres universitaires et la diffusion des résultats dans différentes publications.
LAC	Tenue du Séminaire « Echange d'expériences entre le Chili et le Mexique dans le domaine de la gestion et la conservation des biens Patrimoine mondial. Dans le cadre du projet de coopération binationale Mexique-Chili, "Développement d'une méthodologie de travail en vue de l'élaboration des Plans de conservation et suivi des résultats en sites Patrimoine mondial ». (mai 2018 à Santiago (Chili)).	Stratégie globale	Echanges des expériences Chiliennes et Mexicaines en ce qui concerne la gestion et conservation de leurs sites du patrimoine mondial avec un focus sur une étude de cas du site du patrimoine mondial « Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura » (Chili) a été pris comme étude de cas.
4C Activités pour accroître la sensibilisation du public, sa participation et son soutien au patrimoine mondial par la communication (Communication)			
RÉGION	ACTIVITÉS	DÉCISION	RÉSULTATS obtenus et DIFFICULTÉS rencontrés
GLO	Développement d'une plateforme sur les synergies afin de tenir à jour les bases de données suivant les dernières évolutions mondiales en matière de conservation, autant pour les biens du patrimoine mondial de nature culturelle que pour ceux associés à la biodiversité. (http://whc.unesco.org/fr/synergies/)	40 COM 5A	Renforcement proactif des synergies avec les autres conventions et programmes.
GLO	Traduction en allemand des Manuels de référence du patrimoine mondial : <i>Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial</i> .	37 COM 6	Manuels consultables en ligne à l'adresse : http://whc.unesco.org/fr/manuelsdereference/

	Les traductions ont été réalisées avec l'appui de la Commission nationale allemande pour l'UNESCO.		Le financement reste une difficulté constante.
GLO	Production de 100 000 exemplaires de la carte du patrimoine mondial 2017-2018, en collaboration avec le National Geographic, en anglais, français, espagnol et arabe, avec l'appui de Bahreïn.	<i>Orientations</i> Chapitre IX.C	Meilleure connaissance des sites du patrimoine mondial et de la Convention du patrimoine mondial.
GLO	Sortie en 2018 de la 5e édition de « The World's Heritage », publiée conjointement avec Harper Collins, en anglais, avec une nouvelle appli pour plusieurs plateformes. Une 7 ^e édition en français a également été publiée en 2018 par Ouest France.	<i>Orientations</i> Chapitre IX.C	Renforcement de la visibilité du patrimoine mondial et de la nécessité de sa sauvegarde.
GLO	Publication du calendrier 2018 du patrimoine mondial avec Panasonic, aux formats papier, Internet et tablette.	<i>Orientations</i> Chapitre IX.C	Renforcement de la visibilité du patrimoine mondial, notamment en Asie et auprès des jeunes.
GLO	Publication en anglais, français et espagnol de la revue trimestrielle Patrimoine Mondial : <ul style="list-style-type: none"> • Numéro 84 (Patrimoine mondial en Pologne) ; • 85 (Patrimoine moderne) ; • 86 (Reconstruction) ; • 87 (Trafic illicite). 	<i>Orientations</i> Chapitre IX.C	Renforcement de la visibilité du patrimoine mondial. Difficulté : la viabilité financière de la revue dépend de la poursuite de l'aide accordée par le partenaire de publication et les États parties accueillant la session du Comité. Disponible sous forme d'application gratuite ainsi qu'au format électronique en ligne.
GLO	Ajout de 97 actualités et de 35 événements sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial entre le 1 ^{er} juillet 2017 et le 28 février 2018. En 2017, le site Internet whc.unesco.org a représenté 44,5 % des pages consultées et 39 % des visites de l'ensemble des sites Internet unesco.org (Googleanalytics).	<i>Orientations</i> Chapitre IX.C	Renforcement de la visibilité des actions de l'UNESCO.
GLO	Publication d'une lettre d'information électronique proposant des informations sur le patrimoine mondial en juin et octobre 2017, ainsi qu'en mars 2018 (en anglais et en français).	<i>Orientations</i> Chapitre IX.C	Renforcement de la visibilité. Envoi de la lettre d'information électronique à 21 000 abonnés au site Internet du Centre du patrimoine mondial (environ 16 000 en anglais et 5 000 en français).

GLO	<p>Organisation par l'UNESCO et l'OMT de la deuxième Conférence mondiale sur le tourisme et la culture, « Favoriser le développement durable », à Mascate (Sultanat d'Oman), dans le but de renforcer les partenariats entre les secteurs du tourisme et de la culture et d'affermir leur rôle vis-à-vis du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 (11-12 décembre 2017).</p> <p>Plus de 800 participants, dont 30 ministres et vice-ministres du Tourisme et de la Culture, des experts internationaux, des acteurs du secteur privé, des intervenants et des invités venus de 70 pays ont participé à cette conférence.</p>	40 COM 5D	<p>Signature de la Déclaration de Mascate sur le tourisme et la culture, « Favoriser le développement durable », par des représentants de l'UNESCO, de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), de délégations, du secteur privé, des communautés locales et d'ONG. Cette déclaration a mis en avant la nécessité de créer un nouveau cadre de collaboration entre le tourisme et la culture, qui prévoit la participation active des communautés d'accueil, des visiteurs et des secteurs public et privé.</p> <p>http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/pdf/muscat_declaration_0.pdf</p>
GLO	<p>Poursuite du partenariat avec la compagnie de croisières Seabourn, qui entend soutenir et favoriser la compréhension de la mission de l'UNESCO en fournissant à ses passagers des informations plus complètes et exclusives à propos des sites et projets du patrimoine mondial.</p>	40 COM 5D	<p>Des intervenants spécialisés dans le patrimoine mondial animent des conférences à bord des navires Seabourn afin de sensibiliser les passagers à la conservation, à la VUE, à la gestion du patrimoine et à l'importance du tourisme durable pour préserver les sites du patrimoine mondial sur la planète. Le tarif de certaines excursions proposées par Seabourn sur des sites du patrimoine mondial inclut une part qui est reversée au Fonds du patrimoine mondial. La compagnie propose également des visites de découverte du patrimoine mondial sur un certain nombre de ports dans le monde, au cours desquelles elle livre des informations exclusives sur le patrimoine mondial. Depuis sa création, Seabourn a organisé des visites sur des centaines de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et compte actuellement plus de 150 sites dans ses itinéraires. Seabourn et l'UNESCO collaborent également sur plusieurs initiatives de développement durable associées au tourisme et au patrimoine mondial.</p>

GLO	<p>Préparation de plusieurs activités de communication visant à mettre en avant les sites marins du patrimoine mondial et le travail du Programme marin du patrimoine mondial, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution du Rapport annuel 2017 du Programme marin du patrimoine mondial http://whc.unesco.org/fr/actualites/1780/ • Exposition sur les récifs coralliens du patrimoine mondial à l'Aquarium de Paris http://whc.unesco.org/fr/actualites/1713/ • Nouveau partenariat avec la Principauté de Monaco afin de mettre en avant la campagne 2017-2020 des « Monaco Explorations » et les sites marins du patrimoine mondial qui seront explorés http://whc.unesco.org/fr/actualites/1740/ 	<p>29 COM 5B 41 COM 7</p>	<p>Sensibilisation à la nécessité de protéger les sites marins du patrimoine mondial et renforcement de la coopération avec les partenaires pour préserver les sites marins.</p> <p>Sensibilisation à la VUE des récifs coralliens du patrimoine mondial, à la menace du changement climatique et au travail du Centre du patrimoine mondial sur cette question.</p>
GLO	<p>Lancement par le Programme marin, à l'Assemblée générale des Nations Unies pour la Journée mondiale de l'océan (8 juin 2017), du pacte #MyOceanPledge, qui appelle les dirigeants mondiaux à protéger les trésors de l'océan pour les générations futures.</p>	<p>41 COM 5C</p>	<p>Venue de 30 enfants originaires de 12 sites marins du patrimoine mondial au siège des Nations Unies pour présenter le pacte #MyOceanPledge à l'Assemblée générale des Nations Unies. Signature du pacte par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, rejoint par les représentants du gouvernement de la Flandre, d'Australie et de l'Ambassadeur de bonne volonté des Nations Unies pour l'environnement, Adrian Grenier. http://whc.unesco.org/fr/actualites/1669/</p> <p>Signature du pacte par près de 1 500 personnes. http://whc.unesco.org/fr/myoceanpledge/</p> <p>Diffusion de 60 messages vidéo enregistrés sur 30 sites marins du patrimoine mondial. https://www.youtube.com/playlist?list=PLWuYED1WVJIN37IwiqvJzqi809h5xN5Vb</p>
GLO	<p>Célébration de la Journée mondiale des zones humides 2017 : « Les zones humides pour un avenir urbain durable » (2 février 2018)</p> <p>Célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage (3 mars 2018)</p>	<p>41 COM 5A</p>	<p>Sensibilisation à l'importance des zones humides pour les villes et à la collaboration entre la Convention de Ramsar et la Convention du patrimoine mondial, compte tenu du recoupement entre plus de 95 sites Ramsar et plus de 69 sites du patrimoine mondial. https://whc.unesco.org/fr/actualites/1778/</p> <p>Sur le thème des grands félins, sensibilisation au fait que les sites du patrimoine mondial naturel abritent de nombreuses espèces. https://whc.unesco.org/fr/actualites/1789/</p>
GLO	<p>Deuxième consultation avec les États membres au sujet de l'application de la Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011), par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne lancé en février 2018.</p>	<p>40 COM 5D</p>	<p>Les résultats de cette consultation seront recueillis en août 2018.</p>

AFR	Parution, en février 2018, de la publication « Le Patrimoine mondial pour un développement durable en Afrique », faisant suite à la conférence d'Arusha de 2016.	36 COM 10D 41 COM 10B.2	Cette publication bilingue (anglais/français) de 280 pages présente et analyse différents exemples tirés de l'expérience de sites du patrimoine mondial africain qui ont impulsé le développement durable du continent.
AFR	Élaboration de Passeports du patrimoine pour trois États parties africains (Burkina Faso, Cameroun et Ghana), avec un financement du gouvernement hongrois, suivant l'exemple du Passeport du patrimoine mis en place au Mali.	36 COM 10D	Développement d'un outil d'information et de sensibilisation.
ARB	Co-publication par le bureau de l'UNESCO à Beyrouth et l'Institut français du Proche-Orient d'un ouvrage sur l'artisanat traditionnel du métal à Alep.	41 COM 7A.44	Documentation sur l'artisanat du métal afin de promouvoir les bonnes pratiques techniques et scientifiques de restauration.
ARB	Co-publication avec le Programme d'applications satellitaires opérationnelles de l'UNITAR d'un rapport sur l'évaluation des dommages par imagerie satellite dans l'Ancienne ville d'Alep.	41 COM 7A.44	Documentation sur les dommages subis à Alep à la fin des combats afin de pouvoir planifier la reconstruction.
ARB	Information régulière de l'Observatoire du patrimoine culturel syrien (bureau de l'UNESCO à Beyrouth) et de l'Observatoire yéménite du patrimoine culturel (bureau de l'UNESCO à Doha)		Sensibilisation à l'importance de la protection du patrimoine culturel menacé en période de conflit.
ARB	Publication de la brochure « Le patrimoine mondial, un outil pour construire l'avenir » en français et en arabe, destinée à sensibiliser les jeunes de la région arabe.		Sensibilisation à l'importance de la protection et de la promotion du patrimoine culturel dans la région arabe.
ARB	Manifestation en marge de la 41 ^e session du Comité du patrimoine mondial, présentant le rôle des nouvelles technologies dans la sauvegarde du patrimoine culturel, en particulier dans le cas d'Alep (3 juillet, Cracovie)		Sensibilisation à l'existence de nouveaux outils pour le suivi et la sauvegarde des sites endommagés par des conflits ou risquant de l'être.
EUR	Mise en œuvre du projet « Sites européens du patrimoine mondial culturel de l'UNESCO », financé par la Commission européenne. Ce projet vise à sensibiliser au patrimoine culturel remarquable, reconnu par l'UNESCO, et à l'intégrer à une plateforme pratique, avec une série de routes thématiques pour le développement du tourisme durable en Europe.		Un site Internet très complet, accessible sur les téléphones portables, est en cours de développement par le National Geographic. Ce sera un outil promotionnel important pour les Routes du patrimoine mondial. Ce projet vise à changer la façon de voyager, en encourageant les visiteurs à séjourner plus longtemps dans un lieu, à découvrir la culture locale et à mieux connaître et apprécier les valeurs du patrimoine mondial. L'un de ses objectifs est d'attirer des marchés clés en Europe, comme la Chine et les États-Unis, en particulier dans le cadre de l'Année du tourisme UE-Chine (2018). La deuxième phase du projet sera essentiellement consacrée au marketing et à la mise en valeur de cette plateforme. Elle comprendra une série de campagnes et d'événements,

			dont un de haut niveau au siège de l'UNESCO en mai 2018.
EUR	Assistance internationale pour l'organisation d'un atelier de sensibilisation aux biens du patrimoine mondial médiéval en Bulgarie.	39 COM 10A.1 Rapport périodique Plan d'action	Sensibilisation à l'importance de la protection du patrimoine mondial.
EUR	Production du rapport final concernant le projet de Services consultatifs en matière de patrimoine culturel fournis par l'UNESCO aux autorités géorgiennes, avec notamment des rapports techniques sur les résultats du projet.	41 COM 7B.44	Il s'agit d'un rapport institutionnel complet sur la mise en œuvre du projet, accompagné de documents techniques, de cartes et de recommandations préparés dans le cadre du projet.
EUR	Proposition de projet sur la gestion des sites du patrimoine mondial en Arménie, ouverte aux contributions sur le site de la Bourse aux projets du patrimoine mondial : http://whc.unesco.org/fr/280/?id=904&	39 COM 10A.1 Rapport périodique Plan d'action	Ce projet vise à renforcer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en aidant les autorités arméniennes à préparer une stratégie complète de conservation pour les trois biens du patrimoine mondial du pays.
EUR	Publication du rapport « Ramsar et la Convention du patrimoine mondial : au confluent du succès » http://whc.unesco.org/fr/actualites/1709/	41 COM 5A	À travers des études de cas, ce rapport montre que les doubles désignations au titre des Conventions de Ramsar et du patrimoine mondial peuvent être bénéfiques pour la conservation des valeurs culturelles et naturelles et que la participation des communautés peut contribuer positivement à leur conservation.
EUR	Participation du Centre du patrimoine mondial à la Conférence des ministres de la Culture organisée par la Suisse sur le thème « Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe » (20-22 janvier 2018)	40 COM 5D	Les principes de la Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) sont repris dans la Déclaration de Davos et pris en compte dans les documents complémentaires.
LAC	Achèvement et distribution du rapport sur l'atelier « Inventaire du patrimoine culturel et naturel de Grenade et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines » organisé à Carriacou (Grenade) durant le premier trimestre 2017 (novembre 2017)	Stratégie globale	Ce rapport comprend des recommandations techniques, une liste des bases de données et inventaires existants du patrimoine, ainsi qu'un recueil des législations nationales pertinentes.
LAC	Exposition organisée par l'administration de la ville de Mexico et le bureau de l'UNESCO à Mexico, en coopération avec le réseau de transports en commun, dans l'une des principales gares de la ville, sur le thème du 50 ^e anniversaire de cette dernière.	Stratégie globale	Cette exposition publique s'intéresse notamment au rôle et à la représentation de Mexico dans la Convention du patrimoine mondial ainsi que sur la Liste.

5C Activités pour accroître la sensibilisation et renforcer la participation des communautés locales (Communautés)

RÉGION	ACTIVITÉS	DÉCISION	RÉSULTATS obtenus et DIFFICULTÉS rencontrées
GLO	Organisation de 45 chantiers d'activités sur 44 biens du patrimoine mondial et sites des listes indicatives, dans 27 pays, avec 41 organisations et institutions locales, dans le cadre de la campagne de Volontariat pour le patrimoine mondial 2017, sur le thème « Le patrimoine entre nos mains » (de mars à novembre 2017).		Participation des jeunes et des communautés locales à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial.
AFR	Programme de subventions de l'initiative COMPACT, en coopération avec le Programme de micro-financements du PNUD/FEM, sur les sites du Parc Maloti-Drakensberg (Lesotho / Afrique du Sud) et du Delta de l'Okavango (Botswana)	36 COM 10D	Finalisation du projet visant à mettre en place un programme de subventions rattaché à l'initiative COMPACT au sein du Parc Maloti-Drakensberg (Lesotho / Afrique du Sud), avec le soutien de l'UNESCO / fonds-en-dépôt néerlandais. Lancement du programme dans le Delta de l'Okavango (Botswana) avec le soutien de l'UNESCO / fonds-en-dépôt de la Flandre.
AFR	Suivi du projet « Conservation de la biodiversité en zones de conflits armés : préserver les sites du patrimoine mondial en République démocratique du Congo »	41 COM 7A.9	Octroi de 250 000 dollars EU par le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies, en juin 2017, pour la mise en œuvre d'un projet pilote dans la Réserve de faune à okapis. La conservation et la gestion communautaire durable de ce site du patrimoine mondial serviront à favoriser la paix et la stabilisation.
APA	Mise en œuvre de la phase finale du projet « The Power of Culture: Supporting Community-Based Management and Sustainable Tourism at World Heritage Sites in Southeast Asia » (le pouvoir de la culture : soutien à la gestion communautaire et au tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial d'Asie du Sud-Est) par le bureau de l'UNESCO à Jakarta, en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et avec l'appui du gouvernement malais.	36 COM 5E	Lancement des stratégies finales de tourisme durable pour les biens du patrimoine mondial « Paysage culturel de la province de Bali : le système des subak en tant que manifestation de la philosophie du Tri Hita Karana » (Indonésie) et « Melaka et George Town, villes historiques du détroit de Malacca » (Malaisie).
APA ARB	Atelier inter-régional sur le thème « Patrimoine mondial et développement durable : le rôle des communautés locales », financé par le fonds-en-dépôt de la République de Corée (Karachi, Pakistan, 23–24 novembre 2017).	41 COM 10B.1	Échange de bonnes pratiques, dans le domaine de la conservation du patrimoine avec la participation des communautés locales, entre des experts, des gestionnaires de sites et des responsables politiques

			<p>du Pakistan, du Bangladesh, du Népal, d'Iran, de Jordanie et d'Oman.</p> <p>Démonstration du rôle crucial des communautés locales dans la gestion du patrimoine mondial et le développement durable, et mise en avant du rôle du patrimoine comme vecteur de développement durable.</p>
ARB	<p>Mission consultative sur l'île de Djerba afin de rencontrer les communautés locales et de les sensibiliser aux valeurs du site ainsi qu'à une potentielle proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial (23-27 août 2017).</p>	41 COM 10B.3	<p>Sensibilisation des communautés locales à l'importance de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel.</p> <p>Renforcement de la planification participative à tous les stades des processus du patrimoine mondial.</p>
LAC	<p>Production de différents outils pédagogiques destinés à sensibiliser les communautés locales à la valeur que comporte le fait de vivre sur un bien du patrimoine mondial, à l'initiative du bureau de l'UNESCO à Lima et de l'administration locale du Centre historique de Lima.</p>	Stratégie globale	<p>Distribution des outils dans différents centres éducatifs, en particulier dans des écoles élémentaires, pour les élèves et les enseignants.</p> <p>L'objectif est de créer une identité locale associée au patrimoine chez les jeunes habitants, au moyen de circuits informatifs dans le centre historique et de la description de différentes valeurs du bien.</p>
LAC	<p>Dans le cadre du projet financé par le fonds-en-dépôt japonais à Tiwanaku (Bolivie), mise en place d'une série de consultations par l'autorité de gestion du bien (CIAAAT) afin d'assurer une démarche participative avec les communautés locales pour l'élaboration du plan de gestion du bien, en coopération avec les autorités locales et avec l'aide du bureau de l'UNESCO à Quito.</p>	40 COM 7B.2	<p>Intégration de cette démarche participative dans l'élaboration du plan de gestion du bien.</p>

Suivi des décisions adoptées par le Comité du patrimoine mondial à sa 41^e session (Cracovie, 2017)

DÉCISIONS ET POINTS	MIS EN ŒUVRE	EN COURS	RETARDÉS
41 COM 2 Admission des observateurs	✓		
41 COM 3A Adoption de l'ordre du jour	✓		
41 COM 3B Adoption du calendrier	✓		
41 COM 5A Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial		Voir document WHC/18/42.COM/5A	
41 COM 5B Rapports des Organisations consultatives		Voir document WHC/18/42.COM/5B	
41 COM 5C La Convention du patrimoine mondial et le développement durable		Point à examiner à la 43 ^e session du Comité en 2019 Voir aussi le document WHC/18/42.COM/12 relatif au Compendium de politiques générales	
41 COM 6 Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial		Voir document WHC/18/42.COM/6	
41 COM 7 État de conservation des biens du patrimoine mondial		Voir document WHC/18/42.COM/7	
41 COM 7A État de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril		Voir documents WHC/18/42.COM/7A et WHC/18/42.COM/7A.Add	
41 COM 7B État de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial		Voir documents WHC/18/42.COM/7B et WHC/18/42.COM/7B.Add	
41 COM 8A Listes indicatives des États parties soumises au 15 avril 2017, conformément aux <i>Orientations</i>		Voir document WHC/18/42.COM/8A	
41 COM 8B Propositions d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial		Voir documents WHC/18/42.COM/8B et WHC/18/42.COM/8B.Add	
41 COM 8C Mise à jour de la Liste du patrimoine mondial en péril		Voir document WHC/18/42.COM/8C	

DÉCISIONS ET POINTS	MIS EN ŒUVRE	EN COURS	RETARDÉS
41 COM 8D Clarifications des limites et des superficies des biens par les États parties		Voir document WHC/18/42.COM/8D	
41 COM 8E Adoption des Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle		Voir document WHC/18/42.COM/8E	
41 COM 9A Rapport d'avancement sur la réflexion concernant les processus en amont		Voir document WHC/18/42.COM/9A	
41 COM 9B Rapport d'avancement sur la réflexion concernant les processus de proposition d'inscription de biens mixtes		Rapport d'avancement à présenter à la 43 ^e session du Comité en 2019	
41 COM 10A Rapport sur la réflexion au sujet des rapports périodiques (2015-2017) et lancement du troisième cycle		Voir document WHC/18/42.COM/10A	
41 COM 10B (.1, .2, .3, .4, .5) Suivi du deuxième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques dans toutes les régions		Rapport d'avancement sur la mise en œuvre des plans d'action régionaux à présenter tous les 2 ans, à compter de la 43 ^e session du Comité en 2019	
41 COM 11 Révision des <i>Orientations</i>	Une version révisée des <i>Orientations</i> a été publiée en novembre 2017 (http://whc.unesco.org/fr/orientations/)	Les prochaines propositions de révisions seront présentées à la 43 ^e session du Comité en 2019	
41 COM 12A Suivi des recommandations issues des évaluations et audits sur les méthodes de travail : résultats du Groupe de travail ad-hoc		Voir document WHC/18/42.COM/12A	
41 COM 12B Rapport d'avancement sur le suivi des recommandations du rapport de l'auditeur externe « Rapport d'audit de la gouvernance de l'UNESCO et des entités, fonds et programmes rattachés » (Document 38C/23)		Voir document WHC/18/42.COM/12B	
41 COM 13 Examen des demandes d'assistance internationale		Voir document WHC/18/42.COM/13	

DÉCISIONS ET POINTS	MIS EN ŒUVRE	EN COURS	RETARDÉS
41 COM 14 Rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2016-2017 et préparation du budget pour l'exercice biennal 2018-2019		Voir document WHC/18/42.COM/14	
41 COM 16 Élection du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur de la 42 ^e session du Comité du patrimoine mondial (2018)	À sa 12 ^e session extraordinaire, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO le 15 novembre 2017, le Comité a élu les membres du Bureau suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Président : S.E. Mme Haya Rashed Al-Khalifa (Bahreïn) • Vice-Présidents : Azerbaïdjan, Brésil, Chine, Espagne, Zimbabwe • Rapporteur : Mme Anna Zeichner (Hongrie) 		
41 COM 17 Ordre du jour provisoire de la 42 ^e session du Comité du patrimoine mondial (2018)		Voir document WHC/18/42.COM/3A	

Réunions d'experts du patrimoine mondial et autres réunions, janvier 2018 – décembre 2018

Remarque : à sa 35^e session (UNESCO, 2011), le Comité du patrimoine mondial, par la décision **35 COM 12B**, a demandé au Centre du patrimoine mondial de présenter annuellement une liste des réunions prévues. Il a demandé au Centre d'indiquer particulièrement toutes les réunions auxquelles le Secrétariat doit assister. Cette liste doit permettre au Comité de décider des priorités et de l'affectation des ressources humaines et financières disponibles. Cette annexe dresse donc la liste récapitulative des réunions prévues.

Réunion	Lieu	Dates	Contact / Responsable
Atelier de consultation thématique sur le patrimoine d'intérêt religieux	Moscou, Fédération de Russie	2018 (à confirmer)	Patriarcat de Moscou + ministère de la Culture de la Fédération de Russie
Gestion efficace des sites transfrontaliers du patrimoine mondial : coopération multilatérale pour une conservation transfrontalière	Rwanda (à confirmer)	2018 (à confirmer)	WHC-AFR
Améliorer les capacités pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest	Accra – Ghana	2018 (à confirmer)	WHC-AFR
Renforcer la conservation et la gestion d'Asmara : une ville moderniste d'Afrique, en Érythrée	Asmara – Érythrée	2018 (à confirmer)	WHC-AFR

Réunion de coordination Centre du patrimoine mondial / Organisations consultatives	Siège de l'UNESCO	15-16 janvier 2018	WHC/PSM
Atelier conjoint entre l'UNESCO et l'initiative « Systèmes ingénieurs du patrimoine agricole mondial » (SIPAM) de la FAO	Siège de l'UNESCO, Centre du patrimoine mondial	25 janvier 2018	WHC/APA
Réunion sur la reconstruction	Paris	29-31 janvier 2018	ICOMOS
ICOMOS_CSI Deuxième conférence internationale sur la conservation du patrimoine architectural (CPA)	Louxor-Assouan, Égypte	23-26 février 2018	ICOMOS
Premier atelier sur le manuel de gestion intégrée pour la culture et la nature dans le cadre du programme « Leadership du patrimoine mondial »	UICN (Gland)	30 janvier - 1 ^{er} février 2018	ICCROM / UICN (programme Leadership)
Deuxième réunion de la Commission du patrimoine mondial de l'ICOMOS	Siège de l'ICOMOS, Charenton-le-Pont	12-14 mars 2018	ICOMOS
Deuxième réunion du groupe de travail sur le Compendium de politiques générales	Siège de l'UNESCO, Centre du patrimoine mondial	13-15 mars 2018	WHC/PSM
Réunion pour l'adoption d'un plan d'action sous-régional pour le patrimoine mondial au Mexique et en Amérique centrale	Zacatecas, Mexique	24-26 avril 2018	WHC/LAC

Atelier régional de consultation thématique sur le patrimoine d'intérêt religieux organisé dans le cadre de la demande d'assistance internationale	Erevan, Arménie	Avril / mai 2018	Initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux
Réunion internationale d'experts sur la reconstruction	Varsovie, Pologne	6-8 mai 2018	Co-organisée par le Centre du patrimoine mondial et la Pologne
Réunion internationale d'experts sur le patrimoine astronomique et les lieux sacrés	Grande Canarie, Espagne	23-24 mai 2018	Organisée par le gouvernement des Îles Canaries et l'administration (Cabildo) de Grande Canarie, avec le soutien du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports du gouvernement espagnol
Réunion de coordination pour le processus de proposition d'inscription transnationale en série des Routes de la soie en Asie du Sud	Chine (lieu à confirmer)	Juin ou juillet 2018 (à confirmer)	WHC/APA + administration d'État du patrimoine culturel (SACH) de la Chine
TERRA Education III, Perspectives pour le développement de l'enseignement sur les architectures de terre	ENSAG, Grenoble, France	4-5 juin 2018	CRATerre
Atelier sur le patrimoine mondial et la résilience	ICCROM, Rome, Italie	5-7 juin 2018	Programme « Leadership du patrimoine mondial » de l'ICCROM / UICN
Deuxième Forum des gestionnaires de sites	Manama, Bahreïn	21-28 juin 2018	WHC/PSM (unité des politiques et des réunions statutaires)
42 ^e session du Comité du patrimoine mondial	Manama, Bahreïn	24 juin - 4 juillet 2018	WHC/PSM (unité des politiques et des réunions statutaires)
Atelier de formation sur site au Tadjikistan pour les sites des Routes de la soie en Asie centrale	Douchanbé, Tadjikistan	Été 2018 (à confirmer)	WHC/APA + ministère de la Culture du Tadjikistan

Réunion du groupe de travail sur le processus de proposition d'inscription des Routes de la soie en Asie centrale : le couloir Fergana-Syrdarya (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan)	Almaty, Kazakhstan	Été 2018 (à confirmer)	WHC/APA + bureau de l'UNESCO à Almaty + ministère de la Culture et des Sports du Kazakhstan + Centre de rapprochement culturel d'Almaty
Cours régional africain sur la promotion des approches de conservation de la nature et de la culture centrées sur les personnes (PNC18)	Victoria Falls, Zambie	14-24 août 2018	Programme « Leadership du patrimoine mondial » de l'ICCROM / UICN
Conférence internationale « Patrimoine juif urbain : présence et absence », dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine culturel	Cracovie, Pologne	Août / septembre 2018 (à confirmer)	Foundation for Jewish Heritage, Institut international du patrimoine culturel d'Ironbridge, université de Birmingham, en association avec la ville de Cracovie et la Villa Decius Association, l'Année européenne du patrimoine culturel, Europe créative, l'AEPJ et Future for Religious Heritage En coordination avec l'UNESCO : Initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux ; et ED/IPS/ESG (enseignement de l'Holocauste et des génocides)
Conférence internationale « Biens du patrimoine mondial sacré et religieux vivant dans un cadre urbain historique » (provisoire)	Istanbul, Turquie	Août / septembre 2018 (à confirmer)	Dans le cadre de l'initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux
Atelier sur l'évaluation des impacts	(Lieu à confirmer)	Septembre 2018 (à confirmer)	Programme « Leadership du patrimoine mondial » de l'ICCROM / UICN

Réunion technique du Comité international de pilotage pour la conservation et la récupération après le séisme de la Vallée de Kathmandu	Katmandou, Népal	Automne 2018 (à confirmer)	WHC/APA + UNESCO Katmandou + Dépt. de l'archéologie du Népal
---	------------------	----------------------------	--

RAPPORT SUR L'AUTORISATION D'UTILISATION DE L'EMBLÈME DU PATRIMOINE MONDIAL

(février 2017 - février 2018)

Les demandes d'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial sont traitées par l'Unité des partenariats, de la communication et des réunions (anciennement « Unité des services communs des conventions » et ci-après « PCM »), conformément au Chapitre VIII des *Orientations*, complété par le tableau d'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial (Annexe 14) adopté par le Comité du patrimoine mondial à l'occasion de sa 39^e session.

Entre le 16 février 2017 et le 26 février 2018, la PCM a traité 314 demandes relatives à l'emblème du patrimoine mondial :

- 82 demandes émanant de sites du patrimoine mondial ou des autorités nationales compétentes pour la création de leur emblème spécifique ;
- 4 demandes émanant d'autorités nationales pour la création des emblèmes de l'intégralité de leurs sites en plusieurs langues ;
- 19 demandes émanant d'autorités nationales pour la création des emblèmes de leur patrimoine mondial (patrimoine mondial de [pays]) en plusieurs langues et pour des recommandations sur leur utilisation ;
- 99 demandes d'entités gestionnaires de sites du patrimoine mondial ou d'autorités locales ou nationales pour des conseils ou la validation de matériel contenant l'un des emblèmes composés UNESCO / patrimoine mondial ;
- 8 demandes émanant de bureaux hors-Siège de l'UNESCO ou d'autres secteurs de programmes de l'UNESCO pour des activités liées au patrimoine mondial ;
- 48 demandes émanant de commissions nationales, d'institutions, de programmes ou autres pour l'utilisation de l'emblème pour une activité ou des éléments de documentation ou d'information (voir tableau ci-dessous) ;
- 21 demandes refusées pour non-conformité avec les *Orientations*.

Durant cette période, la PCM a également traité 33 cas de mauvais usage de l'emblème du patrimoine mondial ou d'un logo combiné :

- Copie et utilisation sans demande formelle préalable ou autorisation ;
- Modification pour créer un autre emblème ;
- Association à des emblèmes locaux ;
- Utilisation pour des événements ou activités non soutenus par le Centre du patrimoine mondial, etc.

Dans ces cas, les entités responsables ont été contactées et priées de retirer ces logos non autorisés et/ou de les remplacer par le logo officiel autorisé, le cas échéant. Les autorités nationales ont été informées (et le service juridique de l'UNESCO a été consulté lorsque cela était nécessaire).

Ne figurent pas dans ce tableau :

- Les demandes d'utilisation du logo de l'UNESCO et de l'emblème du patrimoine mondial dans le cadre d'accords contractuels ou de partenariats (cf. Annexe 5 du document) ;
- Les utilisations faites par les centres de catégorie 2 de leur logo propre sauf demande d'utilisation d'autres logos du patrimoine mondial ;
- Les demandes d'utilisation de l'emblème accordées directement par les commissions nationales ou les référents nationaux pour l'emblème du patrimoine mondial.

Toutes les demandes ci-dessous (par ordre alphabétique des États parties) nécessitent et ont obtenu l'accord préalable des États parties concernés.

Pays	Partie requérante	Date de réception	Description	Emblème accordé	Commentaires
Arménie	Commission nationale arménienne pour l'UNESCO	22/01/2018	Réunion régionale de consultation thématique d'experts sur la gestion durable des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux axée sur l'Europe de l'Est	« Avec le soutien du Centre du patrimoine mondial »	
Belgique	Ville de Bruxelles	30/03/2017	Symboles en bronze scellés sur les pavés aux différents points d'entrée de la Grand-Place	Emblème du patrimoine mondial seul	
Belgique	Wallonie-Bruxelles Tourisme	17/07/2017	Carte touristique de Wallonie, des provinces de Hainaut, Namur et Liège	Emblème du patrimoine mondial seul	
Belgique	Wallonie	04/08/2017	Panneaux routiers	Emblème du patrimoine mondial seul	
Belgique	Ville de Bruxelles	06/08/2017	Supports de communication gratuits pour le 20e anniversaire de l'inscription de la Grand-Place de Bruxelles	Emblème du patrimoine mondial seul	
Belgique	Explore.Brussels ASBL – VZW	05/12/2017	Nouvelle édition de la carte touristique « Promenade Art nouveau »	Emblème du patrimoine mondial seul	

Bulgarie	-	16/02/2017	Rapport sur l'assistance internationale pour plusieurs biens du patrimoine mondial dans le nord-est de la Bulgarie	« Avec le soutien de la Convention du patrimoine mondial »	
Canada	Site du patrimoine mondial Mistaken Point	09/06/2016	Emblème épinglé sur l'uniforme du personnel	Emblème du patrimoine mondial seul	Aucune information sur le suivi
Costa Rica	Ministère de l'Environnement	31/05/2017	Réunion régionale des gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial dans la région du Pacifique tropical oriental	« Avec le soutien du Centre du patrimoine mondial »	Co-organisé par le bureau de l'UNESCO à San José
République tchèque	Ministère de la Culture de la République tchèque	30/01/2018	Illustration d'un chapitre consacré au patrimoine mondial dans un manuel utilisé par les écoles primaires	Emblème du patrimoine mondial seul	
France	Office de Tourisme de Ronchamp, Destination 70 / Conseil départemental de la Haute-Saône	03/03/2017	Carte insérée dans un magazine touristique	Emblème du patrimoine mondial seul	
France	Fondation Le Corbusier	20/03/2017	Brochure touristique promotionnelle, Île de France	Emblème du patrimoine mondial seul	
France	Mission Réseau Vauban	24/04/2017	Drapeau pour la ville de Blaye	Emblème du patrimoine mondial seul	
France	Aquarium de Paris	21/09/2017	Affiches, programme, cartes d'invitation imprimés dans le cadre d'une exposition sur le patrimoine mondial marin	Emblème du patrimoine mondial seul + « En coopération avec le Centre du patrimoine mondial »	
France	Coteaux, Maisons et Caves de Champagne	26/10/2017	Carte détaillée (routes et parcours pédestres) de ce site du patrimoine mondial	Emblème du patrimoine mondial seul	
France	Ministère de la Transition écologique et solidaire	27/10/2017	COP23, pavillon France	« En coopération avec le Centre du patrimoine mondial »	

France	Fondation Le Corbusier / office départemental du tourisme du Territoire de Belfort	22/12/2016	Pictogramme sur une carte touristique	Emblème du patrimoine mondial seul	
France	Guide du Routard	18/01/2018	Page consacrée à des sites du patrimoine mondial dans des guides touristiques	« En coopération avec le Centre du patrimoine mondial »	
France	Ville de Bordeaux	07/02/2018	Symboles insérés sur l'itinéraire de différents parcours pédestres dans l'enceinte du site	Emblème du patrimoine mondial seul	
Allemagne	Frankfurt Zoological Society	11/06/2017	Beau-livre dédié au site du patrimoine mondial : Parc national de Manú	« Avec le soutien du Centre du patrimoine mondial »	
Italie	Autostrade per l'Italia	11/04/2017	Harmonisation des panneaux routiers signalant un site du patrimoine mondial	Emblème du patrimoine mondial seul	
Japon	-	15/02/2017	Brochure sur les biens culturels de la ville d'Hiraizumi incluant des sites du patrimoine mondial	Emblème du patrimoine mondial seul	
Japon	Communauté autonome	16/02/2017	Guide du patrimoine mondial pour les écoliers	Convention du patrimoine mondial	Emblème utilisé pour illustrer un texte consacré au patrimoine mondial
Japon	Entité gestionnaire du site Filature de soie de Tomioka et sites associés	19/07/2017	Création d'une application pour faire connaître le patrimoine lié à la soie	Emblème du patrimoine mondial seul	
Japon	Université de Tsukuba	01/09/2017	Série d'ateliers sur les liens entre nature et culture dans le domaine de la conservation du patrimoine en Asie-Pacifique (CBWNCL)	« En coopération avec le Centre du patrimoine mondial »	
Japon	Fédération nationale des associations UNESCO du Japon	27/10/2017	Livre 2017 du patrimoine mondial	Emblème du patrimoine mondial seul	
Lituanie	Institution chargée de la gestion du site archéologique de Kernavė	16/03/2017	Panneaux routiers	Emblème du patrimoine mondial seul	

Malawi	Cambridge University Press South Africa (Pty) Ltd	30/05/2017	Manuel scolaire – Étudier et maîtriser l'anglais pour le Malawi 3e année	Emblème du patrimoine mondial seul	
Pays-Bas	Société néerlandaise pour la préservation de la nature et province de Hollande-Septentrionale	01/03/2017	Borne au niveau de l'un des forts de la Ligne de défense d'Amsterdam	Emblème du patrimoine mondial seul	
Pays-Bas	-	07/08/2017	Site Internet commun pour 3 sites du patrimoine mondial néerlandais	Emblème du patrimoine mondial seul	
Panama	Parc national de Coiba	14/03/2017	Carte et guide pour les visiteurs du Parc national de Coiba	« Avec le soutien du Centre du patrimoine mondial »	
Pologne	Ministère des Affaires étrangères	29/11/2017	Vidéo promotionnelle sur la Pologne	Emblème du patrimoine mondial seul	
Saint-Marin	-	31/01/2018	Timbre pour commémorer le 10e anniversaire du Centre historique de Saint-Marin et mont Titano, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.	Emblème du patrimoine mondial seul	
Suède	Site du patrimoine mondial de la Région de Laponie	31/01/2018	Création de nouveaux panneaux routiers + centre d'accueil des visiteurs	Emblème du patrimoine mondial seul	
Royaume-Uni	Ensemble des grottes de Gorham, Gibraltar	13/02/2018	Pictogramme sur deux cartes touristiques	Emblème du patrimoine mondial seul	
États-Unis	Ville de San Antonio	17/08/2017	Ensemble de panneaux de signalisation pour le quartier d'affaires	Emblème du patrimoine mondial seul	
États-Unis	Parc national historique de la culture chaco Monument national des ruines aztèques	21/02/2017	Emblème représentant le Monument national des ruines aztèques et le Parc national historique de la culture chaco à utiliser sur les entêtes de courriers et, éventuellement, sur des produits vendus	Emblème du patrimoine mondial seul	Inséré dans un dessin avec d'autres éléments graphiques

			dans les magasins du parc		
Uruguay	Entité responsable des communications pour le site du Paysage industriel de Fray Bentos	22/05/2017	Panneau routier	Emblème du patrimoine mondial seul	

Autres :

	African Wildlife Foundation	16/06/2017	Exposition pour le Comité du patrimoine mondial	« Centre du patrimoine mondial » précédé de « co-organisée par »	Co-organisée par le Centre du patrimoine mondial
	Harper Collins	29/01/2018	Édition 2017 de « The World's Heritage »	« Avec le soutien du Centre du patrimoine mondial »	Publication conjointe avec l'ERI
	UICN	07/02/2018	Rapport annuel 2017 de l'UICN	Emblème du 41e Comité	
	UICN	03/03/2017	Rapport sur le patrimoine mondial marin naturel dans l'océan Arctique	« Avec le soutien du Centre du patrimoine mondial »	
	UICN	22/11/2017	Ouvrage sur le parcours Culture-Nature	« En coopération avec le Centre du patrimoine »	
	Ramsar	17/07/2017	Rapport Ramsar-WHC « Ramsar et la Convention du patrimoine mondial : au confluent du succès »	« En coopération avec le Centre du patrimoine mondial »	
	Fonds de réponse rapide (RRF)	31/03/2017	Site Internet	« En partenariat avec le Centre du patrimoine mondial »	Emblème inséré dans la catégorie des « partenaires »

	PNUD	16/05/2017	Projet sur l'engagement communautaire dans le Parc Maloti-Drakensberg en Afrique du Sud/Lesotho	« En partenariat avec le Centre du patrimoine mondial »	En coopération avec le Centre du patrimoine mondial
	UNITAR	01/06/2017	Prospectus sur le programme de formation à la préparation d'une proposition d'inscription	« En coopération avec le Centre du patrimoine mondial »	
	Organisation mondiale du mouvement scout	23/06/2017	Reconnaissance du patrimoine mondial de l'UNESCO et du scoutisme mondial : directives du programme + certificat	« En partenariat avec le Centre du patrimoine mondial »	

Inventaire des partenariats du patrimoine mondial

La décision **37 COM 5D** demandait au Secrétariat de continuer à rendre compte, de manière analytique, de la mise en œuvre de la stratégie du PACTe en soumettant à chaque réunion ordinaire du Comité du patrimoine mondial un inventaire détaillé des partenariats en cours et envisagés, en tant qu'Annexe au Rapport du Centre du patrimoine mondial, en utilisant le modèle en vigueur.

Le **Tableau 1** présente la liste des partenariats en cours, en février 2018, entre le Centre du patrimoine mondial, le secteur privé et des fondations, établis selon la stratégie du PACTe adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 37^e session en 2013, et suivant le cadre réglementaire du PACTe.

Pour chaque partenariat (par ordre alphabétique du nom des partenaires), le tableau donne les renseignements suivants : description, fonds perçus en 2017 (le cas échéant), résultats escomptés, principaux produits / résultats obtenus, utilisation de l'emblème et évaluation indicative des bénéfices pour le patrimoine mondial. Il relie également chaque partenariat aux objectifs stratégiques pertinents (les « 5 C ») et aux domaines de coopération bénéficiant de ce partenariat.

Le tableau indique aussi les dates de signature et d'expiration de chaque partenariat et, le cas échéant, si le partenariat est nouveau, s'il a été renouvelé depuis la dernière session du Comité, si un renouvellement est envisagé sur la période allant du rapport actuel au prochain rapport au Comité ou si le partenariat a pris fin depuis le dernier rapport soumis au Comité. Au cours de la période allant de février 2017 à février 2018, cinq nouveaux partenariats ont été signés, trois ont été renouvelés et quatre ont pris fin.

Le **Tableau 2** présente les partenariats envisagés, qui sont en cours de discussion ou qui font actuellement l'objet d'une évaluation interne et/ou d'une validation externe.

Tableau 1 - INVENTAIRE DES PARTENARIATS DU PATRIMOINE MONDIAL EN COURS EN FÉVRIER 2018 (par ordre alphabétique)

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéficiaires	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
1	<p>A&E Television Networks LLC. - HISTORY (chaîne), États-Unis</p> <p>Production de documentaires et d'histoires audiovisuelles sur le patrimoine mondial, élaborées et diffusées par HISTORY.</p> <p>169 500 dollars EU (pour 3 ans)</p> <p>Terminé</p>		Meilleure compréhension de la Convention du patrimoine mondial au niveau mondial, et en particulier aux États-Unis.	HISTORY fait connaître le patrimoine mondial par ses 4 lettres d'information trimestrielles Idea Book for Educators, envoyées à 300 000 enseignants abonnés ; elle assure une visibilité en ligne (sites internet Save our history et HISTORY classrooms) et prépare des annonces d'intérêt public pour diffusion télévisuelle et en ligne.	Dans les annonces d'intérêt public et les documents associés au projet.	<p>Fonds-en-dépôt signé le 18 mai 2011</p> <p>Début : mai 2011</p> <p>Prolongé en mai 2014</p> <p>Fin : mai 2017</p>	<p>Promotion mondiale du PM. Les films promotionnels peuvent être visionnés sur YouTube et sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial.</p> <p>Ce projet a amené le bureau A&T du Royaume-Uni à produire une série de nouveaux documentaires sur le patrimoine mondial, concernant des sites polonais et britanniques.</p> <p>Production d'un clip vidéo sur les partenariats du patrimoine mondial.</p> <p>Participation à l'initiative #Unite4Heritage.</p> <p>Démarrage d'une nouvelle production en mars 2017 en Allemagne (6 millions d'abonnés) sur l'impact de la destruction du patrimoine culturel.</p>	<p>Communication</p> <p>Éducation</p>

¹ Les montants reçus en 2017 n'ont pas été certifiés par le Bureau de la gestion financière de l'UNESCO.

² Strictement réglementée selon les termes de l'accord signé (en particulier, chaque ressource comportant le nom, le logo de l'UNESCO et l'emblème du Centre du patrimoine mondial sera soumise à l'approbation du Centre du patrimoine mondial et, si nécessaire, de l'ERI)

³ Tous les accords sont disponibles sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial <http://whc.unesco.org/en/agreements> (pages protégées par des mots de passe et réservées aux États parties)

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéficiaires	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
2	Annenberg Foundation, États-Unis Appui au Programme marin du patrimoine mondial 100 000 dollars EU (1 an) Nouveau	100 000	Développement et renforcement du réseau de gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial de l'UNESCO de façon à rendre plus efficace le partage des bonnes pratiques de conservation entre les 49 sites marins et à obtenir rapidement des résultats concrets.	Réseau actif de gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial permettant un partage efficace des bonnes pratiques et des solutions de gestion entre 49 sites situés dans 37 pays. Renforcement des capacités des gestionnaires sur le terrain et transfert d'expertise à travers l'établissement d'arrangements « jumeaux » de site à site et d'accords de coopération entre des sites confrontés à des problèmes de conservation similaires. Programme de communication stratégique visant à accroître la portée des meilleures pratiques de gestion des sites marins du patrimoine mondial de sorte qu'elles contribuent plus efficacement à la gestion durable des aires marines protégées au niveau régional et que la communauté du patrimoine mondial marin dans son ensemble devienne un moteur plus puissant de la conservation des océans au niveau mondial.	Documentation sur le projet	Fonds-en-dépôt signé en mars 2017 Fin : mars 2018	Ce projet joue un rôle essentiel pour le Programme marin du Centre du patrimoine mondial, en renforçant le réseau des gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial, et permet dans le même temps d'améliorer la conservation de la VUE des sites marins du patrimoine mondial.	Conservation Crédibilité Renforcement des capacités Communautés Communication Patrimoine naturel
3	Semaine de l'architecture de Prague, République tchèque Sensibilisation à la Convention du patrimoine mondial, notamment à l'architecture, à l'urbanisme et à l'aménagement paysager. 169 500 dollars EU (pour 3 ans)	40 167	Meilleure compréhension de la Recommandation concernant le paysage urbain historique et des politiques de l'UNESCO sur le développement et la sauvegarde architecturaux et urbains	Organisation d'expositions conjointes, y compris au siège de l'UNESCO. Organisation conjointe du projet éducatif « Playful Architecture » (architecture amusante).	Sur les supports de communication pour la Semaine de l'architecture de Prague, sur le catalogue, le site Internet du partenaire, la	Accord de partenariat signé en octobre 2015 Modifié en avril 2017 Fin : octobre 2018	La Semaine de l'architecture est une plateforme internationale de dialogue sur les problématiques concernant la Convention du patrimoine mondial.	Communication Éducation

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéficiaires	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
			Sensibilisation des jeunes à la nécessité de préserver le patrimoine architectural.		correspondance et les expositions conjointes.			
4	<p>Charities Aid Foundation</p> <p>Soutien technique accordé au gouvernement du Belize dans le cadre du Programme marin du patrimoine mondial.</p> <p>119 982 dollars EU</p> <p>Nouveau</p>	119 982	Atteinte de l'État de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR) et retrait consécutif du Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize de la Liste du patrimoine mondial en péril.	<p>Renforcement des capacités du gouvernement du Belize, dans le cadre du Programme marin du Centre du patrimoine mondial, pour faciliter la concrétisation / l'atteinte de l'État de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril.</p> <p>Renforcement des capacités pour l'établissement d'un rapport annuel, le suivi et l'évaluation de l'État de conservation, comme demandé par le Comité du patrimoine mondial en vue du retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril.</p>	Documentation sur le projet	Fonds-en-dépôt signé en décembre 2017 Fin : décembre 2019	Ce projet est un excellent exemple de l'importance d'un soutien ciblé pour atteindre un objectif concret, sur un sujet qui a clairement démontré le pouvoir et la valeur ajoutée de la Convention du patrimoine mondial de 1972 concernant la conservation des océans.	<p>Conservation</p> <p>Renforcement des capacités</p> <p>Communication</p> <p>Patrimoine naturel</p>
5	<p>Fondation Chanel</p> <p>Intégration économique de femmes vivant autour du site du patrimoine mondial Réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha (Madagascar).</p> <p>Coordination et mise en œuvre par le bureau de Nairobi, avec le soutien du siège et du Secteur de l'éducation.</p> <p>484 000 dollars EU (pour 3 ans)</p> <p>Nouveau</p>		Développement économique de la Réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha (Madagascar).	Projets de renforcement des capacités pour créer des emplois dans le domaine du tourisme durable et de l'artisanat.	Sur tous les supports de communication du projet	Accord de partenariat signé en janvier 2018 Fin : déc. 2020	Le projet vient de démarrer et sera évalué avant la fin prévue en 2020.	<p>Renforcement des capacités</p> <p>Développement durable</p>

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéficiaires	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
6	<p>Fondation Franz Weber, Suisse</p> <p>La Fondation Franz Weber soutient le Fonds de réponse rapide et les projets de préservation du patrimoine naturel.</p> <p>750 000 dollars EU (pour 5 ans)</p> <p>Reconduction imminente</p>	148 017	<p>Amélioration du Fonds de réponse rapide grâce à un financement supplémentaire (le Fonds a été créé en 2005 avec Fauna and Flora International afin de lever des fonds pour répondre aux situations d'urgence sur les sites du patrimoine naturel).</p> <p>Meilleure préservation de la Réserve de faune du Dja (Cameroun), menacée par le braconnage et les effets négatifs d'un projet de barrage, de l'exploitation minière et du déboisement.</p>	<p>Entre janvier et décembre 2018, le Fonds de réponse rapide a reçu 53 demandes de petites subventions d'urgence : 40 d'Afrique, 11 d'Amérique latine et des Caraïbes, une d'Europe et une de la région Asie-Pacifique.</p> <p>Octroi de deux subventions pour l'Afrique et de trois pour l'Amérique latine et les Caraïbes, pour un montant moyen de 105 000 dollars EU.</p> <p>Sur le site du Dja, documentation d'un système de gestion traditionnelle pour renforcer la conservation du site, actions pilotes pour améliorer les sources de revenus des communautés locales, campagne d'éducation et équipement en 4x4 pour lutter contre le braconnage.</p>	Sur les sites Internet respectifs et sur les documents concernant le projet.	Fonds-en-dépôt Début : janvier 2013 Fin : juillet 2018	<p>La contribution de la Fondation Weber au Fonds de réponse rapide a déjà financé une intervention d'urgence pour les trois biens du patrimoine mondial suivants : Parc national de Tikal (Guatemala), Trinational de la Sangha (République du Congo) et Zone de conservation de Guanacaste (Costa Rica). Ainsi qu'un site d'une grande valeur en matière de conservation : Parc national des volcans (Rwanda).</p> <p>Les études menées à bien ont permis d'améliorer la connaissance environnementale et traditionnelle du bien, dans l'optique de promouvoir sa protection et sa conservation durable. Le soutien financier de la Fondation Weber a servi de catalyseur pour obtenir un financement important du gouvernement du Cameroun pour l'évaluation environnementale stratégique et sociale des projets de développement autour du site du Dja. Des activités lucratives, à travers la culture du cacao et les associations de femmes, contribueront à améliorer les moyens de subsistance des communautés locales tout en assurant la conservation du patrimoine matériel.</p>	Conservation Renforcement des capacités Communautés Patrimoine mondial naturel

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéfices	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
7	<p>Fondation Iris, France</p> <p>Intégration des connaissances autochtones aux pratiques contemporaines de gestion des forêts au Myanmar.</p> <p>Coordination et mise en œuvre par le bureau de Bangkok avec le soutien du siège.</p> <p>113 160 dollars EU (pour 18 mois).</p> <p>Nouveau</p>		Amélioration des connaissances relatives aux pratiques de gestion des forêts chez les Rawang, au Myanmar.	Inventaire du patrimoine culturel immatériel lié aux connaissances des communautés autochtones et liste de recommandations pour intégrer ces connaissances aux pratiques contemporaines de gestion des forêts.	Sur tous les supports de communication du projet	<p>Accord de projet signé en octobre 2017</p> <p>Fin : avril 2019</p>	Le projet vient de démarrer et sera évalué avant la fin prévue en 2019.	Conservation
8	<p>Google Inc., États-Unis</p> <p>Le projet permet aux internautes de visiter virtuellement une sélection de biens du patrimoine mondial.</p> <p>Non financier.</p> <p>Renouvelé (reconduction tacite tous les ans)</p>		Aider à diffuser le message sur la préservation du PM et lui permettre d'atteindre un vaste public. Sensibilisation accrue dans le monde entier.	Le partenariat propose des visites virtuelles de sites du patrimoine mondial.	Sur la plateforme Google Arts & Culture.	<p>Accord de licence.</p> <p>Début : 29 mai 2012</p>	Des discussions sont en cours en vue d'étendre le partenariat et de renforcer les bénéfices pour le patrimoine mondial.	Communication
9	<p>GSP – Our Place World Heritage Ltd et Our Place Publishing Ltd, Nouvelle-Zélande</p> <p>Création d'une banque d'images sur le patrimoine mondial.</p> <p>OUR PLACE fournit des photos pour les galeries du site Internet du Centre du patrimoine mondial et a également fourni de nombreuses images pour des publications de l'UNESCO et de tiers associés.</p> <p>Non financier.</p>		Banque de photos enrichie et sensibilisation accrue aux sites du PM.	<p>Our Place et son réseau international de photographes professionnels enrichissent une vaste base de données d'images pour aider à la promotion des efforts de conservation et faire connaître le message du PM.</p> <p>Our Place fournit des photos haute résolution de sites du patrimoine mondial au Centre du patrimoine mondial à des fins de promotion et de communication.</p>	Sur le site Internet et dans des expositions organisées par Our Place présentant des images du PM.	<p>Compte spécial du Fonds du patrimoine mondial.</p> <p>Protocole d'entente signé en 2006.</p> <p>Accord signé en 2008 et terminé en 2012.</p> <p>Nouvel accord</p> <p>Début : mars</p>	<p>Our Place a photographié plus de 400 sites du patrimoine mondial dans 100 pays et possède des archives de plus de 45 000 images du patrimoine mondial aux droits exclusifs.</p> <p>Accessibilité à cette base de données pour l'UNESCO et pour les sites du patrimoine mondial.</p>	Communication

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéfices	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
	Renouvelé					2014, modifié en mai 2017 Fin : mai 2019		
10	<p>Fondation Cihang de la province d'Hainan, Chine</p> <p>Redressement et réhabilitation du patrimoine culturel de la Vallée de Kathmandu (Népal).</p> <p>999 934 dollars EU (3 ans).</p> <p>Coordination et mise en œuvre par le bureau de Kathmandu avec le soutien du siège.</p>		Création d'emplois et de formations en lien avec le patrimoine culturel du Népal, le tourisme étant essentiel pour l'économie locale.	<p>Suivi, évaluation et atténuation des risques pour les monuments et les sites.</p> <p>Étude scientifique des fondations, actions de recherche et de conservation. Création d'une base de données systématique du patrimoine culturel du Népal.</p>		Fonds-en-dépôt Début : janvier 2017 Fin : janvier 2020	Le projet sera évalué avant la fin prévue en 2020.	Conservation Communautés

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéficiaires	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
11	<p>Jaeger-LeCoultre, Suisse</p> <p>Partenariat de développement et de sensibilisation au Programme marin</p> <p>420 000 euros (3 ans)</p> <p>(140 000 euros par an)</p> <p>Terminé</p>		<p>Soutien à la mise en œuvre du Programme marin du Centre du patrimoine mondial, avec un soutien statutaire aux activités du Centre du patrimoine mondial concernant les biens marins.</p> <p>Sensibilisation accrue au PM, en particulier aux 49 sites marins + contributions ciblées en coopération avec certains</p>	<p>Soutien apporté à un réseau mondial de gestionnaires de sites partageant les meilleures pratiques de gestion et servant de modèles pour d'autres aires marines protégées du monde</p> <p>Soutien aux experts du milieu marin pour la gestion des dossiers sur l'état de conservation du patrimoine mondial et les autres tâches du Centre du patrimoine mondial concernant les biens marins</p>	Documentation sur le projet	<p>Fonds-en-dépôt signé en mars 2014</p> <p>Fin : mars 2018</p>	Ce projet permet au Centre du patrimoine mondial de continuer à proposer une expertise technique pour les dossiers sur l'état de conservation des sites naturels (marins), notamment pour la Grande barrière, le récif de la barrière du Belize, le Parc national du Banc d'Arguin, etc.	<p>Conservation</p> <p>Crédibilité</p> <p>Renforcement des capacités</p> <p>Communautés</p> <p>Communication</p> <p>Patrimoine naturel (marin)</p>
12	<p>Kobi Graphis, Japon</p> <p>Production du calendrier du PM de Panasonic et du calendrier du PM version jeunes.</p> <p>Contribution annuelle de 55 000 dollars EU + royalties.</p>	<p>55 000 +3 749</p> <p>(royalties)</p>	Sensibilisation accrue au patrimoine mondial.	<p>Production du calendrier du PM de Panasonic et du calendrier du PM version jeunes.</p> <p>Version Internet depuis 2011</p> <p>Application iPad gratuite lancée en 2012.</p> <p>Calendrier vendu par les circuits de distribution de l'UNESCO et de Panasonic. Tiré à 180 000 exemplaires, dont 4 138 ont été vendus en librairie (calendrier 2018).</p>	Calendrier. Site Internet. Appli iPad.	<p>Compte spécial du Fonds du patrimoine mondial</p> <p>Accords de partenariat signés en 1996, 2001, 2007 et prolongés par amendements.</p> <p>Début : 1996</p> <p>Fin : 2019</p>	Ce calendrier a contribué à faire connaître des sites du patrimoine mondial.	Communication

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéficiaires	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
13	<p>Commission nationale coréenne pour l'UNESCO, République de Corée*</p> <p>Soutient le développement de nouveaux partenariats pour la conservation du patrimoine mondial.</p> <p>100 000 dollars EU (3 ans).</p> <p>*Cette contribution, versée par une Commission nationale, est tout de même indiquée dans la mesure où les fonds ont été donnés par des sociétés coréennes (Hana Tour) à l'initiative de la Commission nationale coréenne.</p>	35 000	Renforcement de la capacité du Secrétariat à mobiliser des ressources du secteur privé.	Organisation d'événements en marge du Comité du patrimoine mondial (sessions 2016-2018) pour présenter la coopération en cours avec le secteur privé et sensibiliser de nouveaux prospects.	Sur des communiqués de presse et à l'occasion des événements des partenaires.	Lettre de contribution au Fonds du patrimoine mondial signée en novembre 2015	À l'issue des trois ans, les résultats de la mobilisation de ressources seront communiqués.	Communication Conservation
14	<p>Mercedes-Benz, Chine</p> <p>Conservation et gestion des sites chinois du patrimoine mondial.</p> <p>1 680 000 dollars EU (3 ans).</p> <p>Coordination et mise en œuvre par le bureau de Beijing avec le soutien du siège.</p>		Renforcement des capacités, renforcement de l'efficacité de la gestion, moyens de subsistance durables sur les sites du patrimoine mondial, sensibilisation et diffusion auprès du public.	<p>Système d'évaluation de l'efficacité de la gestion du patrimoine mondial avec un mécanisme de rapport annuel, de suivi et de réunions sur les sites du patrimoine mondial naturel chinois.</p> <p>Promotion de moyens de subsistance durables sur les sites du patrimoine mondial en faisant participer plus largement les parties prenantes.</p>	Sur tous les supports de communication du projet	Fonds-en-dépôt Phase III Début : janv. 2017 Fin : mars 2020	Ce projet cherchera à trouver un équilibre entre conservation et utilisation des sites chinois du patrimoine mondial pour parvenir à un développement économique, social et environnemental durable. Il sera évalué à l'issue de la Phase III.	Conservation Communautés Renforcement des capacités
15	<p>Montblanc International GmbH, Allemagne</p> <p>150 000 euros (pour 3 ans)</p> <p>Nouveau</p>		Sensibilisation au PM au sein des réseaux de collectionneurs de produits de luxe.	Lancement de 3 gammes exclusives de stylos en 2019 et 2020.	Sur les supports de communication liés à l'initiative	Lettre de contribution au Fonds du patrimoine mondial signée en janvier 2018 Fin : 2020	Le projet vient de démarrer et sera évalué avant la fin prévue en 2020.	Communication

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéficiaires	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
16	<p>FNAUJ (Fédération nationale des associations UNESCO du Japon) et société DeNa, Japon</p> <p>Accord tripartite de financement du patrimoine mondial au moyen d'un jeu en ligne intégrant 100 sites du patrimoine mondial.</p> <p>Dons en ligne.</p> <p>Terminé</p>		Sensibilisation, notamment des jeunes, au patrimoine mondial et à l'UNESCO.	Développement du jeu « World Heritage Runner »	Dans le jeu	Lettre d'accord signée en mars 2015 Fin : février 2017	Pour 2016, le partenaire indique le nombre de téléchargements suivants : Android (fév. 2015 – fév. 2017) : 2 015 iOS (fév. 2015 – fév. 2017) : 2 639 DeNa n'a pas communiqué les dons en ligne. La société considère ce jeu comme un élément d'action dans le cadre de sa responsabilité sociale, principalement dans un souci de visibilité. L'intérêt financier reste à démontrer.	Communication Éducation
17	<p>Polynesian Voyaging Society</p> <p>Sensibilisation au patrimoine mondial, notamment aux sites marins, avec des histoires, des photos et des films des expéditions.</p> <p>Non financier.</p> <p>Terminé</p>		Renforcement de la visibilité des sites marins du patrimoine mondial, des autochtones qui vivent et travaillent sur ces sites et des problèmes rencontrés sur place.	Renforcement de la sensibilisation et des échanges des communautés locales de 13 sites marins du patrimoine mondial.	Documentation sur le projet	Lettre d'accord Début : novembre 2014 Fin : novembre 2017	Ce projet est particulièrement destiné aux petits États insulaires en développement possédant des sites marins du patrimoine mondial, pour sensibiliser les communautés locales aux difficultés de conservation et à la valeur des sites du patrimoine mondial.	Communautés Communication Conservation

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéfices	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
18	<p>Seabourn, États-Unis</p> <p>Partenariat stratégique axé sur la sensibilisation à la conservation du patrimoine et au tourisme durable en mobilisant des ressources durables pour la conservation à long terme du patrimoine mondial.</p> <p>1 282 850 dollars EU (4 ans).</p>	273 435	<p>Sensibilisation accrue et soutien à la protection et à la sauvegarde des biens du patrimoine et du patrimoine mondial et au développement durable du tourisme par un groupe d'acteurs influent ;</p> <p>Efficacité démontrée de la préservation de la valeur culturelle et naturelle des sites du patrimoine mondial, avec des activités de renforcement des capacités destinées aux gestionnaires de sites et autres acteurs ;</p> <p>Renforcement de l'implication des groupes d'acteurs clés au moyen d'un programme incitatif visant à impliquer les communautés locales et le secteur privé du tourisme présent dans et autour des biens du patrimoine mondial.</p>	<p>Établissement et promotion de produits et services touristiques authentiques, durables et responsables assurant une expérience de grande qualité et un faible impact lors des visites des sites du patrimoine mondial.</p> <p>Renforcement de la sensibilisation des acteurs clés avec des activités de communication ciblées.</p> <p>Renforcement des capacités des gestionnaires de sites, avec des activités de renforcement des capacités des réseaux transnationaux.</p>	<p>Site Internet et clips vidéo.</p> <p>Brochures et autres documents imprimés expliquant la Convention du patrimoine mondial</p>	<p>Accord-cadre révisé signé en mars 2016</p> <p>Fin : décembre 2019</p>	<p>Le partenariat avec Seabourn a démontré qu'il était possible de sensibiliser et de mobiliser les voyageurs avec un partenaire du secteur privé.</p> <p>Ce soutien a permis au Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable de l'UNESCO de mettre en œuvre son plan d'action et d'obtenir un financement supplémentaire de la Commission européenne de 3 millions d'euros.</p>	<p>Tourisme durable</p> <p>Sensibilisation</p> <p>Renforcement des capacités</p> <p>Conservation</p>
19	<p>TOKYO BROADCASTING SYSTEM (TBS), Japon</p> <p>Production d'une série de films de 30 minutes sur le patrimoine mondial intitulée « Le patrimoine mondial » diffusée chaque semaine par TBS.</p> <p>Depuis 2006 : 40 000 dollars EU par an.</p>	40 000	Sensibilisation accrue aux sites du patrimoine mondial.	670 films ont été produits.	Sur les documentaires et les brochures du projet.	<p>Compte spécial du Fonds du patrimoine mondial. Accord avec la FNUAJ en 1996.</p> <p>Accord avec le Centre du patrimoine</p>	<p>Audience mondiale.</p> <p>Nombre total de téléspectateurs regardant ce programme chaque mois : 40 millions (moyenne estimée pour 2017).</p>	Communication

N°	Description du partenariat et contribution financière convenue (le cas échéant)	Montants reçus en 2017 ¹ (en dollars EU ou convertis)	Résultats escomptés	Principaux produits / résultats obtenus	Utilisation de l'emblème ²	Accords signés ³	Évaluation des bénéfices	Objectifs stratégiques et domaines de coopération concernés
	Renouvelé (reconduction tacite tous les ans)					mondial depuis 2006.		

Tableau 2 - INVENTAIRE DES PARTENARIATS DU PATRIMOINE MONDIAL ENVISAGÉS EN FÉVRIER 2018 (par ordre alphabétique)

N°	Partenaire	Résultats escomptés	Principaux résultats positifs	Utilisation de l'emblème	Objectifs stratégiques
1	<p>ZDF, Allemagne</p> <p>Création et production d'une série télévisée sur les sites du patrimoine mondial et les problèmes de conservation.</p> <p>Contribution financière de 200 000 euros</p>	<p>Visibilité du travail de la Convention</p>	<p>« Trésors de la planète »</p> <p>70 films de 45 minutes</p>	<p>Dans les films et sur les supports de communication</p>	<p>Communication</p>